

Vers une nouvelle Europe ?

La France et l'Europe centrale au regard des relations
franco-hongroises contemporaines



Sous la direction de
FERENC GAZDAG

Dialóg Campus

VERS UNE NOUVELLE EUROPE ?
LA FRANCE ET L'EUROPE CENTRALE AU REGARD DES RELATIONS
FRANCO-HONGROISES CONTEMPORAINES

Page laissée intentionnellement vide

VERS UNE NOUVELLE EUROPE ?

LA FRANCE ET L'EUROPE CENTRALE
AU REGARD DES RELATIONS
FRANCO-HONGROISES CONTEMPORAINES

Sous la direction de
Ferenc Gazdag

Ce livre a été publié dans le cadre du projet intitulé " Développement des services publics pour établir un bon gouvernement " (KÖFOP-2.1.2-VEKOP-15-2016-00001)

Écrit par
Anita Szűcs
Beatrix Fregan
Bernard Lachaise
Christopher Pichonnier
Edina Vajkai
Ferenc Robák
Gergely Fejérdy
Krisztián Bene
Matthieu Boisdron
Nicolas Badalassi
Zoltán Garadnai

Sous la direction de
Ferenc Gazdag

Relecteur natif
Matthieu Boisdron

© Dialóg Campus Kiadó, 2019
© Directeur, 2019
© Auteurs, 2019

L'ouvrage est protégé par la loi. Tous droits réservés, y compris ceux de la reproduction, de la diffusion et de la traduction. Sans la permission écrite de l'éditeur, la reproduction, même partielle, ainsi que le remaniement, le stockage et la diffusion numériques de l'ouvrage sont interdits.

Table des matières

Introduction	7
Krisztián Bene : La coopération franco-hongroise dans le domaine de la sécurité avant 1990	17
Nicolas Badalassi : Le processus d’Helsinki, clé de voûte de la politique française de détente à l’égard de l’Europe centrale et orientale	25
Matthieu Boisdrion : Une visite pour rien ? Le voyage officiel du Premier ministre Raymond Barre en Hongrie (27-29 octobre 1977)	39
Zoltán Garadnai : La politique d’ouverture de François Mitterrand à l’Est. La fin du système de Yalta et les dilemmes de la recherche de nouveaux chemins de coopération (1988-1989)	53
Christopher Pichonnier : La France et la Hongrie, du changement de régime à l’intégration européenne (1989-2004)	63
Bernard Lachaise : Les programmes Balaton : un exemple de coopération scientifique franco-hongroise réussi ?	75
Ferenc Robák : La France et le groupe de Visegrád (V4) : potentiel investissement ou opportunité manquée ?	87
Gergely Fejérdy : La première année du président Emmanuel Macron	97
Anita Szűcs : Les intérêts hongrois dans la politique européenne d’Emmanuel Macron	107
Beatrix Fregan : Transformations et engagements de l’armée française	119
Edina Vajkai : Le « plombier polonais ». La France, l’Union européenne et la question migratoire	127

Page laissée intentionnellement vide

Introduction

Le sujet de la présente étude s'inscrit dans le droit fil des volumes précédents. La motivation du choix de cet ouvrage n'y fait pas exception, d'autant plus que l'équipe de recherches, formée en 2017, à la Faculté des Études Internationales et Européennes de l'Université Nationale de Service Public, pour analyser la politique française, a déjà présenté un volume sur ce thème : *La France au début du XXI^e siècle*. L'équipe de recherches s'est engagée à y donner l'image la plus exacte possible de la France de l'année des élections présidentielles 2017. Les neuf études réalisées nous aident à comprendre les domaines essentiels de la politique française du début du XXI^e siècle (politique extérieure, intégration européenne, francophonie, politique intérieure, économie, sécurité et défense, migration) ; elle ne néglige pas non plus l'actualité politique, puisqu'une étude spéciale s'occupe du contexte de la politique intérieure de l'élection du président Emmanuel Macron. Toutefois, l'image générale est loin d'être complète, car l'intérêt de la spécialisation des collègues de l'équipe les formations respectives des collaborateurs de l'équipe ont fondamentalement délimité le nombre et la longueur des domaines examinés. La volonté de continuer l'a toutefois emporté et le présent recueil en est le fruit.

L'équipe de recherches s'est concentrée, cette fois, sur l'examen de la question de la politique des Affaires étrangères : les relations entre la France et l'Europe centrale, en accordant, à travers ce thème, une attention privilégiée aux relations franco-hongroises. De plus, au cours de cette deuxième approche, quelques chercheurs français se sont joints à l'équipe et ont introduit de nouveaux domaines de recherche dans les analyses, et – ce qui est encore plus important – ont ajouté une appréciation du point de vue français. Grâce à leur participation, l'approche des examens bilatéraux, c'est-à-dire « le regard national hongrois » s'est enrichi d'un autre « regard national », ouvrant au lecteur des possibilités individuelles de comparaison extraordinaires.

Une conférence visant la première récapitulation des résultats de recherche (le 17 avril 2018), ainsi que la rédaction du volume se sont produites après l'émergence d'une actualité internationale inattendue sur le sujet traité. Suite aux changements de la politique internationale, les quatre pays du Groupe de Visegrad (Tchéquie, Pologne, Hongrie, Slovaquie), qui disent représenter les idées de l'Europe centrale, se sont retrouvés au premier plan des discussions sur l'intégration européenne ou sur les migrations internationales, passant d'une analyse historique initiale, à l'étude d'une réalité présente.

La question lancée au début portait sur le rôle joué par la France dans le développement de cette région. Les livres spécialisés présentent généralement l'idée que l'Europe centrale est une zone sous l'influence historique de l'Allemagne. En regardant l'histoire des cent dernières années, on s'accorde sur le fait que ce sont les communautés allemandes établies sur des territoires de l'Europe centrale et orientale (les Zipsers, les Souabes, les Saxons) qui ont formé le tissu du développement commun des relations économiques, sociales et culturelles. Mais, actuellement, la base du fonctionnement dépend plutôt de l'euro et du système de réglementation favorisant l'économie allemande. Un des points les plus caractéristiques

du poids des relations économiques historiquement établies est que, pour le commerce extérieur hongrois, en 1978, l'Allemagne de l'Ouest détenait la deuxième place après l'Union soviétique, quand le Rideau de fer divisait l'Europe en deux.

La politique française connaissait bien les réalités géopolitiques aussi. C'est pourquoi elle a essayé, à la fin de la Première Guerre mondiale, de couper ces territoires de l'Allemagne, et c'est pourquoi le traité de paix de Versailles est devenu un des piliers fondamentaux de la sécurité à l'Est. La politique française triomphante a organisé le dépeçage de la Monarchie austro-hongroise, et a encore agencé les États nouvellement créés en une alliance d'arrière-garde à l'Est, pouvant prendre l'Allemagne à revers. Sans grand succès, puisque la Tchécoslovaquie, qui avait l'armée et l'armement les plus modernes de la région, a transmis, sans un coup de feu, tout son arsenal de guerre à l'Allemagne en 1938. Et la Petite Entente, formée avec le concours de la France, s'est elle-même dissoute, enfermant la Hongrie dans une sorte d'anneau.

Tout au long de la guerre froide, l'Europe centrale constituait tout simplement une partie de l'Empire soviétique, les tentatives répétées des États situés au côté oriental du Rideau de fer pour s'en échapper étant suivies d'actions de représailles militaires (1956 à Budapest, 1968 à Prague, 1981 à Varsovie). Après la naissance de la V^e République (1958) en France, rétablissant son statut de grande puissance, la cible naturelle était le centre de l'Empire soviétique, Moscou, les pays satellites n'occupant que des places marginales dans la politique étrangère de cet empire. La vision de l'Europe du général de Gaulle portait sur trois éléments : l'Europe des États, l'Europe de la Communauté européenne, et l'Europe de l'océan Atlantique à l'Oural. Le général voyait que le monde était bipolaire et constituait un domaine commun américano-soviétique. Il refusait cette réalité et désirait un terrain d'action plus vaste, affichant une indépendance à l'intérieur de la coalition atlantique. Il considérait qu'en dehors des relations construites avec Moscou, on pouvait aussi avoir recours aux différents communismes nationaux bien manifestes de l'Europe centrale dans la stratégie de détente-entente-coopération. Toutefois, dans la mesure où cela contribuait à ses ambitions politiques et à son retour dans le club des grandes puissances, le voyage de de Gaulle à Varsovie et à Bucarest, au cours de sa visite à Moscou en 1966, n'a pas porté les fruits attendus. Les dirigeants communistes polonais et roumains comprenaient parfaitement le mécanisme du système international bipolaire. Ils savaient que Moscou n'admettait point les tentatives de relâchement du bloc oriental ; et il était clair pour eux que, sans Moscou, ils perdaient aussi leur pouvoir politique. De Gaulle a d'ailleurs été contraint d'interrompre sa visite à Bucarest, en mai 1968, à cause des émeutes estudiantines à Paris. Ce n'est que Mitterrand qui va s'apercevoir, au début des années '80, que dans la dissolution du système socialiste, le système Kádár, collaborant avec le FMI parce qu'il était tombé dans le piège des dettes, était beaucoup plus avancé que dans n'importe quel autre pays socialiste. Approfondissons donc encore quelques idées défendues par le premier président socialiste de la V^e République ! L'attention de Mitterrand s'est d'abord portée sur l'approfondissement de l'intégration européenne et le développement de la collaboration franco-allemande. C'était là le fil conducteur qui permettait de soutenir le processus paisible et contrôlé de la réunification allemande et de l'intégration d'une Allemagne unie dans le cadre européen.

En ce qui concerne l'Europe centrale et orientale, le but de la politique de Mitterrand était d'éviter la dissolution totale de la région et la résurgence des nationalismes des États-nations. Les intérêts de la politique française correspondaient bien, en cela, au pro-

jet de Gorbatchev de la « Maison commune européenne ». La création de projets tels que celui de la Confédération européenne poursuivait le même but ; il visait une collaboration européenne formée dans un cadre paneuropéen durant la période de 1989 à 1991. Dans une construction de ce type, Moscou aurait gardé une grande partie de son pouvoir de décision, ce qui explique le soutien de cette idée tant par Mitterrand que par Gorbatchev. Ce qui démontre le côté réaliste de la politique mitterrandienne, est que, dans les relations créées avec les pays de l'Europe de l'Est, il s'est basé sur les traditions gaulliennes. Son attitude envers l'unification allemande a été décisive pour les directives de la collaboration avec les pays post-socialistes ; il tâchait de les renforcer par la création de relations économiques, commerciales et culturelles marquantes. Mais le projet de la Confédération européenne de Mitterrand a déclenché en même temps une suspicion dans les pays de l'Europe centrale, à cause des parallèles historiques. Tous les États de la région refusaient l'idée de rôle conducteur de la France dans la collaboration européenne. L'objectif primordial du projet de confédération de Mitterrand était de créer un tel ordre européen que la France pût surveiller les processus européens d'après 1989, dans une position de puissance et avec l'intégration de l'Allemagne unifiée. Toutefois, les événements de l'année 1991 ont, de fait, simplifié la situation. Après la dissolution de l'Union soviétique et l'éclatement de la guerre civile en Yougoslavie, l'accent a été mis sur l'intégration européenne.

Le Groupe de Visegrád, formé en 1991 (Tchéquie, Pologne, Hongrie, Slovaquie), a fondamentalement réformé ses objectifs en plus d'une décennie et demie, et ses possibilités politiques aussi ont radicalement changé. À l'origine, les membres du groupement se sont alliés pour essayer de détruire, sans conflits, les deux institutions iconiques de la guerre froide : le Pacte de Varsovie et le COMECON. Leur objectif suivant a été de promouvoir mutuellement leur adhésion à l'OTAN et à l'Union européenne, ainsi que l'échange de leurs expériences. Actuellement, ces dernières années, une des questions les plus graves divise l'Europe, celle de la façon de traiter la migration. Ce n'est pourtant pas en cela qu'ils représentent un des points extrêmes du spectre politique, mais bien en tant que représentants communs de leurs points de vue souverainistes, un point de référence au cours des discussions ravivées sur l'avenir de l'intégration. Le partage des migrants selon des quotas obligatoires, proposition imposée par la Commission européenne, a été attaqué par ces quatre États entre 2015-2018 (le fait est que, en arrière-plan, les pays qui ne protestaient pas n'ont pas non plus appliqué ce partage). En se basant ainsi sur leur situation économique consolidée, ou bien sur l'avenir de l'intégration fondé sur une souveraineté forte des États-nations, ils freinent la progression de l'Europe vers une organisation fédérale des États européens. Dans ce but, ils tâchent de garder les décisions concernant l'avenir de l'intégration attribuée au Conseil européen ; ils veulent diminuer les pouvoirs de la Commission jusqu'aux éléments fixés par les contrats, et ils luttent contre toute décision qui stabiliserait ou, éventuellement, élargirait encore les écarts Est-Ouest et Nord-Sud qui existent depuis le début de l'UE.

La vague de migrations atteignant l'Europe en 2015 a généré un défi à plusieurs niveaux pour toute l'UE, tout comme pour ses États membres. Elle rendait visibles les contradictions et les confusions d'adaptation des idées entre la Convention de Genève de 1951 (droit international), les accords concernant la libre circulation des citoyens de l'UE (le système de Schengen), ainsi que la réglementation en vigueur sur les réfugiés politiques. Cette question qui, au premier abord, paraît plutôt technique, a pris de l'ampleur en deux ans et est devenue source

de l'une des crises les plus profondes de l'UE. Le référendum portant sur la sortie de l'un des plus grands pays, l'Angleterre (le 23 juin 2016), suivi des élections dans deux pays centraux comme l'Autriche (le 15 octobre 2017) et l'Italie (mars 2018) – dont l'élément commun était le tournant politique sur la migration –, ont suscité des discussions continuelles dans d'autres domaines semblables. Les questions de la finalité politique et de l'identité européenne viennent de réapparaître avec des thèmes comme la démographie, le déplacement de la main d'œuvre qui, de surcroît, est la question accompagnant l'intégration depuis le début.

Au cours de la vague des migrations de 2015, le nombre des migrants arrivés sur le territoire de l'UE s'élève à un million, sans que les autorités des pays membres connaissent l'identité des individus de la foule traversant leurs frontières. Les pays centre-européens, plus exactement les États V4, se sont vite mis d'accord au cours de débats sur la migration pour ne pas laisser entrer sur leurs territoires les migrants venus pour la plupart pour des raisons économiques ; ils refusent aussi d'accepter les migrants qui ont déjà accédé à un pays de l'Europe de l'Ouest et que la Commission de l'UE voudrait répartir chez eux. Les corps constitués dirigeants de l'intégration européenne (Commission, Parlement) ont accusé ces pays, et surtout la Hongrie, de léser les valeurs européennes et de manquer de solidarité, tout en initiant contre eux une série de démarches. La coopération des pays V4 est devenue un facteur marquant des processus politiques de l'UE, et les anciens États membres, ayant un rôle décisif, ont commencé à traiter le Groupe de Visegrád comme une entité politique.

La France était en première place. Emmanuel Macron, fraîchement élu, a déclaré, à la fin du Conseil européen du 29 juin 2018, n'accepter aucune solution nationaliste dans la politique migratoire, et qu'il considérait comme mauvais non seulement le point de vue des pays V4, mais aussi la politique générale de la Pologne et de la Hongrie. À son avis, un régime illibéral et populiste s'est développé dans ces deux pays et, toujours selon lui, ils ne se conforment pas aux règles du jeu démocratique de l'UE. Le président français a encore renchéri, un jour après le sommet de l'UE, qui a pratiquement vu triompher le point de vue des V4 sur la question des quotas ; on n'a pas réussi à faire passer l'affaire du transfert obligatoire des migrants, et on a invité les Premiers ministres de la Tchéquie et de la Slovaquie, Andrej Babis et Peter Pellegrini, à une réunion organisée le 30 juin.

Pour ce faire, le président français a utilisé un anniversaire : le jour-même où, il y a cent ans, à la fin de la Première Guerre mondiale, en 1918, s'est formée, sur territoire français, la légion militaire tchécoslovaque. (La politique française a veillé à organiser, avant la fin de la Guerre mondiale, la création de l'armée de la Tchécoslovaquie, alors que le pays n'était même pas né à l'époque. Plus tard elle va même armer l'armée tchécoslovaque). Dans le discours présidentiel prononcé à cette réunion, Macron a souligné qu'en Europe il fallait mettre fin à la logique des blocs. Au contraire, l'Europe doit retrouver son image unitaire et agir avec efficacité, tout en respectant les valeurs européennes et l'histoire commune.

Le discours du président Macron et le simple fait d'avoir organisé cette réunion, démontrent son intention : il tâche d'affaiblir la coopération des V4, et d'isoler la Hongrie, se montrant inflexible sur la question migratoire (Viktor Orbán), et la Pologne, démontant la démocratie (Mateusz Moravcik). Vue de Paris, la Hongrie n'a pas changé en cent ans : c'est le même pays récalcitrant, avec le même engagement pour l'Allemagne. Le but aussi est le même qu'il y a cent ans : renforcer la présence française en Europe centrale. Et de nouveau, c'est la Hongrie, traditionnellement pro-allemande, qui s'est mise au travers de ce renforcement.

Quelle place pour les pays centre-européens dans l'UE ?

Après l'effondrement de l'Union soviétique et des régimes communistes en Europe centrale, la dominance historique et économique allemande s'est reconstruite à une vitesse extraordinaire. Aux chances de privatisation ouvertes lors du revirement vers l'économie de marché, ce sont tout d'abord les investisseurs autrichiens et allemands qui ont réagi aux possibilités de privatisation ouvertes par le marché, grâce à leur meilleure connaissance des lieux. Les autres pays occidentaux ne faisaient que suivre les Allemands dans la reconstruction des relations économiques et politiques. 1989 était l'année des miracles : la Hongrie a ouvert ses frontières vers l'Autriche, le mur de Berlin a été détruit, les dictatures communistes se sont écroulées, l'Union soviétique a retiré ses troupes de l'Europe centrale, et les sociétés libérées de la zone d'influence soviétique ont pris en main leur destin. La décision était sans équivoque : tous les pays post-soviétiques ont décidé d'opter pour la démocratie en politique et pour l'économie de marché en économie. Ce qu'on ne savait pas, c'était comment et à quel prix on pouvait réaliser ces changements. Il n'existait de modèles à suivre, ni en transition vers la démocratie, ni pour sortir de l'économie planifiée ou entrer dans l'économie de marché. On n'avait même pas une idée des frais et de la durée de la transition. Chaque pays occidental proposait sa solution propre, mais les pouvoirs dirigeants de l'UE de l'époque ne voulaient même pas entendre parler de l'intégration de ces pays.

À cette époque-là, la Hongrie était le meilleur élève de la région en ce qui concerne l'introduction des changements. Pour la transition vers l'économie de marché les spécialistes occidentaux proposaient partout l'étalon appelé « consensus de Washington ». Le paquet libéral, recommandé et rédigé à l'origine pour les pays latino-américains, est devenu la marche à suivre, centrée sur la libéralisation, la privatisation et la déréglementation. Faute d'un capital autochtone, une grosse dette d'État s'est profilée comme arrière-plan de la privatisation de la propriété publique, la production étant réalisée par du capital extérieur. Le processus, déroulé à une vitesse brutale, s'est terminé au milieu des années '90 ; l'ouverture de l'économie hongroise a atteint celle des Pays-Bas, dépassant largement le cas de la France, où l'État dirige encore l'économie dans plusieurs domaines. Ce qui n'a éclaté que plus tard, est le fait que les grandes sociétés internationales se mettant en première ligne pour la privatisation ne voyaient l'Europe centrale que comme un nouveau marché de la main-d'œuvre à bon marché et bien formée. Les gouvernements locaux se chargeaient de couvrir les coûts sociaux (chômage). Une des conséquences, dans le cas de la Hongrie, a été la multiplication par dix de la dette publique. L'UE, pour sa part, a stimulé avec efficacité ce processus dans ses conventions d'association conclues avec les pays post-socialistes après 1991.

L'intégration européenne des sociétés post-socialistes a elle aussi été l'objet d'une série d'illusions : l'espoir d'un développement économique rapide, d'une politique sociale efficace, de salaires plus élevés, de meilleures opportunités de travail. On considérait la démocratie comme une sorte de produit miracle, qui apporterait la solution à tous les problèmes historiques, sociaux, ethniques et politiques. C'est la raison pour laquelle l'adhésion à l'UE s'est retrouvée en tête des priorités de la politique extérieure de tous les pays de la région. Rien ne pouvait véritablement perturber cette conviction, ni la vitesse brutale de la transition vers une économie de marché (thérapie de choc), ni la dimension des pertes qui les accompagnaient (coûts de transformation), ni même le fait que l'UE exigeait des conditions à ceux qui demandaient l'adhésion. Auparavant, il n'y avait pas une telle série de conditions

dans le cas de l'adhésion des Grecs, des Espagnols, ni pour celle des Portugais. Selon les critères de Copenhague (1993), le pays qui pouvait déposer sa demande avait l'obligation de respecter les valeurs démocratiques, et de s'engager à leur promotion. Même s'il n'y avait pas de définitions exactes sur le contenu de ces valeurs, les pays requérants ont rapidement déclaré qu'ils étaient heureux de répondre à ces critères, ne faisant pas attention au fait que, derrière les conditions, se cachait en pratique « l'impérialisme normatif » de l'UE. Après l'adhésion, les rapports de la Commission européenne de 2006 et de 2009 ont constaté avec satisfaction que les pays centre-européens, au cours de la réception et de l'adaptation du paquet-acquis, avaient mieux rempli les exigences que certains anciens pays membres. Après les expériences de pratiquement une décennie et demie comme membre de l'Union, nous sommes déjà assez loin des illusions avouées par les 10, peut-être aussi des appréhensions éprouvées par les 15.

Connaissant le rapport des forces, on ne va peut-être pas susciter une surprise en disant que les 10 adhérents de 2004 ne pouvaient pas vraiment influencer leurs conditions d'adhésion. Ainsi, l'élargissement de l'UE en 2004 a légalisé la relation asymétrique entre les pays européens développés et les pays semi-périphériques. Les cadres étaient assurés par les valeurs communes, le contenu de la réalisation par les intérêts des pays membres. La question effective est de savoir si les dix nouveaux États membres, après leur adhésion, pouvaient influencer leur développement vers l'intégration. Lors des décisions, les États membres poursuivent leurs propres intérêts ; l'UE aussi. Si, à la recherche de leurs intérêts, ils se retrouvent en dehors des cadres établis par les contrats de l'UE, ce sont d'abord la Commission, puis la Cour de Justice européenne qui vont les faire retourner au respect des contrats. Les rapports effectuant le bilan de la première décennie des États membres démontrent que les pays centre-européens sont bénéficiaires nets des programmes d'alignement de l'UE, et que le rythme de leur progrès économique dépasse celui des indicateurs des anciens pays membres ; ils sont toutefois considérés comme des personnes de deuxième rang lors des discussions décisives concernant l'avenir et la direction du développement de l'UE. Si on regarde les discussions actuelles sous cet angle, on s'aperçoit tout de suite que, pour le président Macron, une coopération plus étroite des V4, par exemple, n'est pas souhaitable. Pour la politique française, le Trio de Weimar (France-Allemagne-Pologne), ou bien le Groupement de Slavkov (Autriche, Tchéquie, Slovaquie) sont beaucoup plus sympathiques.

Les études de ce volume

On ne peut étudier l'aspect du contenu et de la méthode des rapports entre un grand pouvoir européen et une région européenne que par des analyses spécifiques, liées à une approche classique de l'histoire diplomatique. La plupart des écrits de notre volume utilisent ce procédé. Il y a deux études se référant directement aux rapports politiques franco-hongrois ; l'une est plus générale, l'autre plus spécifique. Matthieu Boisdrion, jeune enseignant de l'Université de Nantes, a choisi comme sujet la période du régime Kádár, dont une visite de Premier ministre (Un chapitre des relations franco-hongroises : « Le voyage officiel de Raymond Barre en Hongrie, 27-29 octobre 1977 »). Cette période est celle qui se caractérise par la détente européenne faisant suite à des oppositions internes, lorsque la signature du Traité final d'Helsinki (1975), accueilli avec enthousiasme, était porteur d'attente pour des avancées

concrètes. Les résultats à court terme font défaut, sans doute, conclut l'auteur : la scène des grandes puissances est tendue à cause de la poursuite d'expansion soviétique en Asie et en Afrique ; en Europe, ce sont les discussions sur les fusées-euro, les espoirs orientaux visant la coopération économique et technique mentionnée dans l'accord d'Helsinki qui ne se réalisent pas. On n'avance pas non plus dans le domaine des relations franco-hongroises, ni sur le terrain agricole, ni sur celui de la culture ; de plus, la visite du Premier ministre Barre n'a pas été suivie par celle du président de la République, Valéry Giscard d'Estaing. Celui-ci, en revanche, visitera la Roumanie en 1979. Toutefois, en dépit de tout cela, cette visite a constitué « le premier pas vers un dialogue bilatéral, qui sous peu, peut apporter une véritable coopération » dans les relations franco-hongroises. C'est dans cet esprit que François Mitterrand va accepter l'invitation de János Kádár en 1982.

L'étude de Christopher Pichonnier (Université Montaigne de Bordeaux), intitulée « La France et la Hongrie, du changement de régime à l'intégration européenne (1989-2004) », présente les possibilités, les résultats et les déceptions des quinze années qui ont suivi le changement de régime. Au fond des rancunes du passé historique, ainsi que sous les contraintes des données géopolitiques (la Hongrie appartenait traditionnellement à la sphère d'intérêt allemande, mais, jusqu'au changement de régime, elle a constitué une partie de la zone soviétique), la transposition des relations bilatérales à un niveau plus élevé paraissait une mission presque impossible. Toutefois, József Antall va vite rechercher les liens menant vers Paris, lui qui scrute soigneusement les nouveaux équilibres européens et qui désire adhérer le plus rapidement possible aux institutions européennes. Le gouvernement français (François Mitterrand) a réagi de façon positive à cette intention de renforcement des liens. Le résultat direct fut une redécouverte de la collaboration et des rapports bilatéraux bien élargis, mais fort déséquilibrés.

Le matériel basé sur les recherches d'archives de Krisztián Bene (Université de Pécs) représente une catégorie à part (« La coopération franco-hongroise dans le domaine de la sécurité avant 1990 »). L'étude présente un rapport presque inconnu des relations bilatérales. L'auteur s'est basé sur les documents des archives militaires françaises (Service historique de la Défense) et a reconstitué les groupes de Hongrois volontaires luttant dans le cadre de l'armée française pendant la Première et la Deuxième Guerre mondiale. Il a aussi recueilli les noms de ceux qui se sont inscrits à la Légion étrangère française pendant les années de la guerre froide. Il s'agissait de groupes dont le nombre s'élevait à cent personnes qui, pour la plupart, étaient originaires des régions extérieures aux frontières post-Trianon. L'étude traite en particulier le cas des prisonniers de guerre français dans la Hongrie du début de la Deuxième Guerre mondiale, dont l'effectif a dépassé 1000 personnes jusqu'en 1944. Selon la réglementation de guerre, les autorités hongroises les ont internés, en permettant toutefois que l'ambassade française leur assure une aide matérielle. L'explication de cette situation paradoxale se cache dans le fait que, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, il n'existait pas d'état de guerre entre la Hongrie et la France. Car, à la date de l'entrée en guerre de la Hongrie (le 27 juin 1941), la France avait déjà signé un armistice et ne figurait plus parmi les parties belligérantes.

Le titre de l'article de Bernard Lachaise (Université Montaigne de Bordeaux) (« Les programmes Balaton : un exemple de coopération scientifique franco-hongroise réussie ? ») ne se termine pas par hasard par un point d'interrogation. L'auteur exprime ses sérieux doutes sur l'efficacité des aspirations de la collaboration bilatérale scientifique

franco-hongroise. À vrai dire, le programme Balaton, commencé en 1994, est une exception parmi les rapports bilatéraux démarrés puis abandonnés, un type d'initiatives qui a vu se dérouler plus de 500 projets au cours de deux décennies, donc des échanges de chercheurs, ainsi que leur financement. Cela peut sembler incroyable, mais la proportion des sciences naturelles était beaucoup plus importante que celle des sciences sociales. Le programme Balaton est également unique en ce sens que, dans ce cas-ci, la création des relations bilatérales spécifiques n'était pas centrée sur les capitales. La plupart des relations résultaient d'une coopération entre universités et centres de recherche régionaux. L'auteur était à la fois un participant et un des initiateurs du programme.

L'étude de Zoltán Garadnai (Archives Nationales Hongroises), intitulée « La politique d'ouverture de François Mitterrand à l'Est. La fin du système de Yalta et les dilemmes de la recherche de nouveaux chemins de coopération (1988-1989) », est une recherche classique sur l'histoire de la diplomatie des dernières années de la guerre froide. Les défis de l'époque s'avéraient insurmontables pour la France : Mitterrand soutenait la politique de réformes de Gorbatchev, mais il s'inquiétait à cause de la rapidité de la progression de l'unité allemande et de la transformation, jugée trop rapide, des pays socialistes de l'Europe centrale et orientale. La désintégration du système bipolaire a entraîné la diminution du poids géopolitique de la France et Paris tâchait de réchauffer les rapports qui la liaient aux pays centre-européens. L'étude regroupe, en effet, une partie des recherches de base effectuées par le jeune historien dans les archives. Il traite du même sujet dans un volume séparé, qu'il publie dans le cadre du programme de l'équipe des chercheurs.

Le texte de Ferenc Robák, ambassadeur retraité (« La France et le groupe de Visegrád (V4) : potentiel investissement ou opportunité manquée ? »), présente les relations entre Paris et les pays V4 sous l'aspect du parallélisme entre les possibilités et les opportunités manquées, ainsi que le paradoxe de l'opportunité du moment. La France a des intérêts à long terme en Europe centrale, mais l'opinion publique ne peut être mobilisée qu'avec des problèmes de premier plan (directive d'expatriation, délocalisation). L'auteur est d'avis que la crainte de manquer le moment politique opportun détourne les politiciens des problèmes véritables, et que les chances reposant sur les intérêts communs se perdent aussi dans la « bulle des communications ». C'est aussi le plus grand défi pour le président Macron.

La base des relations de la politique française avec les pays centre-européens est retracée par l'étude de Nicolas Badalassi (Institut d'Études Politiques d'Aix-en Provence), intitulée « Le processus d'Helsinki, clé de voûte de la politique française de détente à l'égard de l'Europe centrale et orientale ». Les intérêts français relatifs aux pays centre-européens appartenant à la zone d'influence soviétique sont inséparables de l'interprétation de la question allemande, et de la perception française du statut de grande puissance. La base a été posée par de Gaulle, et le trio détente-entente-coopération a orienté la politique française dès les années '60. Malgré les résultats modestes obtenus par de Gaulle, les Français ont été encouragés à renouveler leurs initiatives par l'*Ostpolitik* de W. Brand. Le processus d'Helsinki, initié tout à la fin des années '60, a, de ce fait, joué un rôle clé dans la politique française en Europe centrale : d'une part, elle a redéfini les rapports de Paris avec la région et, d'autre part, la politique étrangère française s'est octroyé l'introduction des Droits de l'homme, appelés « 3^e panier », dans le Document final d'Helsinki. Les mécanismes de contrôle qui ont suivi la signature du Document final, ont rendu possible le suivi du déve-

loppement des sociétés socialistes, jusqu'au seuil des années 1990, c'est-à-dire à l'expansion du « virus de la liberté » dans les pays socialistes.

L'étude de Gergely Fejérdy (Université Catholique Pázmány Péter) fait le bilan de la première année du président Emmanuel Macron. Le plus jeune président de la V^e République (élu à l'âge de 39 ans) cherche à bien utiliser l'héritage de ses prédécesseurs : tout d'abord, ne pas commettre leurs erreurs ; deuxièmement, être prêt à tout pour se débarrasser des étiquettes pénibles, comme ne pas avoir d'expérience et ne pas être respecté à cause de son âge. Il essaie de créer les meilleures relations avec toutes les personnalités publiques, dans le domaine de la politique, du social, de l'économie. Mais il arrive tout de même qu'il y ait des erreurs qui se glissent dans ce processus, comme par exemple la dispute avec le chef d'État-Major concernant le budget de la Défense. La démission de Pierre de Villiers n'a pas renforcé la bonne entente entre le nouveau président et l'armée. Au cours de sa campagne électorale, Macron a promis une multitude de réformes, entre autres le gel des budgets municipaux, l'augmentation des allocations de retraites, ainsi que la réforme du code du travail attendue depuis si longtemps. D'après l'auteur, Macron est en même temps conservateur et réformateur, moderne et classique, ni de droite ni de gauche, mais tout à la fois. De surcroît, la baisse prévisible de sa popularité est moins ressentie à cause de l'affaiblissement du mouvement syndical, et ses adversaires politiques n'arrivent pas à trouver ses points vulnérables. Un de ses avantages est également porté par son image plutôt positive dans l'opinion publique internationale, de même que par la présentation à ses partenaires d'idées prometteuses sur l'avenir de l'Union européenne et sur la situation internationale de son pays. En somme, la première année de Macron présente un bilan ambigu : on y observe des moments de succès et d'échec.

Une question spéciale de science politique est examinée par Beatrix Fregán (Université de Service Publique Nationale). C'est un lieu commun de dire que la France, si fière de son indépendance et de son statut de grande puissance, accorde une attention particulière à sa défense et à son armée. Pour la valorisation internationale de ses intérêts, la politique française a recours à des moyens régulièrement utilisés dans ses anciens espaces coloniaux, dont la force militaire. Parallèlement, le prestige des forces armées est constamment élevé, soutenu en cela par les médias. L'étude donne une image des interventions militaires des trois décennies passées, de la situation internationale et des résultats obtenus.

Anita Szűcs (Université Corvinus de Budapest) présente les idées du président français dans le domaine de l'intégration européenne, d'après son discours présenté à l'Université de la Sorbonne, le 26 septembre 2017. Le discours voulait intervenir dans les discussions sur la réforme de l'UE. Bien que l'initiative française n'ait pas eu un accueil favorable au sein des décisions de la politique étrangère de la Hongrie, cette étude présente des arguments soulignant que les intérêts des deux États sont proches dans plusieurs domaines, quelquefois identiques. L'étude retrace les possibilités de coopération entre les deux États dans le contexte des capacités de chacun dans divers domaines. Elle n'a pas l'intention de recenser tout le système des rapports entre les deux États ; elle ne fait que rechercher les ressources de force, afin de trouver les points de convergence des intérêts. Macron ne s'est pas seulement manifesté en faveur du renforcement de l'efficacité de l'UE ; il a aussi contribué à redéfinir l'Union en tant que système politique complexe, dont l'objectif est d'assurer la sûreté, la liberté et le bien-être des citoyens européens. On ne peut pas ne pas percevoir une idée reflétant la pensée traditionnelle européenne, celle du « contrat social ». L'Europe

doit renaître, mais pas n'importe comment : sur la base des objectifs de ses créateurs. Dans cette interprétation, l'UE doit être un refuge qui puisse offrir un abri contre les menaces du monde globalisé, tout en bénéficiant au maximum de ses avantages.

Le thème traité par Edina Vajkai (Université de Service Publique Nationale) porte sur la politique migratoire française. Suite à son passé colonial, la France était considérée comme un pays de destination pour la migration, mais elle est partie dans deux directions différentes au cours de la crise des migrations de 2015. D'une part, on a introduit des règles plus rigoureuses dans les démarches pour l'obtention de l'asile (on a diminué les délais des démarches à moins de la moitié – de deux ans à neuf mois) ; d'autre part, on a commencé à améliorer le système de répartition à l'intérieur d'un pays. D'ailleurs, la France a participé activement à la rédaction des directives de la politique de migration de l'Europe, comme la lutte menée contre les trafiquants de l'immigration clandestine ou l'élaboration du système des quotas. Les politiciens français critiquent souvent les pays V4 pour leur politique de refus des quotas, mais on ne peut ignorer le fait que la réglementation française est loin de s'avérer parfaite. Les autorités n'ont pas réussi à démonter, malgré leurs nombreuses tentatives, le camp illégal de ceux qui ont l'intention de traverser La Manche afin d'accéder en Angleterre (Calais).

Ferenc Gazdag

La coopération franco-hongroise dans le domaine de la sécurité avant 1990

Krisztián Bene

Malgré l'ancienneté des relations franco-hongroises – les campagnes militaires des Hongrois concernent les territoires français dès le X^e siècle¹ – les deux États n'ont jamais entretenu de rapports très étroits, notamment en matière politique.

Il faut néanmoins mentionner la contribution militaire française à la libération de Hongrie au XVII^e siècle² ainsi que le soutien à la guerre d'indépendance de François II Rákóczi au début du XVIII^e siècle³ qui permet plus tard l'intégration de sa cavalerie (les hussards) à l'armée française⁴. Parallèlement, la culture française exerce une influence considérable sur les arts hongrois. Le début du XX^e siècle est l'apogée de ce rapprochement. Par la suite, le positionnement différent des deux pays lors de la Première, de la Seconde Guerre mondiale et pendant la guerre froide empêche *a priori* toute coopération, d'autant plus en matière militaire. Nous chercherons néanmoins dans cette étude à nuancer cette impression.

La Première Guerre mondiale

Lors de la Première Guerre mondiale, la Hongrie et la France se trouvent dans des camps opposés. On relève même quelques accrochages directs sur le front de l'Ouest en 1914 et en 1918⁵. Dans le même temps, des volontaires magyarophones luttent dans les rangs de l'armée française pendant le conflit.

En 1910, l'Autriche-Hongrie compte une population de 51 390 000 habitants. 35,6% de la population de la partie autrichienne de la double monarchie est allemande⁶, tandis qu'on trouve 54,4% de Hongrois dans la partie hongroise de la double monarchie⁷. Au total, 1 369 Austro-hongrois signent un contrat d'engagement dans l'armée française. Les Tchèques

¹ KRISTÓ Gyula (1998) : *Magyarország története 895–1301*. Budapest, Osiris. 55–60.

² TÓTH Ferenc (2007) : *Saint-Gotthard 1664. Une bataille européenne*. Panazol, Lavauzelle.

³ ROCHER, Yves-Marie (2011) : Louis XIV et la guerre d'Indépendance hongroise (1701–1711). *Revue historique des armées*, Vol. 263, N° 2. 63–74.

⁴ BOISSEAU, Raymond (2009) : La levée de Bercheny-hussards. *Revue historique des armées*, Vol. 255, N° 2. 15–21.

⁵ BALLA Tibor (2013) : Troupes hongroises sur le front de l'ouest pendant la Grande Guerre. *Revue historique des armées*, Vol. 270, N° 1, 31–40.

⁶ ZÖLLNER, Erich (1998) : *Ausztria története*. Budapest, Osiris 336–337.

⁷ ROMSICS Ignác (2001) : *Magyarország története a XX. században*. Budapest, Osiris. 47–49.

représentent la majorité d'entre eux⁸. Le nombre de volontaires hongrois est bien plus modeste, et ne doit pas dépasser quelques centaines. Grâce aux efforts du Service historique de la Défense, les données relatives aux soldats morts lors de la Première Guerre mondiale sont aujourd'hui disponibles et donnent des indications sur les pays d'origine des militaires. Ce recensement mentionne 51 personnes issues de la Hongrie⁹.

L'analyse des patronymes peut contribuer à l'identification des nationalités. Par exemple, Sándor Nagy ou Daniel Csaky sont certainement des Hongrois, tandis que Stanislas Novotny ou Spiro Pavkovic sont incontestablement d'origine slave. La situation est compliquée par le fait que les noms hongrois sont souvent complétés par des prénoms français (p. ex. Biro André, Papp Louis, etc.) ; résultat probable d'une démarche de simplification lors de l'enregistrement des engagés. Chose assez étrange à première vue, nous pouvons trouver également des noms qui semblent entièrement français (Jacques Jules Louis Durand, Georges Fremont, Charles Adam Perrenoud, etc.). La solution doit probablement être trouvée dans la pratique de la Légion étrangère qui permettait l'engagement des candidats sous identité déclarée¹⁰. Un autre fait singulier apparaît : presque la moitié des engagés issus de la monarchie hongroise possèdent des noms germaniques. Les Allemands de Hongrie, qui ont traditionnellement une identité double germano-hongroise, sont probablement des citoyens, une population majoritairement germanophone en Hongrie.

Les données concernant les lieux de naissance justifient cette hypothèse. Plus de la moitié des volontaires sont issus des villes moyennes hongroises (Szolnok, Sopron, Szeged, Pécs, Fiume). La grande majorité de ces candidats sont nés sur le territoire actuel de la Hongrie, mais un certain nombre vient de Transylvanie. Dans la tranche d'âge 18-30 ans, nous trouvons 23 personnes, dans la tranche d'âge 30-45 ans, on relève 25 individus. Un seul volontaire est âgé de moins de 18 ans au moment de la déclaration de guerre et deux autres sont âgés de plus de 45 ans.

Cette situation offre quelques éclairages sur la motivation des volontaires. La plupart de ces hommes désirent défendre leur nouvelle Patrie. Par ailleurs, le déclenchement de la guerre entraîne la fermeture de nombreuses usines et beaucoup d'ouvriers étrangers se trouvent sans emploi¹¹. Enfin, les Austro-hongrois qui résident sur le territoire français sont internés. Selon les mémoires d'Aladár Kuncz, les conditions de vie en ces lieux sont particulièrement mauvaises. Beaucoup cèdent à la pression des autorités françaises et s'engagent dans la Légion étrangère¹². La majorité écrasante de ces militaires (33 personnes) ne passent qu'un séjour relativement court au sein de l'armée. Ils ne montent pas en grade et restent simples soldats alors que l'ascension est en général assez rapide en temps de guerre. 15 sont nommés sous-officiers et 2 deviennent officiers. Un peu plus de la moitié des engagés (28 personnes) servent dans les différentes unités de la Légion étrangère. Huit individus sont affectés au sein du 1^{er} régiment de marche d'Afrique. Le régiment de marche est formé au début 1915 avec deux bataillons de zouaves et un bataillon de la Légion étrangère. Il est

⁸ COMOR, André-Paul (2013) : *La Légion étrangère. Histoire et dictionnaire*. Paris, Robert Laffont – Ministère de la Défense. 358.

⁹ *Mémoire des hommes (MDH)*. Cp. www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ (Consulté le 31. 07. 2018.)

¹⁰ COMOR 2013, 111–112.

¹¹ PORCH, Douglas (1994) : *La Légion étrangère 1831–1962*. Paris, Fayard. 399–400.

¹² KUNCZ Aladár (1995) : *Fekete kolostor. Feljegyzések a francia internáltságból*. Budapest, Magyar Könyvklub. Cet ouvrage a paru pour la première en français en 1931 sous le titre *Le monastère noir*.

ensuite déployé dans les Dardanelles en 1915-1916¹³. La troupe est ensuite dirigée vers les Balkans pour lutter contre les armées des puissances centrales, puis est utilisée contre les forces bolcheviques en Russie. Enfin, la formation temporaire est dissoute en juin 1919 et ses combattants sont réaffectés à d'autres unités¹⁴. La majorité des pertes sont liées aux opérations brièvement présentées ci-dessus. Mais 20 volontaires hongrois perdent la vie en Afrique du Nord (surtout au Maroc).

La Seconde Guerre mondiale

Lors du second conflit mondial, la France et la Hongrie se trouvent à nouveau dans deux camps politiques et militaires opposés. Cependant, le conflit n'affecte presque pas les relations bilatérales. Cette situation paradoxale s'explique par le fait qu'au moment de l'entrée en guerre de la Hongrie aux côtés des puissances de l'Axe en juin 1941, la France est déjà hors du conflit. Par conséquent, il n'y a pas d'état de guerre entre la France et la Hongrie¹⁵. En raison de cette situation particulière, les relations militaires n'ont pu être que non-officielles.

Pendant les premières décennies du XX^e siècle, de nombreux Hongrois quittent le pays pour des raisons économiques ou politiques. En raison de ce phénomène, la diaspora hongroise est estimée à la fin des années 1930, à trente voire cinquante mille personnes¹⁶. L'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne nazie est accueillie avec enthousiasme auprès des émigrés hongrois qui s'engagent en nombre dans les forces armées françaises¹⁷. D'après des recherches approfondies dans les archives disponibles, on peut constater que le nombre des volontaires hongrois est de 1 572. Ce chiffre est complété par un contingent dont les membres possèdent une citoyenneté différente (roumaine, yougoslave, tchécoslovaque, etc.), mais qui, en raison de leur patronyme, sont indéniablement magyars (96 hommes)¹⁸.

Les deux premières formations constituées à partir des engagés étrangers sont les 11^e et 12^e régiments étrangers d'infanterie (REI)¹⁹, suivis par les 21^e, 22^e et 23^e régiments de marche de volontaires étrangers (RMVE) au tournant de l'année 1939-1940²⁰. En raison de la destruction partielle de la documentation concernant ces unités, les données détaillées sur la composition ethnique ne sont pas disponibles, mais on sait qu'un tiers des volontaires sont des Espagnols républicains et environ 25% sont des juifs d'Europe centrale et orientale. Au total, les représentants d'une cinquantaine de nations sont présents dans ces formations²¹. Les unités sont envoyées dans le nord de la France au printemps 1940 pour être déployées

¹³ Service historique de la Défense GR 26 N 856/1. *1^{er} régiment : J.M.O. 28 février-22 octobre 1915.*

¹⁴ SHD GR 26 N 856/4. *1^{er} régiment : J.M.O. 1^{er} octobre 1917-9 juin 1919.*

¹⁵ HOREL, Catherine (2013) : La France et la Hongrie : affinités passées et présentes, de saint Martin à Nicolas Sarkozy. *Revue historique des Armées*, Vol. 270, N° 1. 11.

¹⁶ JANICAUD, Benjamin (2009) : Les missions religieuses au sein de l'immigration hongroise en France (1927-1940). *Cahiers de la Méditerranée*, Vol. 78, N° 1. 131-132.

¹⁷ FILYÓ Mihály (1986) : *Magyarok az európai antifasiszta ellenállási mozgalmakban*. Budapest, Móra. 52-53.

¹⁸ Mémorial de la Shoah. UEVACJ-EA. MDLX-1 – MDLX-18. *Listes nominatives des volontaires étrangers engagés à servir la France entre le 1^{er} septembre 1939 et le 25 juin 1940.*

¹⁹ MAHUAULT, Jean-Paul (2013) : *Engagés volontaires à la Légion étrangère pour la durée de la guerre (E.V.D.G.) 1870-71, 1914-18, 1939-45*. Paris, Grancher. 271.

²⁰ COMOR 2013, 752.

²¹ MAHUAULT 2013, 270-272.

contre les troupes allemandes. Elles mènent un combat tenace contre un ennemi supérieur en nombre, mais finalement sont obligées de se rendre. La plupart des survivants sont dirigés vers les camps de prisonniers allemands²².

Le nombre des membres actifs de la France libre est estimé à soixante-dix mille²³. Environ trois mille volontaires étrangers issus d'une cinquantaine de pays effectuent un service dans les rangs des Forces françaises libres²⁴. Leurs contingents les plus importants sont constitués par des Espagnols (480 hommes), des Polonais (270 hommes), des Belges (265 hommes) et des Allemands (185 hommes). Selon les données officielles, les Hongrois ne se trouvent pas parmi les dix premières nations du point de vue numérique²⁵, cependant l'analyse détaillée des sources disponibles nuance cette image. Grâce à ce travail, nous pouvons constater que 142 personnes sont en relation avec la Hongrie (par naissance ou par origine ethnique)²⁶, ainsi ces hommes donnent environ 5% des engagés étrangers et occupent la 7^e place dans ce classement des nations.

Les responsables syndicaux hongrois en France décident dès juillet 1940 de mobiliser les ouvriers hongrois par tous les moyens en faveur du combat mené contre l'Occupant. Les actions clandestines des résistants hongrois sont à leurs débuts strictement pacifiques. Ils rédigent, impriment et diffusent des journaux en faveur de la Résistance. Les résistants hongrois, grâce à leur connaissance de la langue allemande et hongroise, diffusent une propagande pacifiste auprès des soldats de l'armée d'occupation allemande avec un certain succès qui entraîne la désertion de plusieurs militaires²⁷. À l'été 1943, est créé le Mouvement pour l'indépendance hongroise (*Magyar Függetlenségi Mozgalom*) dont l'objectif est de regrouper tous les résistants hongrois en France. Le succès de l'organisation est incontestable, car elle met sur pied 70 nouveaux groupes entre juin 1943 et juin 1944. Et le nombre de ses membres actifs est estimé à 1 000 personnes²⁸. 97 résistants hongrois participent régulièrement dans les actions armées contre l'Occupant, dont la plus importante est la contribution à la libération de la capitale française en août 1944²⁹. Le MIH a l'ambition de constituer une unité régulière pour soutenir les armées alliées dans la libération de l'ensemble du pays. On met sur pied la compagnie Petöfi commandée par László Marschall et Imre Palotás. Cette troupe est attachée au 3^e bataillon du 51-22^e régiment international et s'occupe de la protection des lignes de communication (ponts, chemins de fer) et des bases militaires. Sans avoir servi en première ligne, l'unité hongroise est démobilisée à l'automne 1945 avec les autres troupes similaires³⁰. Pendant ces années, la Hongrie a accueilli un grand nombre d'évadés français. Les premiers Français évadés des camps de prisonniers

²² PORCH 1994, 529–532.

²³ MURACCIOLE, Jean-François (2002) : *La France pendant la Seconde Guerre mondiale*. Paris, Librairie Générale Française. 36–37.

²⁴ CRÉMIEUX-BRILHAC, Jean-Louis (2013) : *La France Libre. De l'appel du 18 Juin à la Libération*. Paris, Gallimard. 708.

²⁵ BROCHE, François – MURACCIOLE, Jean-François dir. (2010) : *Dictionnaire de la France libre*. Paris, Robert Laffont. 554–555.

²⁶ SHD GR 16 P. *Dossiers individuels du bureau Résistance*.

²⁷ FÍLYÓ 1986, 56–58.

²⁸ PÉCSI Anna (1968) : Magyar antifasiszták a francia és a belga ellenállási mozgalomban. In GAZSI József – PINTÉR István dir. : *Fegyverrel a fasiszmus ellen*. Budapest, Zrínyi. 257–258.

²⁹ FÍLYÓ 1986, 61–66.

³⁰ PÉCSI 1968, 270–271.

allemands arrivent en Hongrie à la fin de 1940 où les autorités hongroises les internent³¹. Le comportement de celles-ci est très correct envers les réfugiés, la plupart des Français sont logés dans des conditions très confortables et touchent même une solde de l'ambassade de France à Budapest³². Cet accueil généreux est bientôt connu des prisonniers de guerre français en Allemagne. De plus en plus de Français cherchent à gagner la Hongrie et leur nombre s'approche de mille en 1944³³. Cette situation change avec l'occupation allemande le 19 mars 1944. Les autorités allemandes arrêtent et redirigent en Allemagne une partie des évadés français (environ 100 personnes). Cette mesure produit une forte réaction de la part du gouvernement hongrois qui interdit les arrestations par les autorités allemandes³⁴. Les évadés comprennent que leur position privilégiée est menacée et beaucoup cherchent à quitter le pays. Certains rejoignent des groupes de partisans en Yougoslavie ou en Slovaquie et mènent des actions armées contre les troupes allemandes³⁵. Le plus important groupe est la compagnie française sous les ordres de Georges de Lannurien qui participe aux combats du Soulèvement national slovaque à l'été et l'automne 1944³⁶.

Ceux qui choisissent de rester en Hongrie se cachent jusqu'à la fin de la guerre. Après de longues négociations bilatérales franco-soviétiques, les évadés qui ont survécu sont regroupés par les autorités soviétiques dans un camp établi dans la commune de Tura (à proximité de Budapest). Ils sont rapatriés en France par voie maritime à partir du port d'Odessa via Naples en mai 1945³⁷. Plusieurs dizaines de milliers de citoyens français s'engagent dans de différentes unités des forces armées allemandes lors de la Seconde Guerre mondiale. La Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF) est créée en juillet 1941³⁸. Cette unité forme le 638^e régiment d'infanterie de la Wehrmacht³⁹ et est déployée sur le front de l'Est. Les éléments de la LVF luttent à plusieurs reprises avec des formations militaires hongroises, par exemple les 102^e et 108^e divisions d'occupation hongroises de la 2^e armée blindée allemande à l'été 1942⁴⁰.

Nous devons également évoquer la 18^e division de grenadiers SS « Horst Wessel » qui compte dans ses rangs des *Volksdeutsche* du sud de la Hongrie (c'est-à-dire des citoyens hongrois) et des volontaires français⁴¹. Finalement, certains éléments du 4^e régiment du NSKK

³¹ Roos, René (1984) : Évadé en Hongrie (1943–1945). *Revue historique des Armées*, Vol. 156, N° 3. 99.

³² LAGZI, István (1975) : Francia menekültek Magyarországon (Balatonbogláron) a második világháború idején (1942–1945). In Kanyar József dir. : *Somogy megye múltjából – Levéltári évkönyv 6*. Kaposvár, Somogy Megyei Levéltár. 169.

³³ CSERNUS Sándor (2015) : Francia hadifoglyok hétköznapijai Magyarországon, 1940–1945. In GYARMATI György – PIHURIK Judit dir. : *Háborús hétköznapi hadszíntéren, hátorszáiban 1939–1945*. Budapest–Pécs, Magyar Történelmi Társulat – Kronosz Kiadó, ÁBTL. 124.

³⁴ Roos 1984, 103.

³⁵ LAGZI, István (1980) : Militaires français réfugiés en Hongrie 1942–1945. *Acta Historica*, Vol. 26, N° 3–4.; 426–427.

³⁶ SHD GR 13 P 96. *Groupe de combattants français en Slovaquie*.

³⁷ Roos 1984, 106–109.

³⁸ BAMA N 756/201. 8. *Französische SS-Freiwilligen Sturm-Brigade, 1*.

³⁹ AN 72 AJ 258, 232 14. *Soldats français sous uniformes allemands, 1941-1945.*, 3.

⁴⁰ UNGVÁRY Krisztián (2015) : *Magyar megszálló csapatok Friedrich a Szovjetunióban, 1941–1944*. Budapest, Osiris. 303–311.

⁴¹ TIEKE, Wilhelm – REBSTOCK, Friedrich (2000) : *...im letzten Aufgebot. Die Geschichte der 18. SS-Freiwilligen-Panzer Grenadier-Division Horst Wessel*. Coburg, Nation Europa Verlags. 16–29.

(*Nationalsozialistisches Kraftfahrkorps*)⁴² constitué majoritairement d'engagés français sont dirigés en Hongrie au printemps 1945 pour mener des combats antichars contre les blindés soviétiques au nord du lac Balaton – avec un succès limité⁴³.

La guerre froide

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France et la Hongrie sont une nouvelle fois dans deux blocs opposés. L'essentiel des contacts militaires se déroule dans le cadre de la Légion étrangère qui accueille des volontaires hongrois après les grands bouleversements politiques (notamment après la fin de la Seconde Guerre mondiale et suite à la révolution d'octobre 1956). Leur arrivée est saluée également en raison du fait que la France doit faire face à de graves crises : la guerre d'Indochine entre 1945 et 1954 et la guerre d'Algérie de 1954 à 1962.

Fer de lance de l'armée expéditionnaire en Indochine, la Légion étrangère ouvre plusieurs nouveaux bureaux de recrutement et mène une campagne active pour attirer les nouvelles recrues issues de l'Europe centrale et orientale⁴⁴. En même temps, les autorités françaises encouragent l'engagement des prisonniers de guerre se trouvant sous leur surveillance. Le nombre de ces derniers est plus de neuf cent mille grâce au transfert d'hommes sous la garde des puissances anglo-saxonnes⁴⁵. Cette entreprise est une réussite : plus de la moitié des engagés de la Légion arrivent de cette région dans les quinze années d'après-guerre⁴⁶.

Après la fin de l'instruction militaire, ces volontaires sont attachés aux unités légionnaires en Indochine : les 2^e, 3^e et 5^e régiments étrangers d'infanterie, le 1^{er} régiment étranger de cavalerie et la 13^e demi-brigade de Légion étrangère qui sont suivis plus tard par les 1^{er} et 2^e bataillons étrangers de parachutistes. Bien que cet ensemble légionnaire ne constitue qu'environ 15% des effectifs, leur valeur combattante est particulièrement élevée⁴⁷.

Le nombre des légionnaires qui participent aux opérations est 72 833 (mais il ne dépasse pas 20 000 au même moment⁴⁸). Leur nationalité n'est pas donnée mais celle des légionnaires tombés est connue. Sur cette liste, nous trouvons 10 483 hommes (309 officiers, 1 082 sous-officiers et 9 092 légionnaires), c'est-à-dire 14% des forces déployées⁴⁹. D'après ces données, 212 soldats de nationalité hongroise meurent pendant le conflit, mais le nombre de ceux d'origine hongroise est certainement plus élevé, car beaucoup de citoyens roumains, tchécoslovaques, yougoslaves, etc. possèdent en effet des racines hongroises⁵⁰.

⁴² Corps de transport nazi.

⁴³ FORBES, Robert (2005) : *Pour l'Europe, les volontaires français de la Waffen-SS*. Paris, Éditions de l'Aenece. 234.

⁴⁴ MONTAGNON, Pierre (1999) : *La légion étrangère. De 1831 à nos jours*. Paris, Pygmalion. 308–309.

⁴⁵ BLOND, Georges (2008) : *Histoire de la Légion étrangère*. Paris, Perrin. 432.

⁴⁶ COMOR 2013, 647.

⁴⁷ PORCH 1994, 608.

⁴⁸ BERGOT, Erwan (1975) : *La Légion au combat. Narvik, Bir Hakeim, Diên Bien Phu. La 13^e demi-brigade de Légion étrangère*. Paris, Presses de la Cité. 318–319.

⁴⁹ WINDROW, Martin (1996) : *French Foreign Legion infantry and cavalry since 1945*. London, Osprey Publishing Ltd. 22.

⁵⁰ MDH.

Toutes les formations légionnaires mentionnées ci-dessus participent à la guerre d'Algérie avec également les 1^{er} et 4^e régiments étrangers d'infanterie et d'autres unités de transport, de réparation et du génie. Ce contingent constitue moins de 5% des forces terrestres françaises déployées⁵¹. Concernant le nombre des Hongrois qui ont pris part à la guerre, nous avons des informations par rapport aux effectifs de 1958 : 5,3% des 20 100 légionnaires déployés, soit 1 060 personnes, sont magyarophones⁵². Probablement, ce contingent hongrois est constitué de volontaires ayant déjà servi pendant la guerre d'Indochine et d'engagés arrivés en France après 1956. Dans ce conflit, la Légion perd 9,7% de ses effectifs : 65 officiers, 278 sous-officiers et 1 633 légionnaires⁵³. Par rapport au nombre des Hongrois tombés, nous n'avons pas d'informations précises : seules 26 victimes sont connues⁵⁴.

En raison de la fermeture plus hermétique du bloc de l'Est, le nombre d'engagés hongrois dans la Légion étrangère connaît une baisse importante et met un terme à l'essentiel des contacts militaires entre les deux pays jusqu'en 1990.

*

Malgré la distance géographique et politique importante entre les deux pays, France et Hongrie maintiennent au XX^e siècle des relations, bien que les deux États se trouvent opposés plusieurs fois. Dans la majorité des cas toutefois, cette hostilité n'est pas directe et est simplement liée à la logique des systèmes d'alliances européens. Les deux pays établissent malgré cela et à plusieurs reprises une coopération militaire, quand bien même celle-ci s'affranchit du cadre officiel.

Bibliographie

- BALLA Tibor (2013) : Troupes hongroises sur le front de l'ouest pendant la Grande Guerre. *Revue historique des armées*, Vol. 270, N° 1, 31–40.
- BERGOT, Erwan (1975) : *La Légion au combat. Narvik, Bir Hakeim, Diên Bien Phu. La 13^e demi-brigade de Légion étrangère*. Paris, Presses de la Cité. 318–319.
- BLOND, Georges (2008) : *Histoire de la Légion étrangère*. Paris, Perrin.
- BOISSEAU, Raymond (2009) : La levée de Bercheny-hussards. *Revue historique des armées*, Vol. 255, N° 2. 15–21.
- BROCHE, François – MURACCIOLE, Jean-François dir. (2010) : *Dictionnaire de la France libre*. Paris, Robert Laffont.
- COMOR, André-Paul (2010) : La Légion étrangère dans la guerre d'Algérie, 1954–1962. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Vol. 237, N° 1. 93.
- COMOR, André-Paul (2013) : *La Légion étrangère. Histoire et dictionnaire*. Paris, Robert Laffont – Ministère de la Défense.

⁵¹ COMOR 2013, 89–90.

⁵² NÓVÉ Béla (2016) : *Patria nostra. '56-os menekült kamaszok a Francia Idegenlégióban*. Budapest, Balassi. 398.

⁵³ COMOR, André-Paul (2010) : La Légion étrangère dans la guerre d'Algérie, 1954–1962. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Vol. 237, N° 1. 93.

⁵⁴ NÓVÉ 2016, 456.

- CRÉMIEUX-BRILHAC, Jean-Louis (2013) : *La France Libre. De l'appel du 18 Juin à la Libération*. Paris, Gallimard.
- CSEERNUS Sándor (2015) : Francia hadifoglyok hétköznapijai Magyarországon, 1940–1945. In GYARMATI György – PIHURIK Judit dir. : *Háborús hétköznapiak hadszíntéren, hátszországban 1939–1945*. Budapest–Pécs, Magyar Történelmi Társulat – Kronosz Kiadó, ÁBTL. 124.
- FILYÓ Mihály (1986) : *Magyarok az európai antifasiszta ellenállási mozgalmakban*. Budapest, Móra.
- FORBES, Robert (2005) : *Pour l'Europe, les volontaires français de la Waffen-SS*. Paris, Éditions de l'Aencre.
- HOREL, Catherine (2013) : La France et la Hongrie : affinités passées et présentes, de saint Martin à Nicolas Sarkozy. *Revue historique des Armées*, Vol. 270, N° 1. 11.
- JANICAUD, Benjamin (2009) : Les missions religieuses au sein de l'immigration hongroise en France (1927–1940). *Cahiers de la Méditerranée*, Vol. 78, N° 1. 131–132.
- KRISTÓ Gyula (1998) : *Magyarország története 895–1301*. Budapest, Osiris.
- KUNCZ Aladár (1995) : *Fekete kolostor. Feljegyzések a francia internáltságból*. Budapest, Magyar Könyvklub.
- LAGZI, István (1975) : Francia menekültek Magyarországon (Balatonbogláron) a második világháború idején (1942–1945). In Kanyar József dir. : *Somogy megye múltjából – Levéltári évkönyv 6*. Kaposvár, Somogy Megyei Levéltár. 169.
- LAGZI, István (1980) : Militaires français réfugiés en Hongrie 1942–1945. *Acta Historica*, Vol. 26, N° 3–4, 426–427.
- MAHUAULT, Jean-Paul (2013) : *Engagés volontaires à la Légion étrangère pour la durée de la guerre (E.V.D.G.) 1870–71, 1914–18, 1939–45*. Paris, Grancher.
- Mémoire des hommes (MDH)*. Cp. www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ (Consulté le 26. 07. 2019.)
- MONTAGNON, Pierre (1999) : *La légion étrangère. De 1831 à nos jours*. Paris, Pygmalion.
- MURACCIOLE, Jean-François (2002) : *La France pendant la Seconde Guerre mondiale*. Paris, Librairie Générale Française.
- NÓVÉ Béla (2016) : *Patria nostra. '56-os menekült kamaszok a Francia Idegenlégióban*. Budapest, Balassi.
- PÉCSI Anna (1968) : Magyar antifasiszták a francia és a belga ellenállási mozgalomban. In GAZSI József – PINTÉR István dir. *Fegyverrel a fasiszta ellen*. Budapest, Zrínyi. 257–258.
- PORCH, Douglas (1994) : *La Légion étrangère 1831–1962*. Paris, Fayard. 399–400
- ROCHER, Yves-Marie (2011) : Louis XIV et la guerre d'Indépendance hongroise (1701–1711). *Revue historique des armées*, Vol. 263, N° 2. 63–74.
- ROMSICS Ignác (2001) : *Magyarország története a XX. században*. Budapest, Osiris.
- ROOS, René (1984) : Évadé en Hongrie (1943–1945). *Revue historique des Armées*, Vol. 156, N° 3.
- UNGVÁRY Krisztián (2015) : *Magyar megszálló csapatok Friedrich a Szovjetunióban, 1941–1944*. Budapest, Osiris.
- TIEKE, Wilhelm – REBSTOCK, Friedrich (2000) : *...im letzten Aufgebot. Die Geschichte der 18. SS-Freiwilligen-Panzer Grenadier-Division Horst Wessel*. Coburg, Nation Europa Verlags.
- TÓTH Ferenc (2007) : *Saint-Gotthard 1664. Une bataille européenne*. Panazol, Lavauzelle.
- WINDROW, Martin (1996) : *French Foreign Legion infantry and cavalry since 1945*. London, Osprey Publishing Ltd.
- ZÖLLNER, Erich (1998) : *Ausztria története*. Budapest, Osiris.

Le processus d'Helsinki, clé de voûte de la politique française de détente à l'égard de l'Europe centrale et orientale

Nicolas Badalassi

« Pour ce qui est des régimes, nous pensons qu'il n'y a certes aucune chance que l'URSS laisse un pays socialiste renverser le sien et abandonner le système. Nous croyons néanmoins qu'un rapprochement, des échanges, la coopération et la contagion entre les deux mondes nous offrent des chances de faire diffuser le virus de la liberté, plutôt que d'être nous-mêmes contaminés. C'est là un pari, mais il a des chances d'être progressivement gagné »¹.

C'est par ces mots que le président Georges Pompidou justifie auprès du premier ministre britannique Edward Heath en 1972 l'engagement de la France dans la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), dont les préparatifs s'ouvrent à Helsinki quelques mois plus tard. Ces propos reflètent une conviction ancrée dans l'esprit de nombreux diplomates français : les pays occidentaux se doivent de créer des instruments qui permettraient aux sociétés civiles situées derrière le rideau de fer de profiter du développement des échanges Est-Ouest et d'ainsi améliorer leurs conditions de vie, d'expression et de sécurité. Cette volonté est née d'une prise de conscience progressive, que le Printemps de Prague et sa répression en août 1968 ont contribué à faire émerger : le désir de libéralisation demeure intense chez les peuples de l'Europe socialiste, mais Moscou entend bien conserver sa mainmise sur cette partie du continent.

Au seuil des années 1970, la politique de la France à l'égard de l'Europe centrale et orientale semble être à un tournant : le sort des populations doit être pris en compte tout autant que les rapports avec les États. Néanmoins, en aucun cas cette nouvelle donnée ne constitue un *aggiornamento*. Au contraire, ce souci nouveau des sociétés vient compléter la politique de « détente, entente, coopération » définie et menée par le général de Gaulle depuis le début de la décennie 1960. Simplement, dans un contexte marqué par les révoltes de la jeunesse estudiantine, par la condamnation internationale de l'intervention américaine au Vietnam et, de fait, par l'émergence du débat sur les droits de l'homme, la politique gaulienne de détente fondée sur le rapport d'État à État ne suffit plus. Jusqu'alors, cette politique s'était basée sur l'idée que la coopération intergouvernementale permettrait de dépasser peu à peu les divisions idéologiques et d'affaiblir le *statu quo* européen. Si une telle orientation demeure nécessaire afin de préserver le dialogue avec les autorités socialistes à un moment

¹ Entretien Georges Pompidou/Edward Heath, 19 mars 1972, *Chequers Court*. Archives nationales de France (AN), 5 AG 2 108, Grande-Bretagne.

où les enjeux de la sécurité européenne paraissent évoluer du fait de l'*Ostpolitik* ouest-allemande, la volonté soviétique de geler la situation géopolitique convainc les Français et leurs partenaires de la Communauté européenne que le temps est venu de redéfinir les conditions du dialogue en accordant davantage d'importance aux sociétés civiles.

Cette contribution propose de démontrer en quoi la CSCE se situe au carrefour de deux impératifs de la politique française à l'égard des pays d'Europe centrale et orientale – maintenir le dialogue politique et dégager des dispositifs en faveur des populations – et devient la clé de voûte des relations entre la France et ces États jusqu'à la fin de la guerre froide.

Il s'agira de voir en premier lieu que, dès les années 1960, le projet de conférence sur la sécurité européenne fait office de sujet de conversation privilégié entre Paris et les capitales du pacte de Varsovie, mais que les différences de perception de la sécurité européenne suscitent un malentendu permanent. Une deuxième partie s'arrêtera sur les étapes majeures que constituent la répression du Printemps de Prague et l'*Ostpolitik* de Willy Brandt dans le processus d'acceptation de la CSCE par les Français. La troisième partie montrera en quoi la CSCE a redéfini les rapports entre la France et l'Europe centrale et orientale.

La France et les pays d'Europe centrale et orientale à l'ère gaullienne : le malentendu permanent

Sécurité européenne et question allemande, au cœur du rapprochement entre la France et les pays du pacte de Varsovie

Dans les années 1960, le général de Gaulle souhaite faire de sa politique de détente un modèle du genre. À ses yeux, la France, débarrassée du « boulet algérien », dotée de l'arme nucléaire et soucieuse de ne plus dépendre du bon vouloir des États-Unis en matière de sécurité, doit ouvrir la voie à un dialogue Est-Ouest et à un dépassement de la guerre froide. De Gaulle considère la division de l'Europe comme « une anomalie historique ». Pour lui, les relations internationales européennes doivent être le fait de nations capables de se parler indépendamment des alliances militaires auxquelles elles appartiennent.

À partir de 1964, les rencontres entre diplomates français et responsables du bloc socialiste deviennent de plus en plus fréquentes. Bien conscient que rien ne peut se faire à l'Est sans passer par Moscou, de Gaulle donne la priorité à l'URSS. Parmi les pays satellites, la Pologne et la Roumanie ont les faveurs de sa politique ; la Pologne en raison de ses liens historiques avec la France, la Roumanie du fait de sa supposée politique d'indépendance à l'égard du Kremlin. Ces deux États auront le privilège d'une visite du président en 1967 et 1968, dans la foulée du voyage triomphal de juin 1966 en Union soviétique. La Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Bulgarie ne sont pas oubliées mais ne sont pas prioritaires et doivent se contenter des visites de Maurice Couve de Murville, le ministre des Affaires étrangères.

Trois sujets dominent les conversations : la question allemande, les échanges économiques et commerciaux, le projet de conférence sur la sécurité européenne (CSE). Peu à peu, ces trois thèmes en viennent à n'en former plus qu'un, du moins dans l'esprit des dirigeants communistes : la future conférence devra régler le problème allemand et améliorer la coopération économique. Une telle conception des rapports entre les deux côtés du rideau

de fer crée d'emblée une situation de malentendu qui va caractériser les relations entre ces pays et la France pendant une décennie au moins.

Le projet de conférence européenne cristallise à lui seul le malentendu. Initiée par la diplomatie soviétique sous la forme d'un traité de sécurité collective proposé aux Occidentaux en 1954, l'idée d'une conférence paneuropéenne dévolue à la sécurité du continent devient à partir de 1957 la pierre de touche de la politique étrangère polonaise. Soucieux de garantir sa sécurité face au « revanchisme allemand » incarné par la RFA, le gouvernement de Wladyslaw Gomulka ne cesse de promouvoir, entre la fin des années 1950 et la deuxième moitié des années 1960, son concept de conférence destinée à dénucléariser l'Europe centrale (Allemagne, Tchécoslovaquie, Pologne), à geler les frontières européennes (et notamment la ligne Oder-Neisse entre la Pologne et l'Allemagne) et à élaborer un traité de non-recours à la force qui empêcherait les Allemands de s'en prendre à leurs voisins de l'Est².

Jusqu'en 1969, la Pologne et, dans une moindre mesure, ses alliés tchécoslovaque et hongrois se posent en fers de lance de la sécurité en Europe centrale. Aux yeux de leurs dirigeants, la priorité doit être de rendre l'Allemagne inoffensive en consacrant sa division, ses frontières et son interdiction d'accéder à l'arme nucléaire. Ces préoccupations sont propres à ces États et sont à distinguer des arguments avancés par l'URSS ou la Roumanie. Pour la diplomatie brejnévienne, une conférence sur la sécurité devrait prioritairement faire reconnaître aux Occidentaux la mainmise soviétique sur l'Europe centrale et orientale via un accord sur l'intangibilité des frontières, le non-recours à la force et la non-ingérence dans les affaires intérieures. Une fois le sort de l'Europe gelé, Moscou pourrait concentrer ses efforts sur ses relations avec la Chine populaire, devenues difficiles depuis les années 1950³.

En dépit de ces divergences, entre 1964 et 1969, tous les pays du pacte de Varsovie promeuvent le projet de conférence auprès des responsables occidentaux. La France du général de Gaulle occupe une place de choix : on est persuadé à l'Est que le président français souhaite lui aussi consacrer le *statu quo*. Dans sa conférence de presse du 4 février 1965, il en appelle à la reconnaissance des frontières et présente la question allemande comme un problème qui concerne tous les Européens. De tels propos sont perçus de l'autre côté du rideau de fer comme particulièrement encourageants : la France a toutes les raisons d'accepter le projet de conférence. C'est comme cela que les Polonais et les Soviétiques comprennent le message, oubliant ou feignant d'oublier que si de Gaulle parle effectivement de reconnaissance des frontières, c'est à la frontière Oder-Neisse qu'il se réfère, jamais à la frontière interallemande⁴. Au contraire, et il le dit clairement, en tant que nation, l'Allemagne aspire à être réunifiée. En d'autres termes, il est hors de question de consacrer le *statu quo* européen.

² SELVAGE, Douglas (2008) : The Warsaw Pact and the European Security Conference, 1964–1969. Sovereignty, hegemony, and the German question. In WENGER, Andreas – MASTNY, Vojtech – NUENLIST, Christian dir. : *Origins of the European Security System : the Helsinki Process revisited. 1965–1975*. London, Routledge. 85–106.

³ BADALASSI, Nicolas (2014) : *En finir avec la Guerre froide. La France, l'Europe et le processus d'Helsinki, 1965–1975*. Rennes, PUR.

⁴ *Note de la sous-direction d'Europe orientale (SDEO), 30 août 1965*. Archives du Quai d'Orsay (AMAE), Europe 1944–..., Pologne. Vol. 369.

Le *statu quo* européen en question

Lorsqu'en 1966 Maurice Couve de Murville entreprend une tournée des capitales du pacte de Varsovie, la question d'une participation éventuelle de la France à une CSE lui est systématiquement soumise, sans toutefois mettre forcément en avant une vision socialiste commune du projet.

Ainsi, Gomulka et son ministre des Affaires étrangères insistent sur la nécessité de neutraliser l'Allemagne. De même, lors de la rencontre de Couve de Murville avec son homologue hongrois János Péter le 28 juillet 1966, celui-ci l'incite à privilégier le dialogue entre les pays proches de l'Allemagne occidentale au nom du principe d'européanisation de la question allemande⁵.

À Bucarest, on insiste sur la latitude d'action qu'une conférence pourrait conférer aux pays satellites : jouant sur la corde, sensible aux oreilles des Français, de l'indépendance nationale, la Roumanie de Ceaușescu tend à démontrer qu'un tel événement, fondé sur le principe « un pays, une voix », participerait de l'émancipation vis-à-vis de Moscou, reproduisant le schéma élaboré par la France à l'égard des États-Unis. À ces arguments purement politiques et sécuritaires s'ajoutent les arguments économiques et commerciaux. La Hongrie et la Pologne se distinguent de leurs partenaires de par leur insistance sur les aspects économiques. Péter et Rapacki se plaignent auprès de Couve, à l'été 1966, de la propension du Marché commun à diviser l'Europe en raison de ses barrières tarifaires à l'encontre des pays qui n'en sont pas membres. Une conférence paneuropéenne pourrait, selon eux, résoudre le problème en mettant sur pied un organisme de coopération économique, scientifique et technique qui s'étendrait à tout le continent.

Au Quai d'Orsay, on en conclut que les arguments en faveur de la CSE évoluent en fonction de la distance géographique des pays du pacte de Varsovie par rapport à l'Allemagne. Plus un pays est proche de l'Allemagne, plus sa vision de la sécurité est fondée sur le rapport à celle-ci⁶. Ainsi, la question allemande est en permanence au cœur du dialogue noué par la France avec les pays socialistes centre-européens. Preuve en est que c'est cette même question allemande qui, jusqu'en 1969, permet à la France de repousser l'offre de CSE, sans toutefois opposer à ses interlocuteurs un refus catégorique qui risquerait de nuire aux efforts de détente entrepris depuis 1964.

Pour de Gaulle, la France ne peut accepter un projet tourné contre la RFA, à l'instar de ce que souhaitent faire Varsovie, Prague et Budapest qui, comme Moscou, continuent de présenter les Allemands de l'Ouest comme des « revanchards ». Un tel discours est d'autant plus inacceptable pour de Gaulle qu'à partir de décembre 1966 la grande coalition dirigée par Kurt Kiesinger s'efforce – pour un temps – d'améliorer ses relations avec les voisins orientaux de l'Allemagne, à travers la mise en place d'une première *Ostpolitik*, menée par le ministre fédéral des Affaires étrangères, Willy Brandt. Plus largement, le Général considère qu'une CSE n'est possible que dans le contexte d'une détente solide et durable. Et selon lui, la détente ne peut perdurer si un certain nombre de conditions ne sont pas remplies : les

⁵ Entretien Bachev/Couve de Murville, 29 avril 1966, Sofia. AN, 5 AG 1 168, Bulgarie; Entretien Gomulka/Couve de Murville, 20 mai 1966, Varsovie. AN, 5 AG 1 182, Pologne; Entretien Peter/Couve de Murville, 28 juillet 1966, Budapest. AN, 5 AG 1 177, Hongrie.

⁶ Entretien Couve de Murville/Rapacki, 26 janvier 1967, Paris. AN, 5 AG 1 182, Pologne; entretiens Couve de Murville/Brandt, 13 janvier et 27 avril 1967. AN, 5 AG 1 162, RFA.

pays d'Europe du Centre et de l'Est d'une part et la RFA d'autre part doivent améliorer leurs relations ; les Allemands doivent reconnaître les frontières de 1945, à savoir la ligne Oder-Neisse et la nullité des accords de Munich ; ils doivent renoncer définitivement à posséder l'arme atomique ; les États-Unis doivent quitter le Vietnam⁷. En bref, si la détente ne peut s'installer durablement, c'est à cause des autres.

À partir de 1967, les diplomates français se font de moins en moins d'illusions : les relations entre la RFA et ses voisins de l'Est ne semblent pas prêtes à s'améliorer. Le voyage de Charles de Gaulle en Pologne 1967 est à cet égard une véritable douche froide. Gomulka n'envisage une normalisation des relations avec la RFA qu'à condition que celle-ci commence par reconnaître la ligne Oder-Neisse et que toutes les frontières européennes, y compris la frontière interallemande, soient gelées⁸.

La politique de « détente, entente, coopération » ne porte pas les fruits escomptés. Plus encore, les pays du pacte de Varsovie utilisent la France comme un tremplin pour accéder à la RFA et aux États-Unis. Au retour de Pologne, la déception est grande au Quai d'Orsay et à l'Élysée. Pour autant, si l'horizon de la politique de détente à la française paraît s'assombrir, l'espoir d'un dépassement du système bipolaire sur le long terme reste perceptible. Ainsi, afin de maintenir ouvert le dialogue sur la sécurité européenne, de Gaulle accepte d'ouvrir des consultations sur le projet de CSE, bien qu'il demeure convaincu de l'inutilité d'une pareille conférence tant que la RFA n'aura pas amélioré ses relations avec l'Est⁹. Et le Général de dénoncer les réticences grandissantes du chancelier Kiesinger. Les événements de 1968 font par conséquent figure de coup de grâce. Pourtant, ils vont agir comme de véritables accélérateurs en matière de redéfinition de la sécurité européenne.

Prague, Budapest, Bonn : l'Europe centrale, moteur de la politique française de détente

En 1968 et 1969, deux facteurs contribuent à la réévaluation de la politique française à l'égard des pays du bloc socialiste : la répression du printemps de Prague et l'arrivée au pouvoir de Willy Brandt en RFA. Entre ces deux événements, les pays du pacte de Varsovie relancent leur projet de CSE via « l'appel de Budapest ».

La progressive réaction de la diplomatie française à la répression du printemps de Prague

De Gaulle perçoit la répression du printemps de Prague et l'absence de réaction des États-Unis comme une preuve que les deux grands ne cherchent qu'à préserver la division de l'Europe. Cela explique la virulence de la critique gaullienne à l'encontre d'une détente bipolaire qui se ferait entre Moscou et Washington au détriment des Européens. Malgré l'immense déception que suscite l'intervention soviétique, le Général entend poursuivre

⁷ *Entretien de Gaulle/U-Thant, 30 avril 1966, Paris. AN, 5 AG 1 179, ONU; entretien Rapacki/Couve de Murville, 19 mai 1966, Varsovie. AN, 5 AG 1 182, Pologne.*

⁸ *Entretien de Gaulle/Gomulka, 11 septembre 1967, Varsovie. AN, 5 AG 1 182, Pologne.*

⁹ *Entretien de Gaulle/Zorine, 4 octobre 1967, Paris. AN, 5 AG 1 188, URSS.*

sur la voie qui est la sienne : la sécurité européenne doit d'abord être le fait des peuples du continent¹⁰.

Mais la réponse française à la répression du printemps de Prague ne se résume pas à cela et doit être analysée sur le long terme. En effet, en 1968, une diplomatie à deux vitesses se développe à Paris : si le général de Gaulle et Michel Debré entendent poursuivre la politique de détente bilatérale, une nouvelle génération de diplomates – âgée d'une quarantaine d'années en moyenne – envisage de la réorienter en privilégiant d'autres moyens que le strict bilatéralisme. Ces agents du Quai d'Orsay se nomment Jacques Andréani, François Plaisant, Alain Pierret, Gérard André ou encore Jacques Chazelle. Pour eux, le printemps de Prague puis sa répression sont autant de signes que les populations d'Europe centrale et orientale ont besoin d'oxygène¹¹. Ces diplomates considèrent que leur mission doit être de définir des normes à destination non pas des États mais bel et bien des sociétés, notamment celles situées de l'autre côté du rideau de fer.

Nouvellement promu à des postes de décision – comme Jacques Andréani à la sous-direction d'Europe orientale du Quai d'Orsay – ils savent que dans les pays d'Europe occidentale, ni les dirigeants politiques ni les ministères des Affaires étrangères n'ont les moyens d'intervenir unilatéralement et de manière efficace auprès des sociétés de l'Europe du Centre et de l'Est sans compromettre les relations relativement bonnes nouées avec les États du pacte de Varsovie depuis le milieu des années 1960. La conférence sur la sécurité tant désirée par l'URSS de Brejnev et la Pologne de Gomulka apparaît alors comme une occasion en or pour faire adopter des mesures à destination des sociétés socialistes, et ce d'autant plus qu'en 1969 les dirigeants communistes lancent une nouvelle offensive diplomatique sur ce sujet en direction de l'Ouest.

L'appel de Budapest

Parmi les pays qui ont encouragé la répression du printemps de Prague, la Pologne et la RDA figurent en bonne place. Elles redoutent en effet une trop grande ouverture de la Tchécoslovaquie vers la RFA, alors que celle-ci n'a reconnu ni la ligne Oder-Neisse ni la division allemande. Aussi espèrent-elles à la fin du mois d'août 1968 que Moscou préservera une ligne dure à l'encontre de Bonn. Leurs espoirs retombent dès l'automne avec la décision soviétique d'engager un dialogue direct avec les Allemands au moment où Willy Brandt accède à la chancellerie. Ce lien direct confirme à nouveau l'hégémonie de l'URSS sur l'Europe centrale et orientale et limite encore un peu la souveraineté des États socialistes. Par conséquent, les régimes de Varsovie et de Berlin-Est poussent davantage à la convocation d'une CSE, seul moyen pour eux de se faire entendre et de conduire la RFA à reconnaître toutes les frontières issues de la Seconde Guerre mondiale. Ils s'associent pleinement à l'appel de Budapest lancé par les pays socialistes le 17 mars 1969 et qui en appelle à la tenue d'une CSE. Néanmoins, à Budapest, les Polonais et les Allemands de l'Est ne parviennent

¹⁰ Bozo, Frédéric (1996) : *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance atlantique (1958–1969)*. Paris, Plon. 197.

¹¹ *Note SDEO, 3 mai 1968*. AMAE, Europe 1966–1970, Organismes internationaux et grandes questions internationales, Vol. 2034.

pas à faire prévaloir leur point de vue selon lequel il faut réunir la conférence seulement après que Bonn aura reconnu la RDA et l'Oder-Neisse. L'URSS ne pose au contraire aucune condition à la CSE. Gomulka comprend qu'il n'a plus qu'à entamer lui aussi un dialogue bilatéral avec la RFA¹².

Encore une fois, les motivations de l'URSS diffèrent de celles de ses satellites. Il faut distinguer ici les motifs conjoncturels des buts structurels. Parmi les premiers, il y a surtout l'intention du Kremlin d'utiliser la conférence pour montrer sa volonté de négocier bilatéralement avec Bonn, en particulier sur la question de la renonciation à la force. Il est donc hors de question de provoquer la RFA sur la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse et de la RFA. Par ailleurs, l'engagement énergique de Moscou dans la promotion de la CSE ne doit pas être considéré indépendamment de la détérioration des relations sino-soviétiques et des incidents armés qui, en mars 1969, se produisent le long de la frontière, sur la rivière Oussouri.

La reconnaissance de la frontière Oder-Neisse et de la RDA sont en revanche, avec l'obtention d'un traité sur le non recours à la force en tant que tel, des objectifs structurels. De même, en relayant les demandes de ses alliés pour une conférence et en déclarant vouloir négocier avec la RFA au nom de tout le pacte de Varsovie, l'URSS entend réaffirmer son *leadership* et le faire reconnaître par les Occidentaux, ce qui correspond là aussi à un but que Moscou assigne à la CSE depuis le début.

De fait, si, en 1969, le facteur allemand est moins présent dans la conception soviétique de CSE que ce qu'il ne l'est chez d'autres pays socialistes – la Pologne et la RDA – obnubilés par la question allemande, c'est surtout pour une raison tactique. Les Soviétiques font donc appel aux Hongrois, jugés fidèles à la politique de l'URSS et, surtout, n'ayant pas de frontière commune avec l'Allemagne, pour les aider à parvenir à leurs fins. La Hongrie devient ainsi en 1969 le plus proche collaborateur du Kremlin pour ce qui concerne la définition de la politique de détente du bloc de l'Est. Les Hongrois n'ont rien à perdre dans une conférence européenne, au mieux ils espèrent y gagner en développant leurs contacts avec l'Ouest. S'instaure une relation spéciale entre Moscou et Budapest qui neutralise les positions jugées excessives des Polonais, des Roumains et des Allemands de l'Est¹³.

Le 2 avril 1969, l'ambassadeur de Hongrie à Paris remet au Quai d'Orsay le texte de l'appel de Budapest en exprimant l'espoir que le gouvernement français « l'appuiera de façon efficace »¹⁴. La France considère recevable l'idée d'une conférence mais les arguments qu'elle présentait à son encontre avant août 1968 se justifient davantage après l'intervention en Tchécoslovaquie : la détente n'étant pas suffisamment avancée, on ne peut multilatéraliser le processus de coopération Est-Ouest, sinon on ne ferait que servir le rapprochement entre les deux Grands¹⁵.

En coulisses, l'idée d'utiliser le projet de conférence pour améliorer le sort des peuples de l'Est et d'éviter que Moscou ne réitère l'opération d'août 1968 fait son chemin, notamment au sein de la sous-direction d'Europe orientale du Quai d'Orsay pour laquelle le contexte de la guerre du Vietnam et celui de l'éveil des sociétés civiles – dont le Mai 68 français

¹² SELVAGE 2008, 92–94.

¹³ SELVAGE 2008, 102.

¹⁴ *Télégramme circulaire du 4 avril 1969*. AMAE, Europe 1966–1970, Organismes internationaux..., Vol. 2035.

¹⁵ *Note SDEO, 22 mars 1969*. AMAE, URSS, Vol. 2693.

n'est qu'une illustration – incitent à une meilleure prise en compte du principe de respect des droits de l'homme dans la définition de la politique étrangère des pays occidentaux¹⁶.

Georges Pompidou et les nouvelles orientations de la politique de détente française

Quelques mois à peine après son accession à la présidence de la République à la suite de la démission du général de Gaulle le 28 avril 1969, Georges Pompidou ne cache pas son soutien à l'idée de CSE, tranchant avec l'attitude réticente de son prédécesseur. Pompidou est vite convaincu qu'en élargissant l'ordre du jour de la conférence proposée par les Soviétiques à des thèmes de coopération aptes à faciliter le dépassement de l'ordre bipolaire – les échanges culturels notamment – ce projet pourra apparaître à la fois comme un instrument pour diminuer la pression sur les pays du bloc de l'Est et prévenir toute nouvelle intervention comme à Prague¹⁷, et comme un moyen de poursuivre le dialogue avec l'URSS¹⁸. La Conférence sur la Sécurité en Europe doit donc être une Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe : s'ils veulent que la conférence voie le jour, les Soviétiques sont forcés d'accepter qu'elle aborde les questions de la circulation des hommes, des idées et des informations.

Un autre facteur qui explique l'acceptation française est l'*Ostpolitik* que met en place le chancelier Willy Brandt à partir de 1969. La crainte que le rapprochement germano-soviétique mène Bonn à échanger la réunification de l'Allemagne contre sa neutralisation conduit Pompidou et le Quai d'Orsay à voir dans l'idée de conférence une façon d'encadrer l'*Ostpolitik*¹⁹. Cela ne signifie pas pour autant que la France ne soutient pas la politique de Brandt à l'Est : au contraire, elle ne cesse depuis les années 1960 d'appeler à une amélioration des relations entre la RFA et l'URSS. Paris doit simplement avoir son mot à dire, au nom du quadripartisme. Et, précisément, il est prévu que la CSCE porte sur des thèmes qui font l'objet d'une négociation germano-soviétique préalable, comme le non-recours à la force ou l'inviolabilité des frontières.

En revanche, la France se démarque de ses alliés atlantiques en refusant de lier l'ouverture de la conférence à celle des négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces (*Mutual and Balanced Forces Reductions*) réclamées par l'OTAN depuis 1968. Elle ne voit dans les MBFR qu'un instrument du bloc à bloc et du *condominium* soviéto-américain que la CSCE doit justement permettre de contrer en permettant à chaque pays d'Europe de s'exprimer en son nom propre et en dehors des alliances militaires.

Un ultime facteur doit être considéré pour expliquer l'accord donné par Pompidou : la Coopération politique européenne (CPE), lancée lors de la conférence européenne de La Haye en décembre 1969. Dans la mesure où les États-Unis en sont absents, où elle n'a aucune compétence militaire et où elle constitue un point de départ de la coopération paneuropéenne

¹⁶ *Notes SDEO, 28 et 29 mars 1969*. AMAE, Europe 1944–..., Tchécoslovaquie, Vol. 350.

¹⁷ *Note SDEO, 13 septembre 1969*. AMAE, Europe 1966-1970, Organismes internationaux..., Vol. 2014; *Entretien Beaumarchais/Trhlik, 22 octobre 1969, Prague*. AMAE, Europe 1944–..., RFA, Vol. 1629.

¹⁸ *Entretien Pompidou/Brosio, 19 novembre 1969, Paris*. AN, 5 AG 2 1041, OTAN, relations Est-Ouest.

¹⁹ *Entretien Pompidou/Brandt, 30 janvier 1970, Paris*. AN, 5 AG 2 104, RFA; *entretiens Pompidou/Brandt, 4 décembre 1971 et 10 février 1972, Paris*. AN, 5 AG 2 1011, RFA.

intergouvernementale, la CPE est pour les responsables de la diplomatie française le meilleur moyen d'harmoniser les positions occidentales vis-à-vis du processus d'Helsinki.

La CSCE est l'occasion pour les Neuf de promouvoir les valeurs à la base de la construction européenne²⁰. Les principes de démocratie et de respect des droits de l'homme, tout comme la libre coopération économique et commerciale, qui sous-tendent le fonctionnement de la Communauté doivent désormais s'exporter dans toute l'Europe et surtout au-delà du rideau de fer, *via* la CSCE.

La France et les pays d'Europe centrale et orientale à la CSCE : vers le dépassement du rideau de fer

Un dialogue permanent

Les préparatifs de la CSCE se tiennent à Helsinki de novembre 1972 à juin 1973. Ils précèdent la conférence elle-même, qui s'échelonne en trois phases entre juillet 1973 et août 1975. L'étape la plus importante correspond aux négociations diplomatiques qui réunissent à Genève les délégations des trente-cinq pays, de septembre 1973 à juillet 1975. Après 1975, des réunions régulières de suivi rythment les relations internationales en Europe jusqu'à la disparition du bloc socialiste. Avec la CSCE, les relations entre la France et les pays socialistes connaissent un étonnant renouveau qui caractérise les dernières années de la guerre froide. Le fond comme la forme de la CSCE participent de ce nouveau départ.

Pour ce qui est de la forme, si la CSCE permet un réel rapprochement entre la France et les pays d'Europe centrale et orientale, c'est d'abord en raison de la cohabitation permanente entre représentants de tous ces pays pendant près de deux ans, au cours de la deuxième phase de la conférence.

Parce qu'elle concentre les meilleurs diplomates de leur pays, celle-ci crée une atmosphère qui n'est pas sans rappeler celle qu'a connue Genève dans les années 1920. La ville devient le théâtre de la plus vaste négociation du XX^e siècle, avec ses lieux de travail, de sociabilité et de loisirs. Comme à l'époque de la Société des Nations, la cité de Calvin se pose, de septembre 1973 à juillet 1975, en « carrefour des peuples »²¹ : l'Est, l'Ouest, les Neutres et les Non-alignés viennent y discuter. Une certaine culture transnationale s'y fait jour du fait de la prééminence des groupements d'États, à commencer par les Neuf, mais la comparaison s'arrête là : nulle « atmosphère de kermesse »²² et de mondanités, pas d'intérêt particulier des opinions publiques et, surtout, la conférence n'est pas une institution.

En tout, ce sont 400 diplomates et délégués qui passent par le centre genevois des Nations unies entre le 18 septembre 1973 et le 18 juillet 1975, la plupart d'entre eux étant spécialisés dans un seul des thèmes traités par la CSCE. Durant cette période, cinq sessions de plusieurs semaines rythment les travaux, au grand dam des Soviétiques qui pensaient à l'origine pouvoir terminer la CSCE avant la fin de l'année 1973. La phase de négociation

²⁰ MÖCKLI, Daniel (2008) : The EC Nine, the CSCE, and the changing pattern of European security. In WENGER – MASTNY – NUENLIST dir. : *Origins of the European Security System : the Helsinki Process revisited. 1965–1975*. London, Routledge. 147.

²¹ MANIGAND, Christine (2003) : *Les Français au service de la Société des Nations*. Bruxelles, Peter Lang. 76.

²² MANIGAND 2003, 82.

de la conférence totalise 2 341 réunions officielles²³, sans compter les centaines d'entretiens officieux et de rencontres préparatoires au sein de chaque groupement d'États.

Les relations qui se nouent entre diplomates dépassent le seul cadre idéologique. Tous partagent souvent les mêmes repas et les mêmes loisirs. Les rencontres sont quotidiennes et empreintes d'une réelle cordialité.

Dans la mesure où l'Acte final d'Helsinki prévoit l'organisation de réunions intermédiaires destinées à vérifier la bonne mise en œuvre et à fixer de nouvelles dispositions, les schémas de sociabilité se retrouvent ultérieurement, en particulier à Vienne entre 1986 et 1989. C'est moins le cas à Belgrade en 1977-1978 et à Madrid en 1980-1983 du fait du net refroidissement des rapports Est-Ouest au cours de cette période. Mais malgré cela, le dialogue n'est jamais interrompu. C'est là l'une des grandes forces de la CSCE que d'avoir enclenché un processus de discussion quasi permanent, de 1972 à la fin de la guerre froide. Qui plus est, ce dialogue a porté sur tous les aspects, de la question des frontières à la coopération culturelle, en passant par les échanges économiques et les contacts entre les personnes.

Éroder la guerre froide

L'ordre du jour est composé d'une multitude de thèmes, qui font de la conférence le principal forum Est-Ouest des années 1970 et 1980. Toutefois, tout au long du processus d'Helsinki, les objectifs assignés à la CSCE diffèrent non seulement d'un camp à l'autre, mais également d'un pays à l'autre. C'est ce qui rend ces négociations compliquées à appréhender, y compris par les administrations diplomatiques centrales. Cela explique pourquoi les diplomates sur place bénéficient d'une grande latitude d'action.

Trois ensembles de thèmes, regroupés en « corbeilles », sont abordés : les questions de sécurité (première corbeille), la coopération économique, technique et industrielle (deuxième corbeille), la circulation des hommes, des idées et des informations (troisième corbeille). La coopération en Méditerranée et les suites de la CSCE font l'objet de discussions particulières.

Sur à peu près tous les sujets abordés, les conceptions des pays de la Communauté européenne et de l'OTAN, mais aussi des pays neutres (Suisse, Suède et Autriche en particulier) se heurtent à celles des pays socialistes. Cela est particulièrement vrai lorsque sont traitées les questions relevant de la troisième corbeille. Pour la France et ses partenaires, la CSCE doit poser les bases d'une diplomatie anthropocentrée, prenant davantage en considération les intérêts des populations. Pour les diplomates socialistes, le groupe doit primer sur l'individu ; le respect des droits de l'homme est perçu comme un principe bourgeois qui va à l'encontre des pratiques socialistes.

Malgré cela, si les Français font preuve d'un certain optimisme, c'est en partie parce qu'ils sont convaincus qu'il sera relativement facile d'obtenir des concessions de la part des dirigeants du pacte de Varsovie, et en particulier de Leonid Brejnev qui a fait de la conférence une affaire personnelle. Le premier secrétaire du PCUS perçoit la CSCE comme la

²³ MÖCKLI, Daniel (2010) : *European Foreign Policy during the Cold War*. London–New York, I.B. Tauris. 111.

reconnaissance occidentale de la domination soviétique en Europe orientale : pour lui, la signature de l'Acte final d'Helsinki doit être triomphale²⁴.

Pourtant, en voulant mettre en scène aux yeux du monde la consécration suprême du *statu quo* en Europe, l'URSS fait figure de demandeur. Les Français estiment qu'il faut profiter de cette occasion pour soutirer un maximum de concessions et faire en sorte que l'Acte final constitue un premier pas vers la réunification du continent²⁵.

Pour parvenir à ce résultat, les principales personnalités de la délégation française – notamment Jacques Andréani et Jacques Chazelle – estiment que la prudence est de rigueur. Ce n'est pas tellement à un changement radical qu'ils songent mais bien à une amélioration de la situation sur tel ou tel point, soit autant de fissures dans le rideau de fer qui, à terme, pourraient le faire vaciller. Contrairement à leurs homologues canadiens ou néerlandais qui estiment qu'une paix réelle ne pourra pas être établie tant que les régimes communistes seront maintenus et qui soutiennent toutes les propositions ayant un caractère corrosif pour les pays de l'Est²⁶, les Français écartent toute attaque en règle contre le système socialiste en présentant des demandes que l'on sait par avance inapplicables²⁷.

Dans leur esprit, la CSCE doit favoriser la convergence des deux modèles politico-économiques qui dominent l'Europe, ce qui jouera irrémédiablement en faveur de l'Occident. La stratégie adoptée par la délégation française consiste à cibler des thèmes au sujet desquels on pense que le dialogue avec Moscou sera plus aisé. Par exemple, au sein de la troisième corbeille, la question des échanges culturels est mise en avant par les Français : selon Paris, ce type de coopération d'apparence anodine est porteur d'immenses changements dans la mesure où il peut amener l'Est à raisonner autrement qu'à travers l'idéologie marxiste²⁸. En outre, le Kremlin étant persuadé de pouvoir contrôler un domaine soumis à l'appareil d'État, il manifeste moins de réticence vis-à-vis des échanges culturels qu'à l'égard des contacts humains, espérant parvenir à noyer les seconds dans les premiers.

La position française est en réalité assez perverse. Car, en s'appuyant là encore sur un diagnostic précis – à commencer par un état des lieux de la censure dans tous les domaines de la vie culturelle du bloc de l'Est – elle vise à ébranler le système sclérosé qui prévaut dans le monde soviétique. Les Français, qui abordent la culture sous l'angle des libertés individuelles, vont à l'encontre des conceptions soviétiques, qui considèrent les activités créatrices des individus comme l'expression de la collectivité politique à laquelle ils appartiennent²⁹. Cela donne lieu à de virulentes altercations, notamment lorsque la France propose l'ouverture de salles de lecture qui, partout en Europe, proposeraient des ouvrages étrangers³⁰.

²⁴ *Message de Brejnev remis par l'ambassadeur Tchervonenko à Giscard d'Estaing, le 11 juin 1974*. AN, 5 AG 3 1089, URSS.

²⁵ *Note SDEO, 27 mai 1971*. AMAE, Europe 1971-76, Organismes internationaux..., Vol. 2921.

²⁶ BAUDET, Floribert (2008) : "It was Cold War and we wanted to win". Human rights, "détente", and the CSCE. In WENGER – MASTNY – NUENLIST dir. : *Origins of the European Security System : the Helsinki Process revisited. 1965–1975*. London, Routledge. 183–198.

²⁷ Tg. N° 7582/91, de Seydoux, 3 novembre 1972. AMAE, Europe 1971–76, Organismes..., Vol. 2924.

²⁸ Entretien de l'auteur avec Jacques Andréani, 20 janvier 2009, Paris.

²⁹ *Dépêche N° 160, de Vimont, 6 septembre 1973*. AMAE, CSCE, Vol. 26.

³⁰ BADALASSI, Nicolas (2015) : Transmitting the "freedom virus". France, the Soviet Union, and the cultural aspects of the CSCE. In MIKKONEN, Simo – KOIVUNEN, Pia dir. : *Beyond the Curtain : Entangled Histories of the Cold War-Era Europe*. Oxford, Berghahn. 63–81.

Sur les contacts entre les personnes et l'amélioration des conditions de travail des journalistes aussi, les représentants français et leurs collègues se heurtent aux réticences de leurs homologues de l'Est. Pourtant, les délégations occidentales parviennent à faire prévaloir leurs idées sur la majeure partie des thèmes de la troisième corbeille. Cette partie de l'Acte final d'Helsinki, tel qu'il est signé en 1975, laisse ainsi transparaître des conceptions de tendance libérale qui tranchent avec les positions initiales des pays du pacte de Varsovie.

Deux facteurs expliquent que ces derniers aient pu faire de telles concessions. En premier lieu, Brejnev, après deux ans de négociations, veut en finir au plus vite, persuadé de toute façon que les polices politiques du bloc soviétique empêcheront la mise en œuvre des dispositions de la troisième corbeille. Ensuite, à ses yeux comme à ceux des dirigeants des autres partis communistes, le contenu de la première corbeille équilibre celui de la troisième.

En effet, ces deux corbeilles ne peuvent être considérées séparément. Pour tous les acteurs, la première corbeille est la plus importante. Sa partie essentielle consiste en un « décalogue », soit dix principes censés présider aux relations entre pays d'Europe : pour les délégués de l'Est, elle est l'instrument de la consécration du *statu quo* européen ; pour ceux de l'Ouest, elle doit au contraire poser les bases de son dépassement.

Les Français souhaitent également que les atteintes à la souveraineté nationale et à l'indépendance des États soient rendues sinon impossibles du moins plus malaisées, notamment entre pays appartenant à une même alliance³¹. Pour eux, une définition claire et dynamique des principes – parmi lesquels les Occidentaux ont ajouté le respect des droits de l'homme et celui de l'autodétermination des peuples – pourra garantir l'application des dispositions contenues en troisième corbeille. Cette complémentarité entre les deux corbeilles est très tôt perçue comme fondamentale par la diplomatie française : l'une incarne la théorie, l'autre la pratique³². L'une des priorités françaises consiste à renforcer ce lien en faisant en sorte que l'ensemble des principes du Décalogue soit placé sur un pied d'égalité. Alors que les Soviétiques bataillent en faveur d'une hiérarchisation des principes, les Français et les Américains parviennent à imposer l'idée d'unité et d'interdépendance des principes³³. Le non-recours à la force et l'égalité souveraine – que les pays socialistes souhaitaient faire prévaloir – sont ainsi tout aussi importants que le respect des droits de l'homme et celui de l'autodétermination des peuples.

Jacques Andréani se félicite d'avoir pu remettre en cause le pacte westphalien qui présidait aux relations internationales en Europe depuis 1648³⁴. La diplomatie française considère qu'en proclamant l'égalité et l'absence de hiérarchisation des principes et en faisant prévaloir les définitions occidentales de la souveraineté, des droits de l'homme et de la non-intervention, l'Acte final consacre la doctrine gaullienne et discrédite la doctrine Brejnev sur la souveraineté limitée, édictée en 1968 pour justifier *a posteriori* l'intervention soviétique à Prague : la première corbeille devient l'incarnation de la convergence.

*

³¹ Note SDEO, 2 février 1970. AMAE, Europe 1966-70, Organismes..., Vol. 2031.

³² Note DAJ, 24 novembre 1969. AMAE, Europe 1966-70, Organismes..., Vol. 2031.

³³ Entretien Sauvagnargues/Gromyko, 11 juillet 1974, Moscou. AMAE, Europe 1971-76, URSS, Vol. 3726.

³⁴ ANDRÉANI, Jacques (2005) : *Le Piège. Helsinki et la chute du communisme*. Paris, Odile Jacob. 232.

En créant un cadre de négociation et en conduisant les dirigeants de tous les États européens à accepter la légitimité d'un dialogue sur les droits de l'homme, la CSCE a non seulement redéfini les relations entre la France et les pays d'Europe centrale et orientale, mais elle a également et surtout contribué à la fin de la guerre froide. Après 1975, des mouvements politiques indépendants – à l'image par exemple de la Charte 77 en Tchécoslovaquie – ont exercé une pression réelle sur les autorités politiques de leurs pays en faveur de l'application de l'Acte final d'Helsinki. Les réunions régulières sur la bonne mise en œuvre de ses dispositions ont permis un suivi de l'évolution des sociétés socialistes jusqu'au seuil des années 1990. En mettant les individus sur le même plan que les États, la CSCE a accompli l'objectif majeur que Pompidou lui avait assigné en 1972, celui de diffuser vers l'Est le « virus de la liberté ». En promouvant dès la fin des années 1960 un nouveau modèle de sécurité européenne basé sur une meilleure prise en compte des sociétés, la diplomatie française a ainsi démontré sa capacité à adapter la politique de « détente, entente, coopération » initiée par le général de Gaulle en fonction des aspirations des peuples opprimés de l'Europe socialiste et des nouvelles attentes des sociétés occidentales en matière de droits de l'homme et de diffusion de la démocratie. De la sorte, la France a su prouver qu'elle était capable de trouver les moyens concrets de dépasser le *statu quo* européen et de renouer des liens forts avec les pays d'Europe centrale et orientale.

Bibliographie

- ANDRÉANI, Jacques (2005) : *Le Piège. Helsinki et la chute du communisme*. Paris, Odile Jacob.
- BADALASSI, Nicolas (2014) : *En finir avec la Guerre froide. La France, l'Europe et le processus d'Helsinki, 1965–1975*. Rennes, PUR.
- BADALASSI, Nicolas (2015) : Transmitting the “freedom virus”. France, the Soviet Union, and the cultural aspects of the CSCE. In MIKKONEN, Simo – KOIVUNEN, Pia dir. : *Beyond the Curtain : Entangled Histories of the Cold War-Era Europe*. Oxford, Berghahn. 63–81.
- BAUDET, Floribert (2008) : “It was Cold War and we wanted to win”. Human rights, “détente”, and the CSCE. In WENGER – MASTNY – NUENLIST dir. : *Origins of the European Security System : the Helsinki Process revisited. 1965–1975*. London, Routledge. 183–198.
- BOZO, Frédéric (1996) : *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance atlantique (1958–1969)*. Paris, Plon.
- MANIGAND, Christine (2003) : *Les Français au service de la Société des Nations*. Bruxelles, Peter Lang.
- MÖCKLI, Daniel (2008) : The EC Nine, the CSCE, and the changing pattern of European security. In WENGER – MASTNY – NUENLIST dir. : *Origins of the European Security System : the Helsinki Process revisited. 1965–1975*. London, Routledge. 145–163.
- MÖCKLI, Daniel (2010) : *European Foreign Policy during the Cold War*. London–New York, I.B. Tauris.
- SELVAGE, Douglas (2008) : The Warsaw Pact and the European Security Conference, 1964–1969. Sovereignty, hegemony, and the German question. In WENGER, Andreas – MASTNY, Vojtech – NUENLIST, Christian dir. : *Origins of the European Security System : the Helsinki Process revisited. 1965–1975*. London, Routledge. 85–106.

Page laissée intentionnellement vide

Une visite pour rien ? Le voyage officiel du Premier ministre Raymond Barre en Hongrie (27-29 octobre 1977)

Matthieu Boisdron

Dans les années 1970, la Hongrie de János Kádár se dote d'une organisation moins rigoriste que les autres pays du bloc de l'Est. Ce système s'impose après la mise en place en janvier 1968 du « nouveau mécanisme économique » et prend ironiquement le nom de *Gulyáskommunizmus* (« socialisme du goulash »). À la suite de la conclusion, le 1^{er} août 1975, de l'Acte final de la CSCE¹, la Hongrie, « baraque la plus gaie du camp socialiste », apparaît comme une potentielle médiatrice². La détente intérieure rencontre alors la détente internationale³. Kádár entame pour la première fois des visites à l'Ouest. En décembre 1976, il est à Vienne, en juin 1977 à Rome et en juillet à Bonn.

Dans son camp, vis-à-vis des États-Unis et de l'OTAN, la France adopte elle aussi une position teintée d'indépendance. Malgré la politique engagée à l'Est par de Gaulle, les répressions d'octobre 1956 à Budapest et d'août 1968 à Prague ont empêché l'approfondissement de cette ouverture⁴. En outre, à la différence des relations entretenues par la France avec ses anciennes alliées encore relativement francophiles, malgré leur soviétisation, que sont la Pologne et la Roumanie, les rapports avec la Hongrie n'ont jamais eu de réelle consistance⁵. Paradoxalement, la distension des liens politiques et économiques mais l'ancienneté des relations sur le plan intellectuel et culturel rendent alors un rapprochement envisageable.

L'évolution positive de la situation internationale et les bonnes dispositions de Paris et de Budapest ouvrent une fenêtre propice à une contribution commune à la détente.

¹ BADALASSI, Nicolas (2011) : *Adieu Yalta ? La France, la détente et les origines de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, 1965–1975*. Thèse sous la direction de Frédéric Bozo, soutenue le 3 décembre 2011 à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris. 3.

² En juin 1992, Gyula Horn témoigne : « Dans les années 1970 nous avons été les seuls à prendre contact [...] avec les partis sociaux-démocrates ouest-européens ». MINK, Georges – SZUREK, Jean-Charles (1999) : *La grande conversion. Le destin des communistes en Europe de l'Est*. Le Seuil, Paris. François Mitterrand se rend en Hongrie en mai 1976. BONNIN, Judith (2014) : *Les voyages de François Mitterrand. Le PS et le monde (1971–1981)*. Rennes, PUR. ; « Voyage en Hongrie », *Le Poing et la Rose*, N° 51, juin 1976, 14–15; MITTERRAND, François (1977) : Ma part de vérité. *L'Unité*, 14–20 octobre 1977, 21.

³ GARADNAI Zoltán (2005) : La Hongrie de János Kádár et le processus d'Helsinki. La nécessité de la détente et ses limites intérieures et extérieures. In DU RÉAU, Élisabeth – MANIGAND, Christine dir. : *Vers la réunification de l'Europe. Apports et limites du processus d'Helsinki de 1975 à nos jours*. Paris, L'Harmattan. 123–139.

⁴ BOUILLON, Pierre (2016) : *Le prix de la détente ? La politique française en Hongrie et en Roumanie (1968–1977)*. Rennes, PUR. 48–57.

⁵ De Gaulle visite la Pologne en septembre 1967 et la Roumanie en mai 1968.

Un rendez-vous attendu des autorités hongroises

Les premiers contacts

Nommé le 25 août 1976, Raymond Barre, premier chef de gouvernement non gaulliste du premier président non gaulliste de la V^e République expose le 5 octobre ses orientations de politique extérieure qui ne diffèrent guère de celles de son prédécesseur, Jacques Chirac⁶. Profitant du processus d'Helsinki, il ouvre néanmoins la porte à un dialogue plus direct :

« [...] La sécurité de la France, c'est aussi la détente avec les pays de l'Est européen [...].

Le général de Gaulle a frayé les chemins de la détente [...] que nous veillerons à approfondir. [...] La [CSCE] a placé un jalon sur la voie de la compréhension mutuelle [...]. L'Alliance atlantique [...] n'a rien perdu de son utilité. Nous n'entendons pas en sortir, pas plus que nous n'entendons reprendre, au sein du commandement militaire intégré, la place que nous avons quittée [...] »⁷.

Le 23 février 1977, il rencontre l'ambassadeur de Hongrie Péter Veress qui lui remet une invitation de György Lázár, président du Conseil des ministres de la République populaire⁸. Jusqu'ici, quatre rencontres seulement avaient eu lieu entre chefs de gouvernements : avec Jenő Fock en mars 1968 à Paris, avec Pierre Messmer en juillet 1973 à Budapest et avec György Lázár en juin 1976 à Paris. Révélant une accélération du dialogue à haut niveau, le déplacement de Barre n'est pas considéré par les Hongrois comme le simple retour de la dernière visite en date faite par Lázár mais bien comme un palier vers l'intensification des relations bilatérales. Le communiqué final publié à l'issue de la rencontre Chirac-Lázár précisait en effet que le président de la République avait accepté l'invitation à se rendre en Hongrie à l'automne 1977⁹. La remise en cause de cette visite pour des raisons de politique intérieure française explique la transmission par Veress à Barre d'un message oral de Kádár espérant la venue de Giscard d'Estaing pour 1978. Le premier déplacement officiel d'un chef d'État français constituerait pour les Hongrois un important succès politique et explique leur insistance ; notamment après que le président de la République s'est rendu en Pologne (juin 1975), en URSS (octobre 1975) et en Yougoslavie (décembre 1976)¹⁰.

⁶ *Journal officiel de la République française. Débats parlementaires, Assemblée nationale*, séance du mercredi 5 juin 1974, déclaration de politique générale du Gouvernement, page 2492.

⁷ *Journal officiel de la République française. Débats parlementaires, Assemblée nationale*, séance du mardi 5 octobre 1976, déclaration de politique générale du Gouvernement, page 6327.

⁸ *Courrier de Jean-Pierre Beauchataud à Raymond Bressier, ambassadeur de France en Hongrie, 28 mars 1977*. Centre des archives diplomatiques de Nantes, fonds Budapest (CADN), art. 105.

⁹ *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie, N° 276, 19 septembre 1977*. CADN, art. 105. György Lazar. Président du Conseil des Ministres. CADN, Budapest, article 105. De Gaulle et Pompidou avaient en leur temps donné des réponses dilatoires. BOUILLON 2016, 54.; 76.

¹⁰ Premier chef d'État en visite officielle en Yougoslavie, il rend la visite effectuée par Tito en 1956. Les relations sont difficiles : à la conférence des pays non-alignés de Colombo (16-19 août 1976), les Yougoslaves ont attaqué les accords conclus avec l'Afrique du Sud pour la construction de la centrale nucléaire de Koeberg.

Le déplacement de Barre en Hongrie traduit une réelle convergence de vues avec Giscard d'Estaing¹¹ qui tranche avec l'inimitié bien connue qui affectait les relations de ce dernier avec Chirac et qui avaient pu troubler l'orientation de la politique étrangère de la France¹².

L'organisation et le déroulement de la visite officielle

C'est après les élections municipales de mars et la mise en œuvre de la seconde partie du programme économique du gouvernement¹³ que la date du déplacement est fixée. De surcroît, l'ouverture à Belgrade, le 15 juin 1977, d'une rencontre préparatoire à la première conférence intermédiaire de la CSCE (4 octobre 1977-9 mars 1978) renforce l'intérêt de ce voyage. Après l'URSS où il se rend fin septembre 1976, Barre réserve à la Hongrie sa première visite à un pays du bloc de l'Est.

La délégation est composée de l'épouse du Premier ministre, Éva Barre, d'origine hongroise (née Hegedüs), d'André Rossi (ministre du Commerce extérieur), de Jean-François Deniau (secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères), de Christian d'Aumale (directeur délégué chargé des affaires économiques bilatérales au ministère des Affaires étrangères et co-président de la commission mixte franco-hongroise), de Roger Vaurs (directeur général des relations culturelles scientifiques et techniques du ministère des Affaires étrangères), de Jacques Alexandre (chef du service de presse du cabinet du Premier ministre), de Jean-Charles Rouher (cabinet du Premier ministre), de Philippe Esper (chef du service international du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat), de Jean-Pierre Beauchaud (sous-directeur au ministère des Affaires étrangères), d'Hélie de Noailles (cabinet du ministre du Commerce extérieur), d'Anne-Marie Moussa (direction des relations économiques extérieures), de Pierre Bugorgue (cabinet du Premier ministre) et de Jean-Marc Simon (cabinet du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères).

Le jeudi 27 octobre, Barre se rend place des Héros (*Hősök tere*) pour un dépôt de gerbe. Suivent, au Parlement, trente minutes de conversation avec Lázár. Des consultations se déroulent entre Rossi et József Biro¹⁴, entre Deniau et Pál Rácz¹⁵, entre Vaurs et Rudolf

¹¹ RIMBAUD, Christiane (2015) : *Raymond Barre*. Paris, Perrin. 176.

¹² BADALASSI, Nicolas (2013) : Les accords d'Helsinki ou le triomphe des conceptions paneuropéennes du général de Gaulle. *Vingtème Siècle*, Cahier 3, N° 119. 68. note 5.

¹³ Le Plan Barre (septembre 1976) prévoit des mesures contre l'inflation et de défense du franc. Au printemps 1977, cette politique de rigueur est tempérée par des mesures sociales.

¹⁴ Ancien ajusteur né en 1921, il fait toute sa carrière au sein du ministère du Commerce extérieur. Il est directeur du département des salaires puis de la section des importations avant d'être nommé en 1955 directeur général de la centrale commerciale « Nikex ». Conseiller commercial à Londres en 1957, vice-ministre en 1962, ministre un an plus tard, il entre au comité central du Parti socialiste ouvrier hongrois (PSOH – *Magyar Szocialista Munkáspárt*) en 1967. Notice biographique. CADN, art. 105.

¹⁵ Né en 1928, il entre au parti communiste et au ministère des Affaires étrangères en 1948. En poste à Berne, Belgrade, Washington et New-York, il est expulsé des États-Unis en 1956. Conseiller de l'ambassade de Hongrie à Paris en 1957, il est en charge des affaires autrichiennes au ministère des Affaires étrangères de 1960 à 1963. Nommé ambassadeur en Égypte, il devient en 1968 chef du protocole du ministère des Affaires étrangères. En novembre 1970, il est nommé vice-ministre de l'Intérieur. Au début de l'année 1974 il devient vice-ministre des Affaires étrangères. En mars 1975, il est élu au comité central du PSOH avant de devenir secrétaire d'État aux Affaires étrangères en août 1976. Notice biographique. CADN, art. 105.

Ranai, président de l'Institut des relations culturelles. Éva Barre visite le musée des Beaux-Arts (*Szépművészeti Múzeum*) puis la maison de couture « Clara »¹⁶. Le Premier ministre préside ensuite le 30^e anniversaire de l'Institut français. Un dîner offert par Lázár clôt cette première journée. Le lendemain, Barre rencontre Lázár, Pál Losonczi, président du Conseil présidentiel, et Kádár. Rossi a un nouvel entretien avec Biró¹⁷. Éva Barre se rend à Szentendre où elle visite une exposition consacrée à la céramiste Margit Kovács. Un déjeuner est offert à la résidence de l'ambassadeur de France avant une visite du château de Buda et une conférence de presse à l'hôtel Hilton. Une représentation de l'Opéra national, qui joue « Boris Godounov » de Moussorgski, termine cette deuxième journée. Le 29 octobre, le couple visite la coopérative « Vörös Csillag » (*L'Étoile rouge*) à Nádudvar puis déjeune à l'auberge d'Hortobágy, avant de visiter le haras de la ferme d'État de Máta. Ils regagnent ensuite Budapest par train spécial depuis Debrecen avant de quitter le pays.

À l'issue de la visite, on juge que celle-ci « s'est déroulée de bout en bout dans un climat de très grande cordialité »¹⁸.



1. vignette

Accueil très chaleureux pour Barre en Hongrie

Source : *Le Figaro*, 26 octobre 1977.

¹⁶ Maison de couture fondée par Klára Rotschild (1903–1976).

¹⁷ *Visite du Premier Ministre à Budapest. Entretiens de M. Rossi avec le Ministre hongrois du Commerce Extérieur, R. Klein, 8 novembre 1977.* CADN, art. 105.

¹⁸ *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27–28 octobre 1977), 8 novembre 1977.* CADN, art. 105.

La nature des discussions bilatérales

L'économie au premier plan

À partir de 1976, face à l'accroissement du déficit extérieur de la France, « la priorité des priorités, c'est le commerce extérieur »¹⁹.

Présenté par Giscard d'Estaing comme « le meilleur économiste de France »²⁰, Barre accorde aux questions économiques l'essentiel de sa première discussion avec Veress. Avec « 1 Milliard de francs d'échanges en 1976 et seulement 38 MF de contrats signés la même année, les liens unissant les deux économies s'avèrent particulièrement ténus »²¹. La France est seulement le onzième partenaire de la Hongrie et son quatrième partenaire occidental après la RFA – « dont les ventes sont le quintuple des nôtres »²² –, l'Autriche et l'Italie. La France ne représente que 1,7% du commerce extérieur de la Hongrie qui n'est que son sixième partenaire du Conseil d'aide économique mutuelle (CAEM). Le volume d'échange représente cinq fois moins que le commerce franco-polonais. Le constat est sans appel : « Il s'agit d'une de nos moins bonnes performances en Europe de l'Est »²³. Pour Paris, « les responsables des entreprises hongroises donnent trop systématiquement la préférence à la technique et aux matériels d'origine allemande »²⁴. La France paie aussi le désintérêt de ses industriels²⁵. La Hongrie est très dépendante du pétrole soviétique certes vendu 30% moins cher qu'au prix mondial mais livré en quantité insuffisante. Budapest est dans l'obligation d'en importer du Moyen-Orient au prix fort en raison du choc pétrolier. Elle a aussi besoin de diversifier ses débouchés pour « réduire la prédominance allemande sur [son] marché »²⁶. Sa balance commerciale pour 1976 est donc déficitaire²⁷. Le pays dépend de l'extérieur pour la moitié de son revenu national²⁸ et est menacé « d'un endettement extérieur atteignant 1 milliard de \$ pour les seuls prêts à moyen terme accordés par l'Occident entre 1974 et 1977 »²⁹. Malgré l'efficacité de son appareil productif et la vitalité de sa demande intérieure, « le revenu réel par habitant n'a progressé que de 1% en 1976, trois fois moins que prévu »³⁰. Entre 1965 et 1975, le PNB progresse en moyenne annuelle de 6,5% par an ;

¹⁹ LACORNE, Denis (1985) : La politique de promotion des exportations ou le colbertisme dans les moyens en vue du libéralisme comme fin. In COHEN, Samy – SMOUTS, Marie-Claude dir. : *La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing, La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*. Paris Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 151.

²⁰ Le 25 août 1976, Giscard d'Estaing déclare à la télévision : M. Barre est sans doute le meilleur économiste français, en tout cas un des tout premiers. RIMBAUD 2015, 185.

²¹ *Relations économiques franco-hongroises, 19 octobre 1977*. CADN, art. 105.

²² *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977), 19 octobre 1977*. CADN, art. 105.

²³ *Relations économiques franco-hongroises, 19 octobre 1977*. CADN, art. 105.

²⁴ *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977), 19 octobre 1977*. CADN, art. 105.

²⁵ *Relations économiques franco-hongroises, 19 octobre 1977*. CADN, art. 105.

²⁶ *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977), 19 octobre 1977*. CADN, art. 105. Voir aussi GARADNAI 2005, 136. note 319.

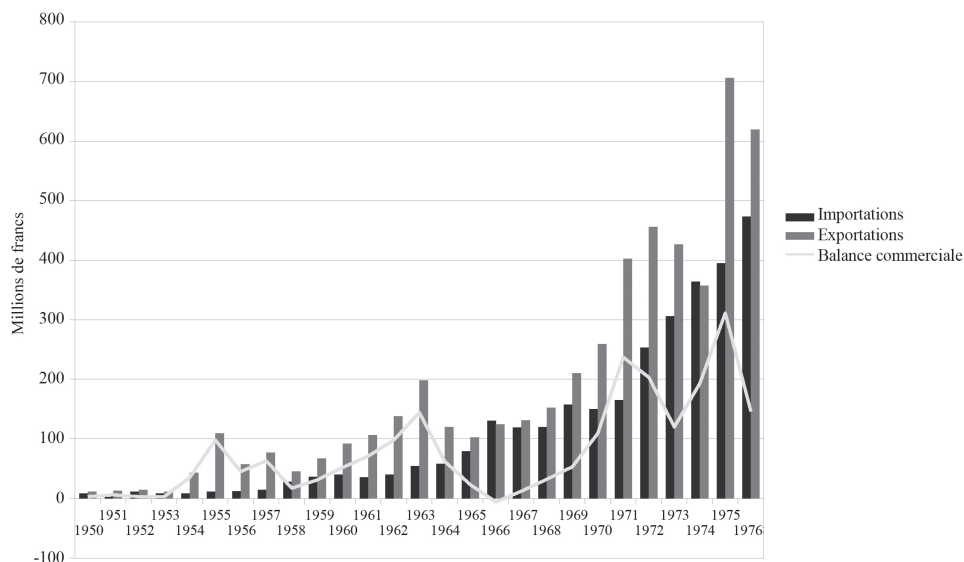
²⁷ *Entretien du Premier ministre avec l'ambassadeur de Hongrie (23 février 1977), Patrick Gautrat, 24 février 1977*. CADN, art. 105.

²⁸ *Hongrie : situation intérieure, 19 octobre 1977*. CADN, art. 105.

²⁹ *Relations économiques franco-hongroises, 19 octobre 1977*. CADN, art. 105.

³⁰ *Hongrie : situation intérieure, 19 octobre 1977*. CADN, art. 105.

un chiffre tombé à 3% en 1976³¹. Aussi, le « nouveau plan 1976-1980 apparaît donc comme un plan d'austérité »³².



2. vignette

Le commerce extérieur de la France avec la Hongrie, 1950–1976.

Source : Données retravaillées. CADN, Budapest, article 105.

Si « l'économie hongroise connaît actuellement une situation difficile qui ne favorise pas spontanément son rapprochement avec un partenaire supplémentaire »³³, les intérêts franco-hongrois convergent. L'ambition est de parvenir au doublement des échanges³⁴ qui ont progressé grâce à l'impulsion donnée par la visite de Lázár à Paris³⁵. Dans ces deux pays à l'économie administrée que sont la Hongrie et la France³⁶, « la réalisation de progrès [...] dépend principalement de la volonté politique »³⁷. Pour les huit premiers mois de 1977, les

³¹ *Relations économiques franco-hongroises, 19 octobre 1977.* CADN, art. 105.

³² *Hongrie : situation intérieure, 19 octobre 1977.* CADN, art. 105.

³³ *Hongrie : situation intérieure, 19 octobre 1977.* CADN, art. 105.

³⁴ *Toast de M. György Lázár, Président du Conseil des Ministres de la République Populaire Hongroise. Budapest, le 27 octobre 1977.* CADN, art. 105.

³⁵ *Communiqué conjoint franco-hongrois, 29 octobre 1977.* CADN, art. 105.

³⁶ L'économie française est alors « administrée, [les] réglementations [tiennent] lieu de politique économique [les] hommes les plus puissants de France [sont] le directeur du Trésor, le directeur du Budget, le directeur des Prix. [...] les échanges extérieurs [sont] encadrés et le contrôle des changes pesant. Les investissements à l'étranger comme les investissements étrangers en France soumis à autorisation préalable ». RIMBAUD (2015), *op. cit.*, 208.

³⁷ *Relations économiques franco-hongroises, 19 octobre 1977.* CADN, art. 105.

exportations françaises augmentent de 34% et les importations de 30%³⁸. Les Hongrois, dont les ventes en France sont en progression et dont la structure s'est améliorée grâce à l'exportation de davantage de produits finis, ont à cœur de réduire leur déficit commercial. La bonne tenue de la coopération industrielle a été rendue possible grâce à la commission mixte franco-hongroise créée en vertu de l'accord décennal de coopération économique industrielle et technique du 25 novembre 1974³⁹. Elle a permis de multiplier la conclusion d'accords-cadre entre entreprises et les échanges techniques⁴⁰. Les Français comprennent que les Hongrois « sont plus soucieux d'acquérir de la technologie que de développer simplement leurs échanges commerciaux »⁴¹. C'est ce qui motive leur insistance à obtenir l'ouverture à Paris d'un centre de documentation conformément aux dispositions de l'accord de coopération scientifique et technique du 28 juillet 1966. Les Hongrois, qui ont autorisé dès 1967 la mise en place de cette structure, s'impatientent des réticences françaises à accorder la réciprocité⁴². C'est le seul point de contentieux mais il est sérieux. À tel point que le Premier ministre doit autoriser sa mise sur pied pour 1978 et tordre le bras de l'Agence pour la coopération technique industrielle et économique (ACTIM). Le chef du gouvernement peut compter sur le soutien du ministère des Affaires étrangères qui conteste les réserves du ministère de l'Économie et des Finances dont dépend l'ACTIM⁴³. Cette dernière rechigne en effet à assumer les dépenses de fonctionnement – à la charge du pays hôte – d'autant qu'elle craint que cette décision ne fonde la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Bulgarie à solliciter la création d'une structure similaire à Paris⁴⁴. En contrepartie, la délégation française marque l'intérêt qu'elle porte à quatre dossiers : la création par Technip d'une usine pour un montant de 200 millions de francs ; l'acquisition par l'Académie des sciences d'ordinateurs de Honeywell-Bull (CII-HB)⁴⁵ et de LogAbax ; la construction par Novotel d'un hôtel de 400 chambres à Budapest pour un montant de 160 millions de francs ; la vente pour un montant de 80 millions de francs de turbines à gaz d'Alstom, lié depuis avril 1977 par un accord-cadre avec Transelektro⁴⁶.

Les perspectives ouvertes et la levée de certaines difficultés permettent de faire sensiblement progresser d'autres questions.

³⁸ « Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977) », 19 octobre 1977. CADN, art. 105.

³⁹ La commission mixte compte cinq groupes de travail : développement industriel, informatique et électronique, construction, agriculture et industries agro-alimentaires, hydraulique.

⁴⁰ Avec Pechiney Ugine Kuhlmann (PUK), Rhône-Poulenc, Alstom-Atlantique, Creusot-Loire, CGR. Des missions d'industriels français sont organisées en Hongrie en octobre 1976 et mars 1977, des « journées hongroises » ont lieu à Nantes en avril 1977, des contacts sont pris entre les responsables français et hongrois de l'informatique et de l'électronique à Paris et Budapest en juin et septembre 1977, une semaine technique française est prévue en novembre 1977 à Budapest.

⁴¹ *Relations économiques franco-hongroises*, 19 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁴² *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977)*, 19 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁴³ *Visite du Premier Ministre en Hongrie : ouverture en France d'un centre de documentation scientifique et technique hongrois et d'un centre de documentation scientifique et technique tchécoslovaque*, 23 septembre 1977. CADN, art. 105.

⁴⁴ *L'ouverture d'un centre de documentation hongroise à Paris*, 19 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁴⁵ Le président de CII, Jean-Pierre Brulé, rencontre en juin 1976 le Premier ministre hongrois qui visite également l'usine. BOUILLON 2016, 100.

⁴⁶ *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977)*, 19 octobre 1977; *Relations économiques franco-hongroises*, 24 octobre 1977. CADN, art. 105.

L'approfondissement des relations culturelles : une volonté partagée ?

En matière de coopération culturelle, la rente de situation relative dont bénéficiait la France s'est considérablement amoindrie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le rappel convenu, dans les allocutions de Barre, des liens unissant les deux pays depuis le Moyen-Âge relève de l'incantation diplomatique car malgré la création d'un Institut français à Budapest dès 1947, il faut attendre le 28 juillet 1966 pour que soit signé un accord culturel⁴⁷. Et les résultats ne sont pas à la hauteur. La langue française n'est étudiée que par seulement 9% des élèves et sa position se dégrade face à l'allemand (42%), l'anglais (29%) et même l'italien et l'espagnol⁴⁸. Dix ans plus tôt, le français était encore enseigné à 23% des lycéens⁴⁹ ! À l'Université, 5% des étudiants seulement optent pour le français⁵⁰. L'aveu d'impuissance est là : « Cette tendance paraît difficile à renverser »⁵¹. La diffusion du livre pose aussi problème. En 1966, la Hongrie était le 60^e importateur de livres français contre le 72^e en 1975⁵². La France cherche donc à s'appuyer sur la CSCE qui prévoit en « troisième corbeille » une coopération en matière éducative et culturelle. Le 26 février 1976 l'Université Paris I concluait ainsi avec l'Université ELTE un accord qui, un an après, n'a pourtant « donné jusqu'ici naissance à aucun vrai programme de coopération »⁵³. Des accords sont également signés entre Radio-France et la radiodiffusion hongroise (avril 1976) et entre la télévision hongroise et les chaînes « Antenne 2 » (octobre 1976) et « TF1 » (novembre 1976)⁵⁴. On cherche enfin à innover : en novembre 1976 est créée à l'Institut une téléthèque pour un investissement de 80 000 francs⁵⁵. Malgré ces efforts, le « Département consent, en faveur de la Hongrie, un effort financier relativement modeste (moins de 5 millions de francs par an) soit 8% des crédits consacrés à l'ensemble des pays d'Europe orientale »⁵⁶.

Les Hongrois font remarquer le déséquilibre qui existe en matière culturelle. Le nombre de traductions en français d'ouvrages hongrois a certes doublé, passant à dix en 1976⁵⁷, mais 69 livres français en 1974, 64 en 1975 et 72 en 1976 ont été traduits en hongrois pour un tirage en hausse de respectivement 1,9 million, 2,1 millions et 2,8 millions de volumes. En matière cinématographique, 16 films français ont été projetés en 1975 à 6,5 millions

⁴⁷ Allocution prononcée à l'Institut français le 27 octobre 1977. CADN, art. 105. MACHER Aniko (2002) : La diplomatie culturelle entre la France et la Hongrie de 1945 à 1949, vue de Hongrie. *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée. La culture dans les relations internationales*, Vol. 114, N° 1. 251–262.

⁴⁸ Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977), 19 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁴⁹ Documents diplomatiques français (DDF), 1966, tome II, 1^{er} juin–31 décembre, Vol. 30. Direction générale des affaires culturelles et techniques. Relations culturelles franco-hongroises, 18 juillet 1966, N° 142, Bruxelles, Peter Lang, 2006, 344–345.

⁵⁰ Relations culturelles franco-hongroises, 11 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁵¹ Relations culturelles franco-hongroises, 11 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁵² Relations culturelles franco-hongroises, 11 octobre 1977. CADN, art. 105. DDF, 1966, tome II, N° 142.

⁵³ HESSEL, Stéphane (1977) : Les relations internationales de l'Université. *Paris 1 Informations*, N° 1. avril 1977, 4–5.

⁵⁴ Relations culturelles franco-hongroises, 11 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁵⁵ Téléthèque de l'Institut Français de Budapest, N° 778, 19 octobre 1977. CADN, art. 105. DIENER, Georges (1990) : Histoire des relations culturelles franco-hongroises à partir des échanges écrits ou oraux inédits concernant l'Institut Français de Budapest. *Cahiers d'études hongroises*, Vol. 2, N° 2. 173–174.

⁵⁶ Relations culturelles franco-hongroises, 11 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁵⁷ Relations culturelles franco-hongroises, 11 octobre 1977. CADN, art. 105.

de spectateurs hongrois⁵⁸. En revanche, le cinéma hongrois reste confidentiel en France, même s'il y rencontre un succès d'estime⁵⁹. Les Hongrois insistent, sans y parvenir, pour faire inscrire dans le communiqué de presse conjoint la notion de meilleur équilibre⁶⁰. Et si Barre reconnaît sans détour cette réalité⁶¹, l'insatisfaction est palpable. Cela explique en partie l'incident qui survient lors du 30^e anniversaire de l'Institut. Les autorités hongroises, après avoir suggéré l'invitation à cette cérémonie du ministre de la Culture Imre Pozsgay, « élément de pointe de la tendance "libérale" »⁶², finissent par se rétracter⁶³. Ce geste de mauvaise humeur témoigne aussi de tensions qui existent entre factions au sein des autorités hongroises face à la politique de détente⁶⁴.

D'avantage que les questions économiques, les relations culturelles sont relativement plus solides mais aussi empreintes d'enjeux plus politiques.

Des résultats en demi-teinte

Les questions internationales révélatrices d'ambiguïtés qui demeurent

Les principaux sujets internationaux abordés concernent le désarmement et, plus marginalement, les relations internationales nord-sud et la situation au Moyen Orient et en Afrique.

Pour les Français, « la Hongrie est l'une des premières à l'Est, à souhaiter l'affermissement de la détente »⁶⁵. Elle est « de tous les pays du Pacte de Varsovie, celui qui peut justifier du meilleur palmarès au regard des dispositions de l'Acte final d'Helsinki »⁶⁶ en matière de respect des droits de l'homme. Au moment de la visite de Barre, un seul « cas humanitaire », celui d'un médecin hongrois marié à une française, pose problème⁶⁷. Début novembre, l'affaire est réglée favorablement. Pour autant, les Hongrois souhaitent éviter de « recevoir trop de compliments »⁶⁸ et sont réticents à accepter une phrase relative au respect des libertés fondamentales dans le communiqué de presse commun⁶⁹. Les discussions touchent là un aspect qui heurte les pays socialistes. Le 31 juillet 1975 à Helsinki puis le 14 octobre 1976 à Moscou, le président français avait proposé une limitation de la

⁵⁸ *Entretiens des 27 et 28 octobre 1977 de M. Vaurs avec M. Ronai, Secrétaire d'État, Président de l'Institut des Relations Culturelles de la République Populaire de Hongrie.* CADN, art. 105.

⁵⁹ Des films hongrois sont régulièrement sélectionnés à Cannes : *Psaume rouge (Még kér a nép)* de Miklós Jancsó en 1972, *Petőfi '73* de Ferenc Kardos en 1973, *Jeux de chat (Macskajáték)* de Károly Makk en 1974, Pour Électre (*Szerelmem, Elektra*) de Miklós Jancsó en 1975, *Où êtes-vous madame Déry ? (Déryné, hol van?)* de Gyula Maár en 1976, *Contes de Budapest (Budapesti mesék)* d'István Szabó en 1977. En 1976, le réalisateur András Kovács est membre du jury.

⁶⁰ *Communiqué franco-hongrois sur la visite du Premier Ministre, 26 octobre 1977.* CADN, art. 105.

⁶¹ *Allocution prononcée à l'Institut français le 27 octobre 1977; Discours du Premier ministre à l'allocution du président du Conseil hongrois le Jeudi 27 octobre 1977.* CADN, art. 105.

⁶² Tg. N° 377-380, Bressier à Paris, 13 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁶³ Tg. N° 409, Bressier à Paris, Budapest, 17 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁶⁴ Tg. N° 447-450, Bressier à Vaurs, 22 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁶⁵ *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977),* 19 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁶⁶ *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977),* 19 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁶⁷ Tg. N° 2473-2477, Martin à Paris, Belgrade, le 22 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁶⁸ *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977),* 19 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁶⁹ *Communiqué franco-hongrois sur la visite du Premier Ministre, 26 octobre 1977.* CADN, art. 105.

compétition idéologique, suscitant l'irritation de Brejnev en raison de l'effet stimulant de la détente sur la dissidence soviétique⁷⁰. Or, Barre à son tour évoque en Hongrie la notion de détente idéologique. Kádár rétorque qu'il faut plutôt travailler à une forme de « tolérance idéologique »⁷¹. Cette situation explique que l'appréciation par les Français du bilan de la détente soit « plus restrictive que celle des Hongrois »⁷².

De la même manière, pour la France, rien « de sérieux [...] n'a été accompli dans le domaine du désarmement »⁷³. Les positions de la Hongrie « reflètent fidèlement »⁷⁴ celles de l'URSS. Budapest appuie les projets soviétiques que sont le traité d'interdiction des essais nucléaires, le projet de traité mondial de non-recours à la force, le projet de traité interdisant l'élaboration de nouvelles armes de destruction massive, le non-recours en premier à l'arme nucléaire et l'engagement au non-alignement des alliances. Paris ne participe pas aux négociations de Vienne (*Mutual and Balanced Force Reductions*) qui ont débuté en janvier 1973 avec pour objet la réduction des forces conventionnelles en Europe centrale. La Hongrie n'y elle-même qu'observatrice car son territoire, stratégiquement crucial pour l'URSS, est exclu du périmètre des pourparlers⁷⁵. La France ne voit dans les négociations MBFR qu'une « succession de concessions de l'Ouest »⁷⁶ et refuse la création de zones à statut spécial instituant des mesures de désarmement local et partiel. En vertu de ce principe de non-discrimination en matière de désarmement, Paris refuse toute interdiction des essais nucléaires « qui précéderait au lieu de suivre le désarmement nucléaire des superpuissances »⁷⁷. La France toutefois ne veut toutefois pas complètement fermer la porte et donne son accord au principe d'une conférence mondiale, proposée par l'URSS. Malgré les réserves de ses alliés, elle a aussi donné son adhésion à la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement prévue pour mai 1978 et considérée par les Soviétiques comme un moyen de relancer leur projet. Au refus hongrois du désarmement idéologique répond ainsi le refus français de la détente militaire.

Un autre sujet de déception concerne les relations CEE-CAEM. La Hongrie, dont les échanges commerciaux avec la CEE représentent le cinquième du total⁷⁸, voit dans cette coopération un moyen de réduire son déficit en levant les barrières à l'exportation. Cela passe par l'obtention de conditions plus avantageuses quant aux contingentements, de compétence communautaire. La Hongrie, premier pays du CAEM à rejoindre le GATT le 9 septembre

⁷⁰ TATU, Michel (1985) : Valéry Giscard d'Estaing et la détente. In COHEN – SMOUTS dir. : *La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*. 199–201.

⁷¹ *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-28 octobre 1977), 8 novembre 1977; Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977), 19 octobre 1977*. CADN, art. 105. ROLLAT, Alain (1977) : Le voyage du Premier ministre en Hongrie. MM. Barre et Kadar se prononcent en faveur de la „tolérance idéologique”. *Le Monde*, 30–31. octobre 1977.

⁷² *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977)*, 19 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁷³ *Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie (27-29 octobre 1977)*, 19 octobre 1977. CADN, art. 105.

⁷⁴ *La Hongrie et le désarmement. Visite en Hongrie du Premier ministre, N° 355, 14 octobre 1977*. CADN, art. 105.

⁷⁵ *La Hongrie et le désarmement. Visite en Hongrie du Premier ministre, N° 355, 14 octobre 1977*. CADN, art. 105.; BOUILLON, Pierre (2015) : Un pivot pannonien ? La Hongrie, plate-forme stratégique du pacte de Varsovie. *Revue historique des armées*, N° 278. 105–115.

⁷⁶ BOUILLON 2015, 105–115.

⁷⁷ BOUILLON 2015, 105–115.

⁷⁸ *Relations entre la Hongrie et la CEE, N° 518. 19 octobre 1977*. CADN, art. 105.

1973 signe dès le 8 mars 1978 l'« Arrangement multifibres »⁷⁹. Néanmoins, elle réalise 66% de ses échanges avec le CAEM qui lui fournit « des possibilités de coopération qu'elle ne peut trouver ailleurs [l'incitant] à accepter une intégration plus marquée au sein de cette organisation »⁸⁰. À la suite des premiers contacts établis en 1973, le CAEM a proposé à la CEE, en février 1976, un accord pour une coopération étendue. Douchant les espoirs, la CEE a transmis en novembre 1976 un contre-projet envisageant l'établissement de simples relations de travail. Malgré une rencontre, le 21 septembre 1977, entre le président du CAEM Mihai Marinescu et le président du Conseil de la Communauté européenne Henri Simonet, la France, consciente de la volonté du CAEM de maximiser les avantages économiques tout en consolidant le *statu quo* politique, souhaite éviter que l'établissement de liens trop étroits ne renforce « au sein du CAEM une intégration qui limiterait l'autonomie des démocraties populaires »⁸¹. La mention relative aux relations entre CEE et CAEM est pour cette raison, à la demande de la partie française, retirée du projet hongrois de communiqué de presse commun⁸².

Si les échanges laissent accroître à une large convergence de vues, il apparaît que des désaccords parfois importants persistent.

Une étape notable des relations franco-hongroises

Il est ainsi légitime de se demander si cette visite a permis d'obtenir des progrès mesurables, mais aussi de faire changer de dimension une relation jusqu'ici plutôt atone.

Le premier résultat tangible est la transmission d'une invitation à Kádár à se rendre en visite officielle en France. Dès mars 1977, le projet de déplacement de Giscard d'Estaing en Hongrie avait en effet été écarté⁸³. Le nouveau climat des relations motive pourtant le développement de consultations régulières : il est prévu que les chefs de gouvernement, les ministres des Affaires étrangères et les ministres du Commerce extérieur se rencontreront une fois par an⁸⁴. Afin d'organiser la visite du premier secrétaire du PSOH à Paris du 15 au 17 novembre 1978, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères Olivier Stirn se rend en Hongrie du 27 au 29 septembre. La France souhaite donner une certaine solennité à l'événement et propose une déclaration commune sur le modèle de celles signées avec l'URSS en 1966, la Pologne en 1967 et la Roumanie en 1968⁸⁵. Les Hongrois, qui avaient envisagé lors de la visite de Barre la signature d'une charte et qui avaient proposé, contre l'usage, que le communiqué de presse soit signé des deux parties afin de lui donner davantage de poids, acceptent avec intérêt cette proposition. Les progrès les plus significatifs concernent le désarmement. Les deux pays se prononcent en faveur d'un désarmement général sous

⁷⁹ *Relations économiques franco-hongroises, 24 octobre 1977. Relations économiques franco-hongroises, 19 octobre 1977.* CADN, art. 105.

⁸⁰ *Politique extérieure de la Hongrie, 20 octobre 1977.* CADN, art. 105.

⁸¹ *La Hongrie et les relations entre la CEE et le CAEM, N° 527, 13 octobre 1977.* CADN, art. 105.

⁸² *Communiqué franco-hongrois sur la visite du Premier Ministre, 26 octobre 1977.* CADN, art. 105.

⁸³ *Courrier de Jean-Pierre Beauchataud à Raymond Bressier, ambassadeur de France en Hongrie, 28 mars 1977. Visite officielle du Premier Ministre en Hongrie, N° 276. 19 septembre 1977.* CADN, art. 105.

⁸⁴ *Communication du Premier Ministre au Conseil des Ministres du Jeudi 3 Novembre.* CADN, art. 105.

⁸⁵ *Compte rendu des entretiens de M. Olivier Stirn à Budapest.* CADN, art. 106.

contrôle international. La conclusion d'un accord entre les États-Unis et l'URSS sur la limitation des armements stratégiques est souhaitée. En matière bilatérale, les deux ministres du Commerce extérieur signent un arrangement de coopération mutuelle. Enfin, le président de la République confirme – une nouvelle fois – qu'il a accepté l'invitation à se rendre en Hongrie.

Pour autant, en matière commerciale, les contingents européens continuent de freiner les exportations hongroises. De nouvelles difficultés surviennent, notamment la clause dite « de Berlin » qui vise à rappeler que Berlin Ouest fait partie intégrante de la CEE, ce que conteste l'URSS qui ne considère pas les secteurs ouest de la ville comme faisant partie de la RFA. Si la Hongrie, qui refuse la clause de Berlin, trouve un accord avec la CEE pour l'acier, il n'en est pas de même quant au textile⁸⁶. Par ailleurs, un an après la venue de Barre en Hongrie, il n'y a toujours pas eu d'opération française supérieure à 100 millions de francs. Certains dossiers ont même connu une issue malheureuse. C'est le cas pour Technip à qui échappe le contrat hongrois⁸⁷. Le crédit de 300 millions de dollars alloué par l'Autriche à la Hongrie pour le développement de ses infrastructures touristiques alimente le discours sur la préférence qu'accorderaient systématiquement les Hongrois à leurs traditionnels partenaires germaniques⁸⁸. Les Hongrois se plaignent, eux, de la faiblesse des bourses universitaires et s'agacent de la différence de traitement entre le centre technique français de Budapest et le centre hongrois de Paris, créé le 30 août 1978. L'organisme français dispose en effet de 12 employés à plein temps et 6 à mi-temps contre 3 seulement pour le centre hongrois⁸⁹.

La Hongrie doit finalement se contenter d'un succès diplomatique relatif qui la rapproche tout de même du niveau des relations entretenues par la France avec ses interlocuteurs polonais et roumain.

*

À court terme, les échanges économiques ne décollent pas et la collaboration culturelle ne connaît pas de retournement. Giscard d'Estaing ne fera jamais le voyage à Budapest alors qu'il se rendra en Roumanie en mars 1979. En privilégiant un des piliers traditionnels de la projection d'influence française – qui plus est un pays qui fait le choix de tourner le dos à toute libéralisation –, la France tempère la portée de l'argument essentiel développé en faveur de l'approfondissement des discussions avec la Hongrie ; à savoir le degré d'ouverture de ce pays et le niveau de tolérance atteint par le régime.

Une page des relations communes est néanmoins en passe d'être tournée. La diplomatie française reconnaît que la « Hongrie s'est retrouvée [...] victime [...] d'un dépeçage où nous avons joué un rôle important : «le diktat infâme de Trianon», pour reprendre un terme

⁸⁶ *Entretiens sur les relations économiques franco-hongroises, 22 mai 1978. Entretiens Stirn-Racz, Séance du vendredi matin 29 septembre.* CADN, art. 106.

⁸⁷ *Entretiens sur les relations économiques franco-hongroises, 22 mai 1978.* CADN, art. 106.

⁸⁸ *Entretiens Stirn-Racz, Entretien du mercredi 28 septembre au matin* (l'intitulé est erroné, il s'agit de l'entretien du jeudi 28 septembre). CADN, art. 106.

⁸⁹ *Arrangement entre la Chambre de Commerce de Hongrie et l'Association Française pour la diffusion des Techniques Hongroises relatif à la création et au fonctionnement du Centre d'Information sur les Techniques Hongroises, 30 août 1978. Note au sujet de l'ouverture, à Paris, d'un Centre d'Information sur les Techniques Hongroises.* CADN, art. 106.

utilisé par M. Kadar »⁹⁰. La première partie de l'échange Barre-Kádár du 28 octobre 1977 est consacrée à cette question et révèle la volonté de purger un passé difficile.

Malgré la tension est-ouest qui renaît à la fin des années 1970, la visite de Barre constitue l'amorce d'un véritable dialogue qui permet bientôt une réelle collaboration. C'est François Mitterrand qui, en juillet 1982, honore l'invitation faite à Giscard d'Estaing. Ce premier voyage officiel d'un chef d'État français n'est pas seulement dû à la proximité personnelle entre Mitterrand et Kádár mais il est aussi à mettre au crédit du travail engagé depuis les années 1970. L'étape que constitue le déplacement de Barre pose donc les bases de projets plus aboutis qui prendront leur pleine mesure dans les années 1980 et davantage encore après la transition de 1989.

Bibliographie

- BADALASSI, Nicolas (2011) : *Adieu Yalta ? La France, la détente et les origines de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, 1965–1975*. Thèse sous la direction de Frédéric Bozo, soutenue le 3 décembre 2011 à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.
- BADALASSI, Nicolas (2013) : Les accords d'Helsinki ou le triomphe des conceptions paneuropéennes du général de Gaulle. *Vingtième Siècle*, Cahier 3, N° 119. 68. note 5.
- BONNIN, Judith (2014) : *Les voyages de François Mitterrand. Le PS et le monde (1971–1981)*. Rennes, PUR.
- BOUILLON, Pierre (2015) : Un pivot panonien ? La Hongrie, plate-forme stratégique du pacte de Varsovie. *Revue historique des armées*, N° 278. 105–115.
- BOUILLON, Pierre (2016) : *Le prix de la détente ? La politique française en Hongrie et en Roumanie (1968–1977)*. Rennes, PUR. 48–57.
- DIENER, Georges (1990) : Histoire des relations culturelles franco-hongroises à partir des échanges écrits ou oraux inédits concernant l'Institut Français de Budapest, *Cahiers d'études hongroises*, Vol. 2, N° 2. 173–174.
- GARADNAI Zoltán (2005) : La Hongrie de János Kádár et le processus d'Helsinki. La nécessité de la détente et ses limites intérieures et extérieures. In DU RÉAU, Élisabeth – MANIGAND, Christine dir. : *Vers la réunification de l'Europe. Apports et limites du processus d'Helsinki de 1975 à nos jours*. Paris, L'Harmattan. 123–139.
- HESSEL, Stéphane (1977) : Les relations internationales de l'Université. *Paris 1 Informations*, N° 1. avril 1977, 4–5.
- LACORNE, Denis (1985) : La politique de promotion des exportations ou le colbertisme dans les moyens en vue du libéralisme comme fin. In COHEN, Samy – SMOUTS, Marie-Claude dir. : *La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing, La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*. Paris Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 151.
- MACHER Anikó (2002) : La diplomatie culturelle entre la France et la Hongrie de 1945 à 1949, vue de Hongrie. *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée. La culture dans les relations internationales*, Vol. 114, N° 1. 251–262.
- MINK, Georges – SZUREK, Jean-Charles (1999) : *La grande conversion. Le destin des communistes en Europe de l'Est*. Le Seuil, Paris.

⁹⁰ Visite officielle de M. Kadar en France (15-17 novembre 1978), 14 septembre 1978. CADN, art. 106.

MITTERRAND, François (1977) : Ma part de vérité. *L'Unité*, 14-20 octobre 1977, 21.

RIMBAUD, Christiane (2015) : *Raymond Barre*. Paris, Perrin. 176.

ROLLAT, Alain (1977) : Le voyage du Premier ministre en Hongrie. MM. Barre et Kadar se prononcent en faveur de la „tolérance idéologique”. *Le Monde*, 30-31 octobre 1977.

TATU, Michel (1985) : Valéry Giscard d'Estaing et la détente. In COHEN – SMOUTS dir. : *La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*. 199–201.

La politique d'ouverture de François Mitterrand à l'Est. La fin du système de Yalta et les dilemmes de la recherche de nouveaux chemins de coopération (1988-1989)

Zoltán Garadnai

Pour le président Mitterrand, l'unification allemande et la nécessité qui en découlait de la construction d'un nouveau système européen de sécurité et de coopération ne devait pas se faire au détriment des intérêts de la France. Dans un contexte changeant et imprévisible, comme héritier de la politique de construction d'une « Europe de l'Atlantique à l'Oural » voulue par Charles de Gaulle, Mitterrand avait le souci d'intégrer l'URSS dans ce nouveau système européen afin de préserver le rôle spécial de la France sur le continent¹. Mitterrand savait que l'unification de l'Allemagne n'allait pas forcément dans le sens des intérêts de la France. La réalisation d'un mauvais scénario (le retour sur la scène politique internationale d'un ex-Reich réunifié) pouvait compromettre le processus d'intégration européenne et provoquer d'intolérables tensions sur une Europe devenue le cadre politique de la projection de puissance de la France après 1945. La perception de Mitterrand face aux questions européennes (l'unification allemande, les changements démocratiques en Europe de l'Est, la renaissance des sentiments nationaux, etc.) a déterminé la politique française, mais son attitude a aussi divisé l'opinion : « ... pour certains, il n'a rien vu et rien compris, pour d'autres, il fut un visionnaire »². Mitterrand envisageait deux tactiques à l'égard des pays de l'Est : appuyer la politique de réforme de Gorbatchev pour éviter son échec et son remplacement possible par un régime militaire ; essayer de revitaliser les relations avec les pays socialistes afin de contrecarrer la renaissance d'une zone d'influence exclusivement allemande³. Les changements des années 1988 à 1991 ont conduit à l'affaiblissement de l'hégémonie française. La fin de guerre froide a fait deux perdants : l'URSS et la France⁴. L'unification allemande a mis la France face à un État de 80 millions d'habitants au fort

¹ MUSITELLI, Jean (2004) : François Mitterrand, l'europeen. *La Lettre de l'Institut François Mitterrand*. N° 8. juin 2004. Cp. www.mitterrand.org/Francois-Mitterrand-l-europeen.html (Consulté le 31. 07. 2018.)

² FAVIER, Pierre – MARTIN-ROLAND, Michel (1996) : *La décennie Mitterrand*, Tome III. *Les Défis (1988–1991)*. Paris, Le Seuil. 180.

³ RUPNIK, Jacques (1998) : La France de Mitterrand et les pays de l'Europe du centre-est. In COHEN, Samy dir. : *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*. Paris, PUF. 194.

⁴ BOZO, Frédéric (2009) : Winners and losers. France the United States and the End of the Cold War. *Diplomatic History*, Vol. 33, N° 5. 927. En juillet, Zbigniew Brzezinski déclarait : « depuis de nombreuses années, nous avons su que la fin de la guerre froide ferait deux gagnants : les États-Unis et l'Allemagne, et deux perdants : l'Union soviétique et la France ». Voir aussi : MITRACHE, Marius-Mircea (2014) : *La diplomatie de François Mitterrand et l'Europe Centrale-Orientale. L'enjeu de l'Europe Centrale-Orientale pour la diplomatie française dans le contexte de la question allemande*. Saarbrücken, PAF. 11.

potentiel économique en plein cœur de l'Europe⁵. Cette situation a affecté les relations de la France avec les pays d'Europe centrale et orientale en raison des contacts traditionnels de ces pays avec l'économie allemande. Paris devait donc trouver des partenaires parmi eux⁶. Pour ces raisons, la diplomatie française a cherché à suivre l'évolution de l'Europe de l'Est afin d'accompagner les processus à l'œuvre. La période qui va de novembre 1989 à décembre 1991 a marqué une nouvelle étape des relations Est-Ouest en raison de l'accélération des événements symbolisée par l'effondrement du mur de Berlin. Pourtant, Mitterrand est longtemps resté campé sur son projet de Confédération européenne. Il affirme encore, lors du sommet du Conseil de l'Europe, le 8 octobre 1993 : « Nous parlons tous d'Europe, mais moi, je ne vois que des fractions d'Europe, des bouts d'Europe, et je ne suis pas sûr qu'ils se rejoignent. Pendant longtemps, j'ai pensé qu'il faudrait créer une Confédération des États démocratiques d'Europe : je le pense toujours »⁷.

Le but de cette étude est de présenter les raisons et les objectifs de l'ouverture française à l'Est entre l'automne 1988 et l'automne 1989 grâce au croisement des archives françaises et hongroises.⁸

Le début de la nouvelle politique d'ouverture française (1988-1989)

Au cours de l'année 1987-1988, Paris constate que la République fédérale d'Allemagne s'est davantage impliquée en Europe de l'Est et que les relations germano-soviétiques sont devenues de plus en plus importantes pour Moscou. Et cela au moment même où Paris cherchait à maintenir et à développer les relations de coopération avec la RFA. Roland Dumas témoigne à ce sujet en 1994 : « Je voyais l'Allemagne qui avançait partout à l'Est, je voyais que Genscher allait tous les mois en Tchécoslovaquie, qu'il se rendait quatre fois par an en Hongrie, je voyais leur rapprochement politique et leurs liens économiques se renforcer »⁹. Au début de 1988, Mitterrand commence à réfléchir à une présence renforcée de la France dans les pays de l'Europe de l'Est, et il observe un vrai changement dans la politique de l'URSS envers ses satellites¹⁰. Avant les élections présidentielles, il confie à Hubert Védrine que « Tout va bouger très vite. Il est temps que j'aille dans toute l'Europe de l'Est, sauf en Roumanie où, naturellement, c'est invraisemblable »¹¹. Le président Mitterrand, réélu le 8 mai 1988, se trouve libéré de la cohabitation qui avait suscité une certaine confusion dans la politique étrangère entre 1986 et 1988. À l'occasion d'une réunion à l'Élysée, Mitterrand et ses conseillers décident d'organiser des visites présidentielles dans tous les pays de l'Europe

⁵ Selon Gorbatchev, Mitterrand annonçait devant lui : « J'aime tellement l'Allemagne que je préfère qu'il y en ait deux ». Voir ROUSSEL, Éric (2015) : *François Mitterrand. De l'intime au politique*. Paris, Robert Laffont. 515.

⁶ RUPNIK 1998, 189-222.

⁷ MUSITELLI, Jean (2011) : François Mitterrand, architecte de la Grande Europe. Le projet de Confédération européenne (1990-1991). *Revue internationale et stratégique*, Cahier 2, N° 82. 18-28. Cp. www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-2-page-18.htm (Consulté le 31. 07. 2018.)

⁸ Ont été consultées les archives diplomatiques et les archives de François Mitterrand aux Archives nationales grâce à la bourse Kuno Klebelsberg du gouvernement hongrois et grâce à une bourse post-doctorale du gouvernement français.

⁹ FAVIER-MARTIN-ROLAND 1996, 190.

¹⁰ FAVIER-MARTIN-ROLAND 1996, 190.

¹¹ RUPNIK 1998, 221-222.

de l'Est (sauf en Roumanie). Les diplomates français jugeaient inacceptable la répartition proposée par les Allemands qui voulaient céder les pays insolubles à la France (Pologne, Bulgarie, Roumanie) tandis qu'eux s'occuperaient des pays plus développés (Hongrie, Tchécoslovaquie, RDA). Cette compétition entre la France et la RFA est aussi palpable à l'égard de l'URSS. Face à cette situation, la diplomatie française décide de jouer sa propre carte en concurrence non seulement avec Bonn, mais aussi avec Londres et Rome¹².

Afin d'organiser la nouvelle politique d'ouverture à l'Est et la revitalisation de la politique étrangère dans les pays de l'Est, une conférence des ambassadeurs en poste en Europe orientale est organisée à Paris les 3 et 4 octobre 1988. L'objectif principal de la conférence est de connaître et d'estimer la portée des changements en cours à l'Est. À la fin de la conférence, le ministre des Affaires étrangères Roland Dumas résume brièvement les principales conclusions. Les évolutions en cours dépendent essentiellement de l'Union soviétique. Les diplomates soulignent l'importance qu'une nouvelle génération a prise dans ces pays. En ce qui concerne la revitalisation de la politique française, le Ministre souligne que la France devrait exploiter les opportunités en Europe centrale et orientale et améliorer ses relations économiques et culturelles avec ces pays. Pour l'année 1988, la France avait glissé de la quatrième à la septième position. Le renforcement de la présence allemande peut s'expliquer par le fait que la France n'était plus aussi présente dans la région. Roland Dumas déclare alors : « Nous avons pris de retard notamment par rapport à des pays comme la RFA et l'Italie. Dans ce contexte nous devons profiter de la diversité des situations qui existent. Dans certains pays de l'Europe centrale et orientale nous avons une présence historique : il serait dommage de la gâcher. Nous avons un potentiel intellectuel et culturel, nous devons le reprendre et l'améliorer [...] Je vous ai mobilisés pour tout cela : la politique française est quelque chose qui va prendre un certain rythme. Nous avons notre mot à dire dans cette évolution intéressante »¹³. Dans le même temps, la diplomatie mitterrandienne demeure prudente¹⁴ : « Les Occidentaux ne doivent pas être maximaliste », déclare Hubert Védrine, parce que les diplomates français ne veulent pas provoquer l'URSS et affaiblir les positions de Gorbatchev. Ils comptent en effet sur un processus de long terme dans le domaine des relations avec les pays de l'Est : « Resserrement progressif des liens de toute nature avec une Europe des Douze dont le rythme de construction ne doit pas se ralentir, refus de toute provocation à l'égard du système soviétique »¹⁵. Selon Hubert Védrine, le président Mitterrand pensait l'avenir à la lumière du passé et était inquiet des changements en Europe de l'Est qui évoquaient dans son esprit la situation géopolitique de l'avant 1914¹⁶.

La visite de François Mitterrand à Moscou les 25 et 26 novembre, 1988 révèle la nouvelle politique française à l'égard de l'URSS. Roland Dumas parlait déjà au lendemain de l'élection présidentielle de la nécessité de relancer les relations franco-soviétiques sur de nouvelles bases pensées comme le meilleur moyen pour prévenir un double isolement.

¹² FAVIER-MARTIN-ROLAND 1996, 191.

¹³ Centre des archives diplomatiques de Nantes, fonds Budapest (1980-1990). Carton 272. *Réunion des ambassadeurs en poste en Europe orientale* (3-4 octobre 1988).

¹⁴ On note l'existence d'un décalage entre l'Élysée et le Quai d'Orsay quant à la politique d'ouverture. Voir Bozo, Frédéric (2005) : *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande. De Yalta à Maastricht*. Paris, Odile Jacob. 59.

¹⁵ Bozo 2005, 70.

¹⁶ Bozo 2005, 23.

La diplomatie soviétique voulait elle aussi relancer les rapports entre les deux pays. Quelques semaines après l'élection présidentielle, Eduard Chevardnadze indiquait à son homologue français que Moscou espérait vivement voir la France s'impliquer à nouveau dans le dialogue Est-Ouest¹⁷. Les deux ministres des Affaires étrangères se rencontrent à la session des Nations Unies à New York et Eduard Chevardnadze se rend en voyage officiel à Paris du 10 au 12 octobre 1988 ; le premier depuis la visite de Gromiko en 1980. Les Soviétiques ne cachent pas leur principal objectif. La France doit être un partenaire privilégié pour établir un dialogue avec les pays occidentaux. La diplomatie soviétique est bien décidée à surmonter les obstacles idéologiques du XIX^e Congrès du PCUS. Après juin 1988, Gorbatchev renforce ses positions et fait franchir une étape décisive à la *perestroïka*¹⁸. La diplomatie française saisit immédiatement que l'URSS renonce à la politique messianique fondée sur la lutte des classes et la remplace par l'affirmation des valeurs humaines universelles¹⁹. Parallèlement, les Soviétiques entreprennent de surmonter les barrières politiques qui entravaient les relations franco-soviétiques depuis 1979. Au début de 1988, Moscou commence à retirer ses troupes d'Afghanistan. L'opinion personnelle de Mitterrand sur Gorbatchev évolue alors²⁰. Dans une lettre envoyée au président Reagan il n'exclut plus la possibilité d'une véritable démocratisation du régime soviétique²¹.

La présence à Moscou du chancelier allemand du 24 au 27 octobre 1988, quelques jours avant la visite de François Mitterrand, renforce la crainte des Français d'être évincés du règlement des questions les plus importantes. À Moscou, les 25 et 26 novembre 1988, Mitterrand, à sa demande, rencontre cinq représentants de l'opposition qui soulignent l'amélioration de la situation des droits de l'homme²². Lors de leur rencontre, Mitterrand et Gorbatchev s'entendent sur la reprise des relations bilatérales et s'accordent sur la formalisation de réunions entre les deux pays. Ces négociations directes contribuent au renforcement de la confiance mutuelle. La visite du président est ainsi considérée comme un succès. Gorbatchev expose également devant Mitterrand le concept d'une « maison européenne commune » afin de montrer la sincérité de ses intentions à développer des relations plus étroites avec les pays occidentaux²³. En comparant les visites presque simultanées des deux dirigeants occidentaux, nous pouvons constater que le chancelier allemand a obtenu des résultats positifs à acheter la confiance soviétique tandis que le service de presse de l'Élysée a souligné que la diplomatie française n'était pas désavantagée par rapport aux États-Unis et à la RFA²⁴. Malgré ces déclarations, la présence française dans la région est affaiblie, et le projet d'une politique orientale commune franco-allemande proposée par le Quai d'Orsay au début des années 1980 ne peut se concrétiser en raison d'intérêts divergents des deux pays. On peut voir aussi que malgré le changement d'attitude de Mitterrand envers Gorbatchev,

¹⁷ Bozo 2005, 57.

¹⁸ Bozo 2005, 57.

¹⁹ Bozo 2005, 58.

²⁰ Le 19 juin 1988, Mitterrand dit de Gorbatchev qu'« il est le produit d'un système ». Voir ATTALI, Jacques (1995) : *Verbatim II. 1986–1988*. Paris, Fayard. 567.

²¹ Bozo 2005, 58.

²² Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE) Europe URSS (1986–1990) Carton 6080. TD. 5616.

²³ AMAE Europe URSS (1986–1990) Carton 6680. TD. 5619. *Visite en URSS du Président de la République*.

²⁴ Bozo 2005, 59–60.

les relations entre la France et l'URSS ne connaissent guère d'évolution par rapport aux années précédentes.²⁵

Sept mois plus tard Gorbatchev visite la France (4-6 juillet 1989). Le contexte international a changé, l'URSS est alors en pleine crise économique et connaît de graves problèmes d'approvisionnement²⁶. La diplomatie mitterrandienne occupe une position intermédiaire entre les réserves américaines et l'enthousiasme allemand. Paris cherche l'équilibre entre les puissances et veut dynamiser ses relations avec l'URSS. Une URSS forte et stable est en effet indispensable au maintien du *statu quo* européen. Le bilan de la visite de Gorbatchev est considéré comme positif : la France semble au centre des relations Est-Ouest à l'été 1988²⁷. À l'occasion de son séjour à Strasbourg (6 juillet 1989) Gorbatchev revient sur son idée de « maison européenne commune » et plaide en faveur d'une coopération paneuropéenne. Ce n'est pas là un simple slogan et cette déclaration montre le changement substantiel de la politique étrangère soviétique. Les Soviétiques tentent d'aller de l'avant et d'accompagner les évolutions politiques afin de réduire l'attractivité de la Communauté économique européenne. L'URSS a en effet le souci de moderniser ses relations avec les pays socialistes afin de réduire l'influence croissante des États-Unis dans la région. Le but final de la diplomatie soviétique ne change pas et ne constitue qu'une adaptation aux changements en Europe. L'objectif de Moscou est toujours de renforcer les positions internationales de l'Union soviétique, de développer la coopération internationale et de moderniser l'économie soviétique. Pour cela, Moscou est prêt à accepter beaucoup de choses en Europe centrale (notamment en Pologne et en Hongrie). Selon Hubert Védrine Mitterrand « en a tiré la conviction que Gorbatchev ne s'opposerait pas aux changements politiques à l'Est et qu'il allait virer les vieux schnoks au pouvoir dans ces pays, sans recourir à la force en cas d'agitation populaire. Devant Mitterrand, Gorbatchev s'est montré extrêmement dur contre les dirigeants de la RDA »²⁸. Un an après la décision concernant la nouvelle politique d'ouverture à l'égard de l'URSS, la diplomatie française se trouvait au centre des événements²⁹.

Le nouveau voyage de Mitterrand en Europe de l'Est les 8 et 9 décembre 1988 se déroule en Tchécoslovaquie. Afin de préparer la visite, Roland Dumas se rend à Prague du 15 au 17 septembre 1988. Il transmet le message d'une nouvelle politique d'ouverture envers les pays de l'Europe centrale³⁰. Ce déplacement est tout à fait symbolique dans un pays avec lequel la France a entretenu des relations historiques étroites après 1918. Le président français est accompagné par une délégation importante de ministres et de chefs d'entreprises, qui révèle les priorités de Paris dans le développement des relations franco-tchécoslovaques. Mitterrand rencontre le président tchécoslovaque et le secrétaire général du PCT et parle devant eux du nécessaire respect des accords d'Helsinki. Il se déplace également en Slovaquie où il rencontre des dirigeants slovaques. À l'Université de Bratislava, il évoque la question des droits de l'homme devant les étudiants. Au cours de son séjour à Prague, Mitterrand s'est aussi recueilli sur la tombe de Masaryk. Conformément à la tradition de la diplomatie

²⁵ BOZO 2005, 60.

²⁶ FAVIER-MARTIN-ROLAND 1996, 194-195. ; BOZO 2005, 60-63.

²⁷ BOZO 2005, 62.

²⁸ FAVIER-MARTIN-ROLAND 1996, 196-197.

²⁹ BOZO 2005, 63.

³⁰ AMAE Europe Tchécoslovaquie (1986-1990) Carton 6549. *Visite en Tchécoslovaquie du Ministre français des affaires étrangères et TD 1705*.

française, il offre à l'Ambassade de France un petit déjeuner à l'opposition tchèque, c'est-à-dire aux signataires de la Charte 77³¹. Mitterrand quitte le pays avec le sentiment que bientôt des changements substantiels surviendront dans la vie intérieure du pays³². Selon le calendrier décidé lors la conférence des ambassadeurs, le prochain voyage du président français est prévu en Bulgarie les 18 et 19 janvier 1989³³. Mitterrand y mène des entretiens non seulement avec les dirigeants du pays, mais aussi avec Jeliou Jelev, le futur président du pays après la transition politique³⁴.

George Bush et François Mitterrand se rencontrent à Kennebunkport les 20 et 21 mai 1989 et décident de lancer le programme PHARE pour soutenir la Pologne et la Hongrie, les deux pays pionniers des changements démocratiques en Europe centrale. Cette réunion est suivie par une réunion de l'OTAN à Bruxelles les 30 et 31 mai 1989 alors qu'à partir du 1^{er} juillet 1989, la France assure la présidence de la Communauté économique européenne. Le sommet américano-français est également suivi par une réunion du G7 du 14 au 16 juillet 1989. Lors de ces réunions, les changements en Europe de l'Est, notamment la demande d'aide financière formulée par Lech Wałęsa, constituent le sujet principal des discussions. En juillet, Mitterrand reste très sceptique concernant l'avenir de la Pologne : « Jamais l'URSS n'acceptera de lâcher le contrôle de la Pologne »³⁵ mais en août – après le résultat des élections en Pologne – il est surpris de constater l'immobilisme des Soviétiques³⁶. Dans le domaine des relations es, le voyage du président en Pologne du 14 au 16 juin 1989 constitue un véritable tournant³⁷. En juillet, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, Mitterrand évoque la situation avec Georges Bush : « ... l'URSS est prête à accepter beaucoup de choses en Pologne, mais il y a des limites, sinon c'est Budapest en 1956 »³⁸. Mitterrand se rend en Pologne entre les deux tours des premières élections semi-démocratiques dans un pays socialiste. Si sa visite constitue évidemment un fort soutien aux mouvements démocratiques du pays, alors en pleine crise économique, les Polonais attendaient surtout une aide financière concrète de la France. Au sujet de la Hongrie, Mitterrand dit devant Jacques Attali : « Il faut proposer un accord financier et politique majeur et ne pas laisser la République fédérale y agir seule »³⁹. L'inauguration du monument en mémoire d'Imre

³¹ SCHREIBER, Thomas (2000) : *Les actions de la France à l'est ou les absence de Marianne*. Paris, L'Harmattan. 193.; Bozo 2005, 67.

³² AMAE Europe Tchécoslovaquie (1986-1990) Carton 6550. TD 25037. *Visite en Tchécoslovaquie de M. le Président de la République*.

³³ DELAPORTE, Arthur (2015) : Le voyage de François Mitterrand à Sofia en janvier 1989 : un vent de liberté. *La Lettre de l'Institut François Mitterrand*, N° 52. octobre 2015. Cp. www.mitterrand.org/Le-voyage-de-Francois-Mitterrand-a.html (Consulté le 31. 07. 2018.)

³⁴ AMAE Europe Bulgarie (1986-1990) Carton 6208. *Visite de F. Mitterrand en Bulgarie*.

³⁵ RUPNIK 1998, 196.

³⁶ MITRACHE 2014, 172.

³⁷ Bozo 2005, 68–69.; AMAE Europe Pologne (1986-1990) Carton 6454. *Visite de F. Mitterrand en Pologne*.

³⁸ FAVIER–MARTIN-ROLAND 1996, 196.

³⁹ ATTALI, Jacques (1995) : *Verbatim III. 1988-1989*. Paris, Fayard. 26. Sur les relations franco-hongroises voir : GARADNAI Zoltán – SCHREIBER, Thomas (2008) : A magyarországi rendszerváltás a Quai d'Orsay szemével. *Külgügyi Szemle*, Vol. 7, N° 7. 129–149.; LACHAISE, Bernard (2014) : François Mitterrand et la Hongrie : un nouveau départ pour les relations franco-hongroises ? In BENE Krisztián – DÁVID Ferenc dir. : *Entre coopération et antagonisme. Les dimensions des relations franco-hongroises, de l'époque moderne à l'intégration européenne. Acte du colloque international d'histoire de l'Université de Pécs (13 mars 2013)*. Pécs, Éditions Codex. 95–105.

Nagy à Paris le 17 juin 1988 est l'occasion d'adresser un message de solidarité de la part de François Mitterrand qui unit symboliquement les événements de 1956 avec ceux de 1988. En octobre 1988, l'ambassadeur de France, Christine Malitchenko, évalue les événements et trouve une situation très incertaine⁴⁰. Le nouveau Premier ministre hongrois, Károly Grósz⁴¹, l'homme fidèle de Moscou⁴², se rend à Paris du 17 au 19 novembre 1988 et demande à ses homologues français de travailler au développement des relations politiques, économiques et culturelles bilatérales, de reconnaître les spécificités de la Hongrie et de soutenir les réformes engagées par le gouvernement⁴³. Mitterrand parle ouvertement devant le dirigeant hongrois et partage avec lui ses idées sur la fin de la guerre froide et le système de Yalta⁴⁴. Les événements en Hongrie s'accroissent au cours de l'année 1989. Les relations bilatérales se développent et la rapidité du changement révèle aux Français qu'il y aura bientôt des élections libres. La diplomatie française anticipe la défaite des anciens communistes (les successeurs du PSOH) lors des élections et se prépare à ce que la Hongrie devienne le deuxième pays d'Europe de l'Est à renouer avec la démocratie, après la Pologne. À l'issue du processus de la politique d'ouverture de la France, le président Mitterrand visite la Hongrie du 17 au 19 janvier 1990⁴⁵.

Après la chute de mur de Berlin

L'effondrement du mur de Berlin (9-10 novembre 1989) signifie à la fois la fin symbolique de la guerre froide et le début de la naissance du nouvel ordre européen⁴⁶. Il marque l'accélération des événements et la multiplication des rencontres entre acteurs internationaux.

La particularité de la politique française est démontrée par la visite du président Mitterrand en RDA (20-22 décembre 1989). Organisée bien avant la chute du mur de Berlin,

⁴⁰ AMAE Europe Hongrie (1986-1990) Carton 6319. N°1219/Eu. *Panorama hongrois 1988. Budapest, le 25 octobre 1988.*

⁴¹ AN AG5 (4) CD 274. Visites. Dossier 6. *Visite officielle de Travail de M. Károly Grósz SG du PSOH. 17-19 novembre 1988.* « Son autorité, sa tournure d'esprit moderniste, son sens de la communication font de lui, à 58 ans, le plus gorbatchévien des dirigeants d'Europe de l'Est. Considéré comme un conservateur jusqu'en 1987, il a depuis montré un sens aigu de l'opportunisme mais aussi des limites à ne pas dépasser ».

⁴² AN AG5 (4) CD 274. Visites. Dossier 6. Fiche DGSE, le 16 novembre 1988. *La carrière de M. Grósz.*

⁴³ AMAE Europe Hongrie (1986-1990) Carton 6318. N° 157. *Le style de Károly Grósz.* Carton 6340. *Note de synthèse. Visite officielle de M. Károly Grósz*, TA N°3266., TD N°23948 *Visite officielle en France de M. Károly Grósz.* Pour le rapport hongrois voir : N° 3. *A magyar állampárt utolsó vezetője Párizsban* (2013). In KECSKÉS Gusztáv dir. : *Magyar-francia kapcsolatok, 1945-1990. Források.* Budapest, MTA BKTI. 566-574.

⁴⁴ Bozo 2005, 66.

⁴⁵ GARADNAI Zoltán (2015) : A magyar-francia kapcsolatok története az Antall-Boross kormány alatt (1990-1994). In *Veritas évkönyv. 2014.* Budapest, Veritas Történetkutató Intézet – Magyar Napló. 414-417. LACHAISE, Bernard (2009) : Le voyage de François Mitterrand en Hongrie en 1990. In *Öt Kontinens.* Budapest, ELTE. 63-74.

⁴⁶ Bozo, Frédéric (2011) : François Mitterrand et la fin de la guerre froide (1981-1991). *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Cahier 1, N° 101-101.; 39-45.; BOZO, Frédéric – MUSITELLI, Jean – SAUNIER, Georges – SCHABERT, Tilo (2005) : 1989, le retour de la question allemande : vers la réunification. *La Lettre de l'Institut François Mitterrand*, N° 13. octobre 2005. Cp. www.mitterrand.org/1989-le-retour-de-la-question.html (Consulté le 31. 07. 2018.); SAUNIER, Georges (2009) : La diplomatie française face à la chute du mur. *La Lettre de l'Institut François Mitterrand*, N° 30. décembre 2009. Cp. www.mitterrand.org/La-diplomatie-francaise-face-a-la.html (Consulté le 26. 07. 2019.)

celle-ci devait clore la tournée de François Mitterrand dans les pays de l'Est à un moment où rien ne prédisait l'effondrement de la RDA considérée par les occidentaux comme un régime solide⁴⁷. Selon Hubert Védrine la visite de Mitterrand en RDA a été « la seule erreur » du président à l'égard de l'unification allemande⁴⁸. Après la chute du mur, Mitterrand devait réévaluer la direction de sa politique, et il devait s'adapter à la situation nouvelle en Europe.

Naturellement, les dirigeants occidentaux comptaient sur la possibilité de réunification allemande⁴⁹, mais ils croyaient à un long processus⁵⁰. Lors des traditionnels vœux de fin d'année Mitterrand revient sur ses nouvelles idées pour l'avenir de l'Europe et mentionne la conception d'une Confédération européenne. Mitterrand reste fidèle à sa conception de l'Europe gaullienne dans laquelle il veut intégrer l'Allemagne. La chute du mur de Berlin incite Mitterrand à renforcer plus encore les contacts de la France avec les pays de l'Europe de l'Est comme Charles de Gaulle l'avait fait au cours des années 1960. La politique de Mitterrand était néanmoins différente et complexe, fortement influencée par la pensée de Jean Monnet. Dans son discours du 31 décembre 1989, le président français engage une nouvelle étape des relations avec les pays de l'Europe de l'Est⁵¹.

*

À partir de 1988, la diplomatie française reconnaît la nécessité de se tourner résolument vers les pays de l'Europe de l'Est. François Mitterrand compte en effet sur la nécessité de construire un nouveau système européen de sécurité et de coopération et se décide pour cette raison à visiter tous les pays concernés. Cette tournée démontre le changement d'attitude de la diplomatie française à l'égard des pays « oubliés » au cours des années précédentes. Pour Paris, il n'était pas d'autre choix possible que de faire une politique d'ouverture spectaculaire en profitant du souvenir de celle de Charles de Gaulle, mais en profitant du désir des pays de l'Europe de l'Est de renforcer leurs contacts avec les pays occidentaux. La volonté de la France de réorganiser les modalités de son influence dans la région apparaît nettement. Pour autant, les voyages de Mitterrand démontrent aussi le souci de la France d'accompagner la transition politique de ces jeunes démocraties.

Bibliographie

- A magyar állampárt utolsó vezetője Párizsban* (2013). In KECSKÉS Gusztáv dir. : *Magyar–francia kapcsolatok, 1945–1990. Források*. Budapest, MTA BKT. 566–574.
- ATTALI, Jacques (1995) : *Verbatim II. 1986-1988*. Paris, Fayard.
- ATTALI, Jacques (1995) : *Verbatim III. 1988-1989*. Paris, Fayard.

⁴⁷ FAVIER–MARTIN-ROLAND 1996, 246.

⁴⁸ FAVIER–MARTIN-ROLAND 1996, 246.

⁴⁹ BOZO 2005, 92–94.

⁵⁰ BOZO 2005, 92–94.

⁵¹ FAVIER–MARTIN-ROLAND 1996, 217.; GARADNAI, Zoltán (2018) : Mitterrand Európai Konföderációs terve (1989. december 31–1991. június 13–15.). In LUKÁCS István – MAJOROS István dir. : *Közép–Európai arcképcsarnok. 20. század*. Budapest, ELTE, Új-és Jelenkori Egyetemestörténeti Tanszék. 17.

- BOZO, Frédéric (2005) : *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande. De Yalta à Maastricht*. Paris, Odile Jacob.
- BOZO, Frédéric (2009) : Winners and losers. France the United States and the End of the Cold War. *Diplomatic History*, Vol. 33, N° 5. 927.
- BOZO, Frédéric (2011) : François Mitterrand et la fin de la guerre froide (1981–1991). *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Cahier 1, N° 101–101.; 39–45.
- BOZO, Frédéric – MUSITELLI, Jean – SAUNIER, Georges – SCHABERT, Tilo (2005) : 1989, le retour de la question allemande : vers la réunification. *La Lettre de l'Institut François Mitterrand*, N° 13. octobre 2005. Cp. www.mitterrand.org/1989-le-retour-de-la-question.html (Consulté le 26. 07. 2019.)
- FAVIER, Pierre – MARTIN-ROLAND, Michel (1996) : *La décennie Mitterrand*, Tom. 3. *Les Défis (1988–1991)*. Paris, Le Seuil. 180.
- GARADNAI Zoltán – SCHREIBER, Thomas (2008) : A magyarországi rendszerváltozás a Quai d'Orsay szemével. *Külgügyi Szemle*, Vol. 7, N° 7. 129–149.
- GARADNAI Zoltán (2015) : A magyar-francia kapcsolatok története az Antall–Boross kormány alatt (1990–1994). In *Veritas évkönyv. 2014*. Budapest, Veritas Történetkutató Intézet – Magyar Napló. 414–417.
- GARADNAI, Zoltán (2018) : Mitterrand Európai Konföderációs terve (1989. december 31–1991. június 13–15.). In LUKÁCS István – MAJOROS István dir. : *Közép-Európai arcképcsarnok. 20. század*. Budapest, ELTE, Új-és Jelenkori Egyetemestörténeti Tanszék. 17.
- LACHAISE, Bernard (2009) : Le voyage de François Mitterrand en Hongrie en 1990. In *Öt Kontinens*. Budapest, ELTE. 63–74.
- LACHAISE, Bernard (2014) : François Mitterrand et la Hongrie : un nouveau départ pour les elations franco-hongroises ? In BENE Krisztián – DÁVID Ferenc dir. : *Entre coopération et antagonisme. Les dimensions des relations franco-hongroises, de l'époque moderne à l'intégration européenne. Acte du colloque international d'histoire de l'Université de Pécs (13 mars 2013)*. Pécs, Éditions Codex. 95–105.
- MITRACHE, Marius-Mircea (2014) : *La diplomatie de François Mitterrand et l'Europe Centrale-Orientale. L'enjeu de l'Europe Centrale-Orientale pour la diplomatie française dans le contexte de la question allemande*. Saarbrücken, PAF.
- MUSITELLI, Jean (2004) : François Mitterrand, l'euro péen. *La Lettre de l'Institut François Mitterrand*. N° 8. juin 2004. Cp. www.mitterrand.org/Francois-Mitterrand-l-europeen.html (Consulté le 26. 07. 2019.)
- MUSITELLI, Jean (2011) : François Mitterrand, architecte de la Grande Europe. Le projet de Confédération européenne (1990–1991). *Revue internationale et stratégique*, Cahier 2, N° 82. 18–28. Cp. www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-2-page-18.htm (Accesible : 26. 07. 2019.)
- ROUSSEL, Éric (2015) : *François Mitterrand. De l'intime au politique*. Paris, Robert Laffont.
- RUPNIK, Jacques (1998) : La France de Mitterrand et les pays de l'Europe du centre-est. In COHEN, Samy dir. : *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*. Paris, PUF. 194.
- SAUNIER, Georges (2009) : La diplomatie française face à la chute du mur. *La Lettre de l'Institut François Mitterrand*, N° 30. décembre 2009. Cp. www.mitterrand.org/La-diplomatie-francaise-face-a-la.html (Consulté le 26. 07. 2019.)
- SCHREIBER, Thomas (2000) : *Les actions de la France à l'est ou les absence de Marianne*. Paris, L'Harmattan.

Page laissée intentionnellement vide

La France et la Hongrie, du changement de régime à l'intégration européenne (1989-2004)

Christopher Pichonnier

Si les relations entre la France et la Hongrie sont anciennes, elles ont souvent été placées, au fil de l'histoire, sous le signe de la complexité et celui de l'ambiguïté¹. En juillet 1982, le président François Mitterrand, en visite officielle dans la capitale hongroise², avait tenu à rappeler que « malgré les vicissitudes [et] malgré l'éloignement, le temps a tissé entre la Hongrie et la France des liens qui les prédisposent à se comprendre et à s'entendre »³. Pourtant, au cours de l'époque moderne, l'occupation turque, puis la longue association – forcée ou résignée – de la Hongrie aux Habsbourgs ont contribué à dresser des barrières, et à freiner le développement de liens plus conséquents entre les deux pays. De manière similaire, au cours du XX^e siècle, alors que beaucoup de facteurs géographiques, culturels ou humains auraient dû conduire la France à nouer avec la Hongrie les mêmes rapports de confiance et d'amitié qu'avec les autres capitales d'Europe centre-orientale, les deux guerres mondiales – et les périodes révisionnistes et communistes qui les ont suivies en Hongrie –, mais aussi la profonde blessure infligée aux Hongrois par le traité de Trianon⁴, ont constamment rejeté les deux États dans des camps opposés et contribué à créer, dans un pays où l'intelligentsia était pourtant historiquement prompte à « tourner son regard vers Paris »⁵, le mythe d'un « amour sans retour » envers la France. Longtemps considérée comme une zone d'influence germanique exclusive, la Hongrie ne représenta ainsi jamais réellement un partenaire privilégié pour la France à l'est du continent et les relations entre les deux pays demeurèrent, dans une large mesure, irrégulières et dissymétriques.

¹ Cet article reprend, dans une large mesure, les recherches réalisées par l'auteur dans le cadre de son doctorat : PICHONNIER, Christopher (2017) : *La France et la Hongrie (1989–2004)*. Thèse de doctorat sous la direction des professeurs Bernard Lachaise et István Majoros, Université de Bordeaux III et Université Eötvös Loránd de Budapest, juin 2017.

² Pour ce qui constitue alors la première visite de l'histoire d'un chef d'État français en terres magyares.

³ Institut François Mitterrand (IFM), *Allocution de François Mitterrand à l'occasion du déjeuner offert en l'honneur de János Kádár et de Pál Losonczy, à la Résidence de France, Budapest, 9 juillet 1982.*

⁴ Dont la responsabilité fut longtemps attribuée quasi exclusivement à la France par l'historiographie hongroise. À ce sujet voir par exemple : ABLONCZY Balázs (2002) : *Trianon-legendák [Trianon-légendes]*. In ROMSICS Ignác dir. : *Mitoszok, legendák, tévhitek a 20. századi magyar történetletről* [Mythes, légendes et fausses croyances sur l'histoire hongroise du XX^e siècle]. Budapest, Osiris.

⁵ La formule renvoie ici aux célèbres vers du poète magyar János Batsányi et à la formule, devenue quasi adage en Hongrie, « *Vigyzó szemetek Párizsra vessétek!* » : [Pour connaître votre destin], tournez vos regards vigilants vers Paris », issue du poème *A Franciaországai változásokra* [Sur les changements en France] de 1789.

Dans ces conditions, les bouleversements historiques des années 1989-1991, tout en offrant l'occasion de redessiner un nouveau paysage européen tourné vers l'avenir, ont autorisé la possibilité d'un nouveau départ des rapports entre les deux États. Très tôt, et très sincèrement, les dirigeants hongrois ont exprimé la volonté ; l'amitié de Paris représentant à leurs yeux tout à la fois la possibilité d'offrir à leur pays un contrepoids à une Allemagne acceptée, mais potentiellement envahissante, de conduire à une avancée historique par rapport à ses voisins – jusqu'ici seuls destinataires de la sympathie française dans la région –⁶, mais aussi de s'assurer une clé d'accès essentielle à une communauté européenne devenue, peu à peu, au début des années 1990, l'objectif central de la politique extérieure magyare. Du côté de Paris, tout en partageant ce souci d'équilibre géopolitique, les dirigeants français, conscients du rôle précurseur de la Hongrie dans la transition économique et démocratique à l'Est, ont considéré que le temps était venu pour eux de combler un retard politique, économique et culturel auquel rien, si ce n'est les aléas de l'histoire, ne les prédisposait.

Cet article, basé sur un riche corpus de sources françaises⁷ et hongroises⁸, tente d'offrir une analyse globale du resserrement des liens entre les deux États dans un contexte nouveau au tournant des XX^e et XXI^e siècles. Au crépuscule de la guerre froide et à l'aube de l'élargissement de l'UE, face à l'ampleur des rattrapages à effectuer et à la pesanteur des stéréotypes à surpasser, il s'agira de comprendre de quelle manière les années 1989-1992 marquent la modification de la nature et de la dimension des relations entre les deux États.

Le cadre rénové des relations franco-hongroises

Un vent nouveau souffle sur l'Europe

Les mutations qui touchent l'ensemble du continent européen à la toute fin de la décennie 1980 affectent sans conteste à la fois la nature et la dimension des relations franco-hongroises. L'effondrement progressif de l'Empire soviétique d'un côté – et les processus de démocratisation/libéralisation qui l'accompagnent à l'Est de l'Europe – et la réunification de l'Allemagne de l'autre créent le plus important bouleversement géopolitique mondial depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le président François Mitterrand ne s'y trompe

⁶ Interrogé sur ce sujet, en janvier 1990, à Budapest, le président Mitterrand avait volontiers reconnu que si certes « cela ne partait pas d'un principe », il était néanmoins vrai qu'historiquement les « affinités traditionnelles » de la France dans la région s'étaient davantage orientées en direction de Varsovie et de Bucarest que de Budapest. Archives nationales (AN). 5AG4/EG 204, dossier 5, préparation et déroulement du voyage de François Mitterrand en Hongrie les 18 et 19 janvier 1990, interview du président pour la télévision hongroise, 15 janvier 1990.

⁷ Notamment, entre autres, les archives des présidents Mitterrand (5AG4) et Chirac (5AG5), celles des Premiers ministres (de Michel Rocard à Lionel Jospin) à Pierrefitte-sur-Seine, mais également celles du ministère des Affaires étrangères à La Courneuve (séries Hongrie 1986–1990 et 1991–1995), de l'Assemblée nationale ou encore du Sénat.

⁸ En particulier, les documents concernant les relations entre la France et la Hongrie pour la période 1988-1995 aux Archives nationales de Hongrie (place András Hess à Budapest), et ceux du ministère des Affaires étrangères magyar (quai Bem) pour la période 1996-2000.

pas à Prague en septembre 1990 : « Une ère nouvelle a commencé pour notre continent »⁹. La France, qui avait jusqu'alors essentiellement consacré son attention au développement de la Communauté économique européenne (CEE), et notamment à l'ambitieux projet de marché unique, se retrouve « surprise au milieu du gué »¹⁰ par la rapidité et la force des événements des années 1989-1991. Certes, Paris avait appelé de ses vœux, et ce depuis fort longtemps, le général de Gaulle comme François Mitterrand, la fin du système de Yalta, mais sans pour autant s'y être véritablement préparé. En réalité, le gouvernement et la diplomatie française s'étaient largement satisfaits de la situation de la guerre froide avec d'un côté un Royaume-Uni sous influence américaine, longtemps exclu de la Communauté, puis réticent à son développement, et de l'autre une Allemagne scindée en deux, pénalisée par son passé. Un double contexte qui avait fait de la capitale française l'acteur majeur de la vie politico-diplomatique communautaire au cours des années 1970 et 1980. Assurément, Paris avait observé avec attention, au cours des années 1980, les frémissements démocratiques qui avaient pu apparaître à l'Est. Toutefois aucune conclusion n'avait été tirée quant à l'imminence, la puissance et la dimension des changements à venir. Les événements des années 1989-1991, c'est à dire la fin de « l'équilibre des déséquilibres »¹¹, poussent la France à repenser sa politique européenne et à redessiner les éléments de sa présence en Europe centre-orientale. Mais la gestion des bouleversements en Europe a tout d'une gageure et Paris est consciente des difficultés qui vont se présenter comme l'explique, le 25 octobre 1989, le président Mitterrand devant le Parlement européen à Strasbourg :

« L'ordre ancien nous était connu. Nous vivions avec. Il avait trouvé ses marques, diraient les sportifs, ses règles, diraient les juristes, ses habitudes tout simplement. L'équilibre nouveau, essentiellement désirable, supposera une somme d'imagination, de volonté, d'efforts et de continuité que peu de générations ont connue avant nous [...] passer d'un équilibre à l'autre comme cela se passe aujourd'hui suppose des transitions heurtées, des retours en arrière, des troubles et des crises. Y sommes-nous préparés ? N'avons-nous pas tendance à voir seulement s'ouvrir un horizon lumineux, sans penser que les affaires des hommes sur la terre ne se règlent pas de cette façon ? »¹².

Dans ce contexte troublé et complexe, Paris choisit de renforcer puis d'accélérer son rapprochement bilatéral avec la majorité des pays d'Europe centre-orientale et principalement avec les « deux pays [qui] se détachent en avant-garde de ce mouvement, la Pologne et la Hongrie »¹³. La Hongrie est donc choisie par Paris comme l'un de ses partenaires privilégiés à l'Est, une décision qui se traduit par un renforcement de ses rapports avec Marianne dans toutes ses dimensions.

⁹ Institut François Mitterrand (IFM), *Discours de François Mitterrand devant l'Assemblée fédérale tchécoslovaque, sur les perspectives d'une Europe élargie intégrant les pays de l'Est au sein d'une confédération*, Prague, 13 septembre 1990.

¹⁰ VÉDRINE, Hubert – MUSITELLI, Jean (1991) : Les changements des années 1989–1990 et l'Europe de la prochaine décennie. *Politique étrangère*, N° 1. 165–177.

¹¹ HOFFMANN, Stanley (2000) : La France dans le monde 1979-2000. *Politique étrangère*, N° 2. 307–317.

¹² IFM (1989) : *Discours de François Mitterrand devant le Parlement européen*, Strasbourg, 25 octobre 1989.

¹³ IFM 1989.

La relance française à l'Est et la place de la Hongrie

Les principaux conseillers de François Mitterrand font remonter au début de l'année 1988 les premières volontés du chef de l'État de renforcer la présence française en Europe centrale¹⁴, une période au cours de laquelle « l'Autre Europe » semble alors traverser une « phase relativement favorable »¹⁵. L'ancien porte-parole du président, Hubert Védrine, explique à cet égard que : « dès avant sa réélection le président a plusieurs fois évoqué avec Roland Dumas, Jean-Louis Bianco, Jacques Attali ou [lui-même] son désir de se rendre dans tous les pays d'Europe de l'Est »¹⁶. Le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas, précise pour sa part ce qui motive cette intention : « nous sentions des craquements et nous pensions qu'il fallait soutenir les boutures de liberté qui commençaient à apparaître »¹⁷. En réalité, l'idée de renforcer la présence française en Europe centre-orientale de manière générale, et en Hongrie en particulier, existe au sein du Quai d'Orsay depuis plusieurs mois déjà sans pour autant que la France ait pressenti en amont les rapides transformations à venir dans le pays¹⁸. Toutefois, dès avant la seconde visite en France de János Kádár en octobre 1984¹⁹, les diplomates français, attentifs à l'éveil de la diplomatie hongroise, soulignent l'originalité du modèle intérieur du pays²⁰. Roland Dumas semble pour sa part s'être persuadé de la nécessité d'affirmer la présence française dans la région dès 1986-1987 à la faveur de ses conversations avec le vice-chancelier allemand Hans-Dietrich Genscher. Cependant, jusqu'en 1988, la diplomatie française s'en tient à afficher « une volonté essentiellement incantatoire »²¹ de mener en direction de ce qu'elle dénomme encore les pays de l'Est, « une politique active tout en mesurant l'érosion préoccupante de son influence culturelle et linguistique dans la région »²². Il faut donc bien attendre l'été 1988 pour que la France se mette à agir. Le Quai d'Orsay estime alors que « les évolutions à l'Est offrent des possibilités d'actions accrues dans tous les domaines [qu'il] nous faut saisir »²³. L'explication de ce franc regain d'intérêt côté français réside dans trois éléments.

En premier lieu, elle se trouve dans l'affaiblissement de la puissance soviétique dans la région et le processus simultané de démocratisation qui touche les PECO et en particulier

¹⁴ Roland Dumas va même jusqu'à évoquer, rétrospectivement, la fin de l'année 1985 comme genèse des premières réflexions sur la nécessité d'une « nouvelle politique à l'Est ». DUMAS, Roland (2011) : *Coups et blessures, 50 ans de secrets partagés avec François Mitterrand*. Paris, Cherche-midi. 252.

¹⁵ VÉDRINE, Hubert (1996) : *Les mondes de François Mitterrand, À l'Élysée 1981-1995*. Paris, Fayard. 452.

¹⁶ VÉDRINE 1996, 452.

¹⁷ FAVIER, Pierre – MARTIN-ROLAND, Michel (1996) : *La décennie Mitterrand : Les défis*. Tome III. Paris, Éditions du seuil. 167.

¹⁸ GARADNAI Zoltán – SCHREIBER, Thomas (2009) : A francia-magyar politikai és diplomáciai kapcsolatok alakulása a Quai d'Orsay szemével [Le développement des relations politiques et diplomatiques franco-hongroises vu du Quai d'Orsay]. *ArchivNet*, N° 2. Budapest.

¹⁹ La première visite officielle de János Kádár en France remonte à novembre 1978.

²⁰ SCHREIBER, Thomas (2000) : *Les Actions de la France à l'est ou les Absences de Marianne*. Paris, L'Harmattan. 180.

²¹ BOZO, Frédéric (2005) : *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande. De Yalta à Maastricht*. Paris, Odile Jacob. 64.

²² BOZO 2005, 64.

²³ Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), sous-direction d'Europe orientale, note A.S, *Les évolutions en URSS et en Europe de l'Est*, 23 juin 1988, carton 6795, cité par *Ibid*.

la Hongrie²⁴. Hubert Védrine explique ainsi « qu'au début de l'année 1988 [...] Mitterrand observe que Gorbatchev semble avoir renoncé à employer la force pour maîtriser des régimes qui vont de mal en pis »²⁵ tandis que vis-à-vis de la Hongrie le chef de l'État note que le pays « vient d'être le théâtre d'un véritable coup d'État réformateur qu'il importe de conforter d'urgence »²⁶. Le président Mitterrand suggère alors de « lui proposer un accord financier et politique majeur »²⁷. Les Magyars viennent en effet d'adopter, quelques semaines auparavant, le principe du multipartisme lors d'une session extraordinaire du parti socialiste ouvrier hongrois (PSOH)²⁸ ainsi que les grandes lignes d'une nouvelle Constitution²⁹. En réalité, par le biais de ce potentiel accord, ce que la France recherche avant tout c'est à maîtriser les transformations. En effet, si Paris est consciente du rôle « d'avant-garde »³⁰ que joue Budapest dans la région à travers l'ambition de ses réformes politiques, elle redoute néanmoins les conséquences d'une crise économique et ne veut pas être confrontée à un « nouveau 1956 »³¹. Lors d'une entrevue avec l'ambassadeur hongrois à Paris, Gábor Nagy, le secrétaire général de l'Élysée, Jean-Louis Bianco, explique que « la France veut travailler ensemble pour trouver des terrains de coopération concrets »³², mais ajoute immédiatement que si les changements doivent se poursuivre sans équivoque ils doivent également se passer « sans heurts » et « sans créer de difficultés pour l'Union soviétique »³³. L'État français considère donc qu'il est d'« un intérêt essentiel que les mutations se passent de façon contrôlée »³⁴. Contrôlée aussi de façon à ce que la diplomatie hongroise – qui a multiplié les rapprochements avec la République fédérale d'Allemagne au cours des années précédentes – ne tombe pas, plus encore, dans les bras de nos voisins d'outre-Rhin³⁵.

²⁴ Incontestablement, le retrait progressif du soutien moscovite à partir du milieu des années 1980 contribue au délitement final du régime communiste magyar. L'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev en 1985 et la mise en place des processus de *Demokratizatsiya*, de *Perestroïka* et de *Glasnost*, libèrent peu à peu les mains des dirigeants hongrois les plus réformistes qui comprennent progressivement que Moscou ne sera pas prompt à intervenir en cas de libéralisation plus poussée du régime. Le constat provoque l'apparition de cassures au sein du parti socialiste ouvrier hongrois qui viennent fragiliser le régime avant de le mener *in fine* à sa dislocation. Sur le processus de transition en Hongrie on peut se référer, par exemple, à ROMSICS Ignác (2013) : *Rendszerváltás Magyarországon* [Changement de régime en Hongrie]. Budapest, Akadémiai Kiadó. ou encore, en français, à SCHREIBER, Thomas (1991) : *Hongrie : la transition pacifique*. Paris, Le Monde Éditions.

²⁵ FAVIER–MARTIN-ROLAND 1996, 167.

²⁶ ATTALI, Jacques (1995) : *Verbatim*. Tome III. 1988-1991. Paris, Fayard. 26.

²⁷ ATTALI 1995, 26.

²⁸ Les 10 et 11 février 1989.

²⁹ GOAUD, Christiane (1993) : De la constitution de la République hongroise (23 octobre 1989). *Revue d'Europe Centrale*, Tome I /1. Strasbourg, Centre d'études germaniques. 49–62.

³⁰ Magyar Nemzeti Levéltár Országos Levéltára (MNL-OL) [Archives nationales de Hongrie], Külügyminisztérium (Küm) [ministère des Affaires étrangères], XIX-J-1-j, France, 1989, carton 35, document 00724/8, compte rendu de discussion de l'ambassadeur Gábor Nagy avec Jean-Louis Bianco, télégramme diplomatique, 17 novembre 1989.

³¹ Entretien de l'auteur avec Thomas Schreiber, 10 décembre 2011.

³² Entretien avec Schreiber 10. 12. 2011.

³³ MNL-OL, Küm, XIX-J-1-j, France, 1989, carton 35, document 00724/8, compte rendu de discussion de l'ambassadeur Gábor Nagy avec Jean-Louis Bianco, télégramme diplomatique, 17 novembre 1989.

³⁴ Note d'Hubert Védrine pour le président de la République, 14 décembre 1988, archives privées. Cité par Bozo 2005, 106.

³⁵ Les éditoriaux fleurissent en France au début de l'année 1990 face à la possibilité de voir apparaître « une Allemagne surpuissante économiquement, politiquement dominante en Centre-Europe, et une France réduite à un second rôle », Pierre Lelouche, *Le Point*, 5 mars 1990.

La volonté farouche de ne pas autoriser l'Allemagne – surtout – et les autres puissances de l'Ouest – aussi – à capitaliser sur les changements en cours représente donc le second élément majeur d'explication du renouveau de la présence française en Hongrie : « Nous n'avons aucune raison de laisser les Allemands de l'Ouest y mener seuls une politique dynamique »³⁶ indique ainsi le président François Mitterrand à son conseiller, Jacques Attali, lors d'une discussion à l'Élysée. Cette inquiétude est partagée par Roland Dumas : « Je voyais l'Allemagne qui avançait partout à l'Est, je voyais que Genscher allait tous les mois en Tchécoslovaquie, qu'il se rendait quatre fois par an en Hongrie, je voyais leur rapprochement politique et leurs liens économiques se renforcer »³⁷. En novembre 1989, le directeur Europe du Quai d'Orsay, Jaques Blot, indique à l'ambassadeur hongrois à Paris, Gábor Nagy, qu'à ses yeux l'éventualité d'une renaissance de l'influence hégémonique allemande en Hongrie, mais également dans l'ensemble de l'Europe centrale est plus qu'indésirable³⁸. À l'Élysée, tout en se défendant de craindre l'apparition d'une telle hégémonie³⁹ et d'assister à la reconstitution d'une *Mittleuropa* sous domination germanique⁴⁰, le président français oppose une fin de non-recevoir à la proposition de sa conseillère, Élisabeth Guigou, d'organiser des visites conjointes en Europe centrale avec le chancelier allemand, Helmut Kohl⁴¹, lui préférant l'adoption d'une stratégie de relance nationale individuelle combinée à un effort européen global tels que suggérés par son porte-parole, Hubert Védrine⁴². Dans cette optique, Paris entend prendre part, en Hongrie, au « nécessaire équilibrage »⁴³ des relations extérieures magyares en s'impliquant « politiquement, culturellement, linguistiquement et économiquement »⁴⁴ dans le pays. En réalité, *a posteriori*, Roland Dumas explique que François Mitterrand « n'était pas convaincu de la loyauté des Allemands dont il pensait qu'ils pourraient renouer avec leur politique danubienne d'avant-guerre »⁴⁵ et en particulier par le biais d'une « forte expansion économique en Europe centrale réalisée au détriment des autres partenaires en général et de la France en particulier »⁴⁶.

L'opportunité économique qu'offre l'ouverture des marchés à l'Est n'a en effet pas échappé au chef de l'État et constitue la troisième raison de l'intérêt français renouvelé en direction de Budapest. Dans un entretien accordé au journal *Libération*, le 22 novembre 1988, le président français rappelle ainsi que l'un des buts de la relance française à l'Est est « la multiplication des échanges dont le niveau reste très en dessous de qu'il pourrait

³⁶ ATTALI 1995, 62.

³⁷ FAVIER–MARTIN-ROLAND 1996, 167.

³⁸ MNL-OL, Küm, France, 1989, carton 35, document 00724/9, discussion de l'ambassadeur Gábor Nagy avec Jacques Blot, télégramme diplomatique, 22 novembre 1989.

³⁹ « Une sorte de bascule allemande vers les pays de l'Est ? Je ne le pense pas. Que l'Allemagne fédérale veuille entretenir de meilleures relations avec l'Union soviétique et les pays qui l'entourent qui s'en étonnera ? La géographie et l'histoire l'y poussent ». IFM, Interview du président de la République française pour le *Nouvel Observateur*, *The Independent*, *El Pais*, *La Repubblica* et *Süddeutsche Zeitung*, 27 juillet 1989.

⁴⁰ MARTENS, Stephen (1998) : *La politique à l'Est de la République fédérale d'Allemagne depuis 1949. Entre mythes et réalités*. Paris, Presses universitaires de France.

⁴¹ Entretien de l'auteur avec Thomas Schreiber, 8 décembre 2011.

⁴² Entretien avec Schreiber 08. 12. 2011.

⁴³ MNL-OL, Küm, France, 1989, carton 35, document 00724/9, discussion de l'ambassadeur Gábor Nagy avec Jacques Blot, télégramme diplomatique, 22 novembre 1989

⁴⁴ MNL-OL, Küm, France, 1989, carton 35, document 00724/9.

⁴⁵ DUMAS 2011, 233.

⁴⁶ DUMAS 2011, 233.

être »⁴⁷. À cet égard, la Hongrie, qui a été largement réformiste sur le plan économique au cours des années 1980, et a mis en place, à partir de 1988, une législation favorable aux investissements étrangers (loi sur les sociétés, loi sur les faillites, droit de la concurrence) présente pour le chef de l'État français « un intérêt particulier »⁴⁸. Si le président n'est pas dupe de l'état réel de l'économie hongroise⁴⁹, il souhaite malgré tout voir la France y augmenter de manière significative sa part de marché et refuse, à l'image du Quai d'Orsay, de voir s'y perpétuer la « stagnation de son influence en matière économique aux dépens des Allemands, des Américains et des Italiens »⁵⁰.

Visites et rapprochements

La multiplication des rencontres bilatérales

Dans un premier temps, c'est avant tout politiquement que la France cherche à agir pour « revigorer [ses] relations avec les pays socialistes européens »⁵¹. Il s'agit dorénavant pour elle non plus d'envisager « l'Europe comme un bloc » mais bel et bien d'adopter « une approche différenciée d'un pays à l'autre »⁵². La France choisit ici d'abandonner sa stratégie politique européenne « globale » au profit d'une politique individualisée pays par pays. Signe de ce changement d'attitude au plus haut niveau de l'État, deux jours avant sa visite officielle à Budapest, en janvier 1990, le président François Mitterrand reprend sèchement son ministre de la Défense, Jean-Pierre Chevènement, lors d'un comité de défense : « Il ne faut pas dire Europe de l'Est mais Europe centrale : la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Pologne ! »⁵³. La France a, semble-t-il, pris conscience de l'importance des transformations en cours dans « l'Autre Europe » et tient à le souligner. Dans cette optique, Paris tente d'instaurer un dialogue politique avec la Hongrie à tous les niveaux en systématisant l'envoi de personnalités et en accroissant ses moyens financiers et humains dans la région⁵⁴. Les rencontres bilatérales jugées jusqu'alors « trop irrégulières et peu fréquentes »⁵⁵ sont intensifiées avec, toujours en arrière-plan, la volonté non dissimulée de ne pas laisser les autres pays de l'Ouest capitaliser sur le changement : « Whitehead se rend pour la deuxième fois

⁴⁷ IFM, Interview du président de la République pour le journal *Libération*, 22 novembre 1988.

⁴⁸ ATTALI 1995, 62.

⁴⁹ « En Hongrie et en Pologne, c'est pire qu'au Venezuela ou au Brésil ! Non seulement leur économie est en ruine, mais ces pays ne disposent même pas d'économistes capables de chiffrer les besoins et de proposer des programmes d'aide. Alors, on va payer, mais sans très bien savoir comment cet argent va être utilisé. » François Mitterrand lors du conseil des ministres le 22 novembre 1989, cité dans *Ibid.*, 346.

⁵⁰ Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), Ambassade de France à Budapest (1980-1990), carton 272, conférence des ambassadeurs en poste à l'Est, compte rendu de la réunion des 3-4 octobre 1988.

⁵¹ CADN, Ambassade de France à Budapest (1980-1990), carton 272, conférence des ambassadeurs en poste à l'Est, compte rendu de la réunion des 3-4 octobre 1988.

⁵² CADN, Ambassade de France à Budapest (1980-1990), carton 272.

⁵³ ATTALI 1995, 398.

⁵⁴ CADN, Ambassade de France à Budapest (1980-1990), carton 274, relance de la politique à l'Est, dossier technique, note du 26 juin 1988.

⁵⁵ CADN, Ambassade de France à Budapest (1980-1990), carton 274.

de l'année dans les PECO, Geoffrey Howe a visité tous les pays⁵⁶, Thatcher va en Pologne. Genscher a multiplié les visites. Kohl a été à Prague, va se rendre en Pologne et a déjà reçu le Premier ministre hongrois »⁵⁷ constate le Quai d'Orsay au début de l'été 1988. En conséquence, la France se doit « de faire progresser son mouvement [de rapprochement] et de l'accélérer si possible »⁵⁸. C'est dans ce but qu'elle multiplie les visites en Hongrie. Après l'envoi du ministre des Affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, en mars 1988⁵⁹, et la réception de László Kovács, vice-ministre des Affaires étrangères en octobre 1988⁶⁰, l'année 1989 est marquée par un véritable défilé de personnalités politiques françaises en Hongrie. Au total, pas moins de cinq ministres s'y rendent en moins de douze mois⁶¹. C'est aussi le cas du président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, du président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter, et de plusieurs dizaines de députés et sénateurs dans le cadre de missions parlementaires⁶².

Au début de l'année 1990, c'est au tour de François Mitterrand de se rendre dans la capitale magyare⁶³. La venue de François Mitterrand répond à un triple objectif côté français. En premier lieu, il s'agit de venir faire le point sur le processus d'émancipation politique et économique du pays⁶⁴ et d'y rencontrer les hommes et femmes qui pourraient être appelés à gouverner le pays dans un proche avenir⁶⁵. En second lieu, le voyage a pour but d'examiner les perspectives que la démocratisation en cours en Hongrie, et dans la région, ouvre pour

⁵⁶ John Whitehead est le secrétaire d'État adjoint américain de 1985 à 1989. Geoffrey Howe est le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères de 1983 à 1989 puis le vice-premier ministre du Royaume-Uni de 1989 à 1990.

⁵⁷ CADN, Ambassade de France à Budapest (1980–1990), carton 274, relance de la politique à l'Est, dossier technique, note du 26 juin 1988.

⁵⁸ CADN, Ambassade de France à Budapest (1980–1990), carton 272, conférence des ambassadeurs en poste à l'Est, compte rendu de la séance du 3 octobre 1988.

⁵⁹ GARADNAI–SCHREIBER 2009.

⁶⁰ CADN, Ambassade de France à Budapest (1980–1990), carton 214, chronologie de politique étrangère (synthèse mensuelle des visites officielles) d'après le service de l'agence de presse hongroise MTI.

⁶¹ Il s'agit de Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, d'Hubert Curien, ministre de la Recherche et de la Technologie, de Jean-Pierre Rausch, ministre du Commerce extérieur, de Roland Dumas ministre d'État et ministre des Affaires étrangères, et de Michel Delebarre, ministre des Transports.

⁶² CADN, Ambassade de France à Budapest (1980–1990), carton 214, chronologie de politique étrangère (synthèse mensuelle des visites officielles) d'après le service de l'agence de presse hongroise MTI, dossier général, parlementaires français.

⁶³ Le récit détaillé du voyage se retrouve, par exemple, dans LACHAISE, Bernard (2009) : *Le voyage de François Mitterrand en Hongrie en 1990. Öt Kontinens, az Új-és Jelenkori Egyetemes Történelmi Tanszék közleményei*. [Cinq Continents, Revue du département d'histoire moderne et contemporaine de l'université]. Budapest, ELTE. Vol. 7, 63–74. Mais aussi dans PICHONNIER 2017, 59–68.

⁶⁴ GARADNAI Zoltán – SCHREIBER, Thomas (2009) : François Mitterrand elnök második budapesti útja – 1990. január 18–19. [Le second voyage budapestois du président François Mitterrand – 18-19 janvier 1990]. *Archív-Net : XX. századi történelmi források* [Archives Net : Documents d'histoire du XX^e siècle]. Vol. 9, N° 3.

⁶⁵ À cet égard, le président participe, le 19 janvier 1990, à l'ambassade de France, à un petit-déjeuner de travail regroupant les représentants de l'opposition hongroise. Sont présents, entre autres, pour l'Alliance des démocrates libres (*Szabad Demokraták Szövetsége*, János Kiss et László Rajk, pour le Parti social-démocrate hongrois (*Magyarországi Szociáldemokrata Párt*), Miklós Hermann et Tibor Baranya, pour l'Alliance des jeunes démocrates (*Fiatal Demokraták Szövetsége*), Zoltán Rockenbauer, et pour le Parti populaire démocrate-chrétien (*Kereszténydemokrata Néppárt*), Emese Ugrin et Sándor Keresztes. La veille, dans l'après-midi, François Mitterrand avait accordé une audience privée au président du Forum démocrate hongrois (*Magyar Demokrata Fórum*), et futur Premier ministre, József Antall.

le futur de l'Europe. Enfin, il s'agit évidemment de venir donner une impulsion nouvelle à des relations bilatérales jugées, de part et d'autre, encore bien ternes. Sur le plan culturel – aussi – et sur le plan économique – principalement – il s'agit donc de ne pas oublier « les opportunités à saisir »⁶⁶. Dans cette optique, François Mitterrand vient accompagné de plus d'une dizaine de grands patrons français⁶⁷ dont notamment Georges de Buffévent (Spie Batignolles), Pierre Delaporte (EDF), Jean-Yves Haberer (Crédit lyonnais), Gilbert Trigano (Club Méditerranée), ou encore François Lorents (Bull), tous en quête de nouveaux marchés et de partenariats à l'Est⁶⁸. Lors de son séjour, le chef de l'État promet la mise en place d'un un crédit à l'exportation de deux milliards de francs sur trois ans et un protocole de don de 50 millions de francs⁶⁹. Plusieurs accords prévoyant la création de sociétés mixtes, dont ceux entre Alcatel et Finommechanikai Vállat, ou encore entre Schlumberger et Ganz meter, sont également signés. Par ailleurs un protocole d'intention pour Matra sur le projet d'extension du métro et un accord sur la participation de France Télécom en cas de privatisation des télécommunications hongroises sont paraphés.

À la suite de la visite du président, la France investit, entre le printemps 1990 et l'hiver 1993, près de trois milliards de francs dans le pays⁷⁰ soit près de 65% de l'ensemble des investissements hexagonaux en direction de l'Est au cours de la période⁷¹. Ce volume est si considérable qu'il en vient à représenter jusqu'à 20% du stock total des investissements étrangers en Hongrie. Sur le plan culturel, l'ambassade de Budapest voit la multiplication par huit de son enveloppe de coopération culturelle et scientifique⁷² qui passe de 8,3 MF à 63,5 MF entre 1989 et 1991. Ce déploiement impressionnant de moyens répond à un double souci de visibilité et d'efficacité. Il s'agit à la fois de « rattraper le retard accumulé depuis 45 ans »⁷³ et de « prendre de vitesse nos partenaires occidentaux »⁷⁴. Paris soutient également dans ce but la création du Centre interuniversitaire d'études françaises au sein du département de français de l'Université Eötvös Loránd de Budapest (ELTE), tandis qu'un

⁶⁶ CADN, Ambassade de France à Budapest (1980–1990), carton 228, visite d'État de François Mitterrand en Hongrie, préparation de la visite, dossier de synthèse, réunion du CNPF, 30 mars 1989.

⁶⁷ En sus de ses ministres des Affaires étrangères (Roland Dumas), de l'Économie (Pierre Bérégovoy), de l'Industrie (Roger Fauroux) des Postes, Télécommunications et Espaces (Paul Quilès) et de la Culture et de la Communication (Jack Lang) ainsi que de ses secrétaires d'État à l'aide humanitaire (Thierry de Beaucé) et aux relations culturelles internationales (Bernard Kouchner). AN. 5AG4/12970, visite d'État du Président de la République en Hongrie (18-19 janvier 1990), programme et délégation.

⁶⁸ AN. 5AG4/EG/204, dossier 5, préparation et déroulement du voyage de François Mitterrand en Hongrie les 18 et 19 janvier 1990, compte rendu de la table ronde au centre de formation bancaire de Budapest, 18 janvier 1990.

⁶⁹ CADN, Ambassade de France en Hongrie (1980-1990), carton 228, visite de François Mitterrand en Hongrie, télégramme diplomatique, 22 janvier 1990.

⁷⁰ MNL-OL, Küm, XIX-J-1-j, France, 1994, carton 16, document 002199, rapport annuel de l'ambassadeur, juin 1994.

⁷¹ MNL-OL, Küm, XIX-J-1-j, France, 1992, carton 18, document 002121/1, note sur la politique centre-orientale de la France.

⁷² AMAE, série Europe, sous-série Hongrie (1991-1995), carton 7101, HON 6.2/8, relations avec la France, visites-rencontres-entretiens, télégramme diplomatique, 21 mai 1992.

⁷³ AMAE, série Europe, sous-série Hongrie (1991-1995), carton 7101, HON 6.2/1, relations avec la France, dossier général, télégramme diplomatique, 7 juin 1993.

⁷⁴ AMAE, série Europe, sous-série Hongrie (1991-1995), carton 7101, HON 6.2/1.

nouvel Institut culturel de grande envergure⁷⁵ s'apprête à voir le jour sur les bords du Danube. L'ambassadeur français en Hongrie, Pierre Brochand, estime lors qu'il « y a tout lieu de se réjouir »⁷⁶ de ce « véritable plan de relance globale de nos relations culturelles et scientifiques avec la Hongrie »⁷⁷ tout en restant prudent en soulignant qu'un « projet de cette nature ne peut s'apprécier que dans la continuité » et que « la crédibilité engrangée en deux jours ne l'est pas à titre définitif »⁷⁸. D'une certaine manière, le traité liant les deux pays et signé l'année suivante poursuit ce travail de rapprochement.

Le traité d'entente et d'amitié franco-hongrois

C'est la France, par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères, qui propose la mise en place de cet accord. Roland Dumas évoque pour la première fois la possibilité d'un tel document avec son homologue hongrois, Géza Jeszenszky, le 26 avril 1991⁷⁹ avant que sa mise en œuvre ne soit définitivement confirmée le mois suivant lors du passage de József Antall à Paris. Côté français, le traité s'inscrit dans la lignée de la création de relations avec « l'Autre Europe » et contribue à la formation d'une « Europe réconciliée » tout en attestant de son souci d'intégrer ses rapports avec les pays de l'Est dans une perspective de nouvelles solidarités sur le continent européen. Dans cette optique, le traité illustre, à bien des égards, les nouvelles orientations de la politique française en Europe centre-orientale. Côté hongrois l'alliance est perçue d'abord, et peut-être avant tout, comme la fin d'une anomalie historique. La Hongrie le considère autant comme une consécration que comme un point de départ. Consécration symbolique du retour à l'Ouest de cet « Occident kidnappé »⁸⁰ et de la reconnaissance par Paris de ce processus historique ; et point de départ d'un nouveau canevas des relations franco-hongroises.

Sur le plan pratique, le traité permet l'actualisation de l'environnement juridique entre les deux pays, et offre un cadre adapté au nouveau contexte européen. La formulation, très générale, du texte offre une grande flexibilité aux deux parties quant à la réalisation de ce qui y est évoqué. Sur le plan politique, le traité prévoit un développement désormais fondé sur « un véritable partenariat »⁸¹ caractérisé par la fréquence des « rencontres au plus haut niveau »⁸² et l'harmonisation de la politique étrangère. Le texte est préparé dans la capitale française au cours de l'été 1991. Lors de la séance de travail du 27 juin, les Hongrois insistent sur la nécessité d'inclure une clause sur la Communauté européenne et le soutien français dans la perspective de l'élargissement. La discussion donne naissance au futur ar-

⁷⁵ Le nouvel Institut français de Budapest, en construction depuis 1984 ouvre ses portes en mai 1992. Le bâtiment, sur sept étages et 5500m², comprend une salle de spectacle multifonction de 220 places, un hall d'exposition, douze salles de classe, une bibliothèque sur trois niveaux, un café et des bureaux.

⁷⁶ CADN, Ambassade de France en Hongrie (1980-1990), carton 228, visite d'État de François Mitterrand en Hongrie, télégramme diplomatique, 22 janvier 1990.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ CADN, Ambassade de France en Hongrie (1980-1990), carton 228, visite de François Mitterrand en Hongrie, télégramme diplomatique, 20 janvier 1990.

⁷⁹ AN, Archives des services du Premier ministre (Édith Cresson), dossier 19940017/10, note du 5 juillet 1991.

⁸⁰ KUNDERA, Milan (1983) : Un Occident kidnappé ou la tragédie de l'Europe centrale. *Le Débat*, N° 27, 3-23.

⁸¹ Article 4.1.

⁸² Article 4.2.

ticle 2.2⁸³ et illustre très nettement le fait qu'à partir du milieu de l'année 1991, les relations franco-hongroises commencent à adopter une dimension plus large et davantage centrée autour de la question du futur de l'Europe et de la place des anciens pays du bloc de l'Est à l'intérieur de celle-ci.

*

Quelle conclusion tirer des années 1989-1992 au sein des relations franco-hongroises ? Incontestablement, en l'absence de décalages idéologiques et de tabous, les rapports entre les deux États acquièrent une nouvelle dimension. La France ne considère désormais plus la Hongrie comme une partie d'un bloc et reconnaît, dès le printemps 1991, sa vocation à intégrer la Communauté européenne. Au final, la période marque un temps fort de coopération et de redécouverte mutuelle et forme incontestablement l'aphélie d'un rapprochement qui s'est construit progressivement depuis le milieu des années 1960.

Bibliographie

- ABLONCZY Balázs (2002) : Trianon-legendák [Trianon-légendes]. In ROMSICS Ignác dir. : *Mítoszok, legendák, tévhitek a 20. Századi magyar történetletről* [Mythes, légendes et fausses croyances sur l'histoire hongroise du XX^e siècle]. Budapest, Osiris.
- ATTALI, Jacques (1995) : *Verbatim*. Tome III. 1988-1991. Paris, Fayard.
- BOZO, Frédéric (2005) : *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande. De Yalta à Maastricht*. Paris, Odile Jacob.
- DUMAS, Roland (2011) : *Coups et blessures, 50 ans de secrets partagés avec François Mitterrand*. Paris, Cherche-midi. 252.
- FAVIER, Pierre – MARTIN-ROLAND, Michel (1996) : *La décennie Mitterrand : Les défis*. Tome III. Paris, Éditions du seuil.
- GARADNAI Zoltán – SCHREIBER, Thomas (2009) : A francia-magyar politikai és diplomáciai kapcsolatok alakulása a Quai d'Orsay szemével [Le développement des relations politiques et diplomatiques franco-hongroises vu du Quai d'Orsay]. *ArchivNet*, N° 2. Budapest.
- GARADNAI Zoltán – SCHREIBER, Thomas (2009) : François Mitterrand elnök második budapesti útja – 1990. január 18–19. [Le second voyage budapestois du président François Mitterrand – 18-19 janvier 1990]. *ArchivNet : XX. századi történeti források* [Archives Net : Documents d'histoire du XX^e siècle]. Vol. 9, N° 3.
- GOUAUD, Christiane (1993) : De la constitution de la République hongroise (23 octobre 1989). *Revue d'Europe Centrale*, Tome I /1. Strasbourg, Centre d'études germaniques. 49–62.
- HOFFMANN, Stanley (2000) : La France dans le monde 1979-2000. *Politique étrangère*, N° 2. 307–317.
- KUNDERA, Milan (1983) : Un Occident kidnappé ou la tragédie de l'Europe centrale. *Le Débat*, N° 27, 3–23.

⁸³ « La République française s'engage à favoriser le rapprochement et le développement de relations étroites entre la République de Hongrie et les Communautés européennes. Dans ce but, elle appuie la conclusion rapide d'un accord d'association entre la République de Hongrie et les Communautés européennes. Elle considère de manière positive la perspective de l'adhésion de la République de Hongrie aux Communautés européennes, lorsque les conditions seront réunies ».

- LACHAISE, Bernard (2009) : Le voyage de François Mitterrand en Hongrie en 1990. *Öt Kontinens, az Új-és Jelenkori Egyetemes Történeti Tanszék közleményei* Budapest, ELTE. [Cinq Continents, Revue du département d'histoire moderne et contemporaine de l'université]. Budapest, ELTE. Vol. 7, 63–74.
- MARTENS, Stephen (1998) : *La politique à l'Est de la République fédérale d'Allemagne depuis 1949. Entre mythes et réalités*. Paris, Presses universitaires de France.
- PICHONNIER, Christopher (2017) : *La France et la Hongrie (1989–2004)*. Thèse de doctorat sous la direction des professeurs Bernard Lachaise et István Majoros, Université de Bordeaux III et Université Eötvös Loránd de Budapest, juin 2017.
- ROMSICS Ignác (2013) : *Rendszerváltás Magyarországon* [Changement de régime en Hongrie]. Budapest, Akadémiai Kiadó.
- SCHREIBER, Thomas (1991) : *Hongrie : la transition pacifique*. Paris, Le Monde Éditions.
- SCHREIBER, Thomas (2000) : *Les Actions de la France à l'est ou les Absences de Marianne*. Paris, L'Harmattan.
- VÉDRINE, Hubert – MUSITELLI, Jean (1991) : Les changements des années 1989-1990 et l'Europe de la prochaine décennie. *Politique étrangère*, N° 1. 165–177.
- VÉDRINE, Hubert (1996) : *Les mondes de François Mitterrand, À l'Élysée 1981-1995*. Paris, Fayard.

Les programmes Balaton : un exemple de coopération scientifique franco-hongroise réussi ?

Bernard Lachaise

Sous l'appellation « Programme d'actions intégrées » (PAI) puis « Partenariats Hubert Curien » (PHC), les « Balaton » existent depuis 1994 et sont dus à une initiative des ministres de la Recherche français et hongrois, lors d'une visite de Hubert Curien à Budapest, en septembre 1992. Jusqu'en 1995, la Hongrie est le seul pays en Europe centrale partenaire de ce type de programme¹. À l'origine, les PAI – dont le premier a été créé à la fin des années 1970 avec l'Espagne (PAI Picasso) – sont destinés à développer les relations bilatérales de recherche en Europe, en soutenant des collaborations entre des équipes françaises et des équipes des autres pays. Établis d'abord entre la France et des États de l'Union européenne (8 en 1998), les PAI ont ensuite été élargis au milieu des années 1990 à des États d'Europe centrale susceptibles de rejoindre l'UE. Les projets sont financés à parité par la France et le partenaire étranger. Les soutiens alloués sont destinés à financer la mobilité (transport et séjour) des chercheurs engagés dans les projets. Les financements sont accordés sur une base annuelle pour une durée d'un à deux ans, exceptionnellement trois.

Les quatre objectifs initiaux sont : l'insertion internationale des chercheurs français, l'instauration d'une coopération durable pour mettre les partenaires en position favorable dans les appels d'offre européens, le développement de la coopération dans les domaines peu couverts par les programmes de l'UE, notamment les sciences sociales et humaines et enfin, la création d'effets socio-économiques par des transferts technologiques et des valorisations industrielles². Pour le ministère des affaires étrangères, « les Partenariats Hubert Curien sont des programmes bilatéraux de soutien à la mobilité des chercheurs qui constituent un instrument privilégié de la coopération scientifique française avec ses partenaires »³. Pour le ministère de l'enseignement supérieur, « les partenariats Hubert Curien s'inscrivent dans le cadre de la politique de soutien aux échanges scientifiques et technologiques internationaux

¹ ALLAIRE, Françoise (1995) : Les relations culturelles franco-hongroises depuis 1989. *Revue d'Europe centrale*, Vol. 3, N° 2. 2^e semestre. 224–225. Les PAI deviennent PHC en 2007 quand leur est donné le nom d'un grand scientifique français, le physicien Hubert Curien (1924-2005), ministre de la Recherche et de l'Espace (1984–1986 et 1988–1993).

² LAREDO, Philippe – WALDTEUFEL, Philippe (1998) : *Évaluation du PAI Balaton*. Centre de sociologie de l'innovation, École nationale supérieure des mines de Paris, juillet 1998, 3–4.

³ Cp. www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-scientifique/partenariats-scientifiques/partenariats-scientifiques-bilateraux/article/partenariats-hubert-curien-phc (Consulté le 31. 07. 2018.)

du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et sont mis en œuvre avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation⁴.

« Instrument privilégié de la coopération scientifique française », selon les termes du Quai d'Orsay, telle est la question principale au cœur de cet article, à travers une histoire des Balaton, presque un quart de siècle après leur création. Le sujet est presque neuf. Certes, les Balaton ont fait, au moins du côté français, l'objet d'évaluations à la demande des institutions diplomatiques. Et la thèse de Christopher Pichonnier leur a consacré une petite place pour les années 1994-2004⁵. Quelles sources utiliser pour aborder le sujet ? Dans les archives diplomatiques françaises et hongroises consultées par Christopher Pichonnier, quelques dossiers ou notes fournissent des informations. Dans les archives présidentielles françaises, celles de la présidence Chirac (1995-2007), force est de constater les rares mentions des programmes Balaton, y compris dans les dossiers traitant des relations culturelles⁶. Mes sources sont essentiellement constituées des documents (statistiques, rapports, enquêtes, bilans) fournis par l'Institut français de Budapest (je remercie tout particulièrement M. Sébastien Reymond pour son aide) et par Égide, devenu en 2012 Campus France (je dis également toute ma reconnaissance à Mme Marguerite de la Rochefoucauld pour sa collaboration). Elles sont intéressantes mais, hélas, lacunaires avec des trous chronologiques (entre 1998 et 2004) et très statistiques, sans précision ni sur le contenu, ni sur la mise en œuvre et surtout y manque la dimension humaine, celle des rencontres entre chercheurs. Ces lacunes sont surprenantes et regrettables...

Il s'agira, d'abord, de présenter ce qu'ont été l'ensemble des Balaton entre 1994 et 2015 : combien de programmes ? dans quelles disciplines ? quels établissements français et hongrois ? Puis, de tenter un bilan des Balaton : les objectifs fixés lors de leur création ont-ils été atteints ? Enfin, pour approfondir l'analyse, une étude de cas sera menée à travers les Balaton entre historiens de l'Université de Bordeaux Montaigne (autrefois Michel de Montaigne-Bordeaux 3) et historiens de l'Université ELTE de Budapest que je connais bien pour y avoir participé et en avoir été un des porteurs dans la première décennie du XXI^e siècle.

Deux décennies de Balaton

Plus de 500 PAI-PHC ?

Les archives ne permettent, hélas, pas de donner une statistique précise sur le nombre de Balaton depuis la création de ces programmes, les lacunes portant sur les années 2000-2004. À partir toutefois des chiffres fournis par les sources (134 Balaton entre 1994 et 1997, près de 200 entre 1994 et 2000, 205 entre 2005 et 2015), on peut estimer à plus de 500 les Balaton

⁴ Cp. www.campusfrance.org (Consulté le 26. 07. 2019.)

⁵ Deux des évaluations ont pu être consultées : LAREDO-WALDTEUFEL 1998 et note de l'Ambassade de France en Hongrie, « Étude d'impact du Partenariat Hubert Curien franco-hongrois », ND-2016-516008, 15 juillet 2016, rédigée par Sylvie Tourmente et Paul Angles. La thèse de PICHONNIER, Christopher (2017) : *La France et la Hongrie, 1989-2004* a été co-dirigée par Istvan Majoros (Université ELTE Budapest) et Bernard Lachaise (Université Bordeaux Montaigne) et soutenue en juin 2017.

⁶ Archives nationales. 5AG5. *Présidence de Jacques Chirac (1995-2007)*.

en deux décennies⁷. La moyenne annuelle cache de fortes disparités et une baisse sensible au fil du temps. Le démarrage semble avoir été un grand succès : 37 projets dès la première année⁸. Ensuite, pour la seule période la plus récente (2005-2015), environ 20 Balaton par an ont été financés entre 2005 et 2012 mais 11 par an seulement depuis 2013. Faut-il y voir le résultat d'un nombre moins élevé de candidatures ou une restriction des attributions pour des raisons financières ? La réponse est difficile car les sources manquent sur les projets non retenus sauf pour la période 1994-1997 (310 propositions, 134 sont retenues soit 43%)⁹. Les deux explications interviennent sûrement mais avec une probabilité plus forte que la seconde pèse davantage. Au-delà des contraintes budgétaires, une des finalités initiales des Balaton, comme les autres PAI créés dans les années 1990 avec les États d'Europe de l'Est, « préparer à l'intégration dans l'Union européenne » perd, évidemment, de son sens à partir de 2004¹⁰. De plus, la multiplication des PHC à l'échelle planétaire – la carte le montre clairement – a conduit à partager le financement : 68 PHC existent à l'heure actuelle (31 avec l'Europe, 9 avec l'Afrique du nord et le Moyen-Orient, 10 avec l'Asie, 1 avec l'Afrique subsaharienne, 2 avec l'Océanie, 15 avec les Amériques) contre 11 en 1998, tous en Europe¹¹.

Essentiellement en sciences « dures »

Initialement limités aux sciences fondamentales et appliquées, les Balaton s'ouvrent dès 1996 aux sciences humaines et sociales. La répartition par discipline montre cependant constamment la très forte suprématie des sciences « dures ». Ainsi, durant les années 1995-1998, 31% des Balaton concernent « mathématiques, physique, chimie » et 27% la biologie et la médecine, devant les sciences de l'ingénieur (15%) puis l'environnement/sciences de la terre devant les sciences de l'agriculture et plus loin encore les sciences humaines et sociales. L'étude des années 2005-2015 menée par l'ambassade de France en Hongrie confirme la première tendance : plus de 36% des Balaton dans le domaine des « mathématiques, physique, chimie » (surtout les deux dernières disciplines) ; 26% en « biologie-médecine » puis à parts à peu près égales (8,5%) en « sciences de l'ingénieur », « sciences de la terre », « sciences de l'agriculture » et enfin, en derniers (environ 6%), les « sciences humaines et sociales » et les « sciences de l'information et de la communication ». Le vœu initial des autorités hongroises de mettre l'accent sur les transferts technologiques et les valorisations économiques, en particulier industrielles, a été durablement respecté et n'a cessé de peser sur le choix des projets présentés.

⁷ LAREDO-WALDTEUFEL 1998; PICHONNIER 2017, 133.; Note de l'Ambassade de France en Hongrie.

⁸ PICHONNIER 2017, 133.

⁹ LAREDO-WALDTEUFEL 1998, 7.

¹⁰ LAREDO-WALDTEUFEL 1998, 4. Parallèlement au PAI Balaton sont créés des PAI avec des « pays de l'Est susceptibles de rejoindre à terme l'Union européenne » : République tchèque (PAI Barrande) et Slovénie (PAI Proteus).

¹¹ Cp. www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-scientifique/parteneriats-scientifiques/parteneriats-scientifiques-bilateraux/article/parteneriats-hubert-curien-phc (Consulté le 31. 07. 2018.)

Paris et Budapest principaux porteurs mais pas seulement

La cartographie complète des laboratoires français ayant bénéficié d'un Balaton est possible pour 2005-2015 du côté français et plus partiellement en Hongrie en fonction des réponses à l'enquête menée en 2016. Elle fait apparaître une domination des universités ou établissements d'enseignement supérieur (Polytechnique, Mines, EPHE, CNAM) de Paris et de l'Ile-de-France (environ 42%), d'un côté et de ceux de Budapest (58%), de l'autre. Cela s'explique aisément par le poids démographique des deux métropoles (environ 18% de la population française et hongroise) mais surtout par leur poids scientifique.

Mais en France, une vingtaine de villes de province ont bénéficié de Balaton : Aix-Marseille, Lyon, Montpellier, Rennes, Strasbourg largement en tête (3 à 5 Balaton) suivies de Bordeaux, Lille, Poitiers, Toulouse, Tours (2 Balaton) et une longue série de villes (1 Balaton), soit à peu près toutes les Universités de province. En Hongrie, viennent principalement deux Universités, Debrecen et Szeged, suivies, loin derrière, de l'Université de Pécs et d'établissements supérieurs à Gödöllő, Veszprém, Miskolc et Sopron.

Le poids du CNRS et de l'Académie hongroise des sciences et la place plus restreinte des Universités

Dès les premiers Balaton, les deux institutions, CNRS et Académie hongroise des sciences (MTA) représentent, à elles seules, 12% des porteurs de projets et sont associées à des établissements d'enseignement supérieur dans près de la moitié des dossiers. Les programmes portés par des Universités seules ne représentent que 18% du total¹².

Pour les années 2005-2015, l'attribution des Balaton est accordée à peu près à part égale à des chercheurs du CNRS (directeurs de recherche, chargés de recherche, ingénieurs de recherche) dans de grands établissements de recherche (INSERM, CEA, INRA, laboratoire de génie électrique de Paris, Synchrotron Soleil, laboratoire d'informatique théorique et appliquée, institut de génétique et biologie moléculaire et cellulaire, centre européen d'archéologie de Bibracte, etc.) et à des « équipes de recherche » (EA) et surtout des « unités mixtes de recherche » (UMR) dans des universités ou les grandes écoles.

La réussite des Balaton ?

Les sources disponibles sont constituées des réponses aux enquêtes – postales au début puis électroniques – menées auprès des porteurs de projets retenus. Une analyse exhaustive s'avère donc impossible. En 1998, le taux de réponse est de 70% mais de fortes disparités apparaissent selon les disciplines. En 2016, il est de 53% seulement.

¹² LAREDO-WALDTEUFEL 1998, 8.

Un outil utile pour l'ouverture et l'insertion internationales

La réalisation de cet objectif est un incontestable succès. Jusqu'aux années 1990 et la création des Balaton, rares étaient les établissements d'enseignement supérieur ayant des contacts et des échanges scientifiques avec la Hongrie, en particulier en province. Les exceptions étaient constituées par le Centre interuniversitaire d'études hongroises, créé en 1985 à l'Université de Paris 3 et par l'Atelier franco-hongrois en sciences sociales, fondé en 1988 par l'Académie des sciences de Hongrie et l'Université ELTE de Budapest en collaboration avec l'EHESS de Paris. Au temps de la Guerre froide, le rideau de fer freinait considérablement les possibilités de rencontres même s'il ne les empêchait pas.

Avec les Balaton, la plupart des Universités, de nombreux laboratoires de recherches, au moins mille chercheurs de chaque pays ont pu collaborer. Cette possibilité est d'autant plus importante pour les universités hongroises qu'avant le changement de régime politique, les études doctorales et recherche étaient uniquement du ressort de l'Académie des sciences de Hongrie (MTA). La création précoce des Balaton au milieu des années 1990 a fait de la Hongrie un pays pionnier pour l'ouverture du monde universitaire français vers l'ancienne Europe de l'Est au lendemain des changements politiques et au moment où débute le processus d'intégration de la Hongrie dans l'Union européenne. C'est d'autant plus important que l'histoire du XX^e siècle avait davantage favorisé les relations de la France avec des « alliés » traditionnels, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Roumanie qu'avec la Hongrie.

Exceptionnellement toutefois, un Balaton ne constitue pas le premier contact entre une équipe de chercheurs français et la Hongrie. Ainsi, en mathématiques, à l'Université de Lyon, plusieurs Balaton ont permis de poursuivre et développer des échanges scientifiques avec la Hongrie initiés dans les années 1970 entre Paul Erdős et Jean-Louis Nicolas¹³. Parfois, un colloque international est le déclencheur : « le professeur Obadi et moi-même, nous nous étions rencontrés lors d'une Gordon Conference, en 2001, à Oxford, nous avons décidé de collaborer, c'est alors que nous avons sollicité des fonds du PHC Balaton »¹⁴. Le Balaton peut alors apparaître comme un précieux complément : « le PHC est très important car il permet d'entretenir des relations établies depuis plus de quinze ans avec le groupe du professeur Nyulaszi mais permet aussi d'initier de nouvelles collaborations avec d'autres membres du département »¹⁵.

Une prolongation rare vers des projets européens

La réponse à la question posée par l'ambassade de France en Hongrie en 2016 aux chercheurs français lauréats d'un financement Balaton sur la période 2005-2015, « le projet PHC Balaton a-t-il été poursuivi dans le cadre d'un programme européen ? » n'est positive que

¹³ Joël R., porteur de plusieurs Balaton entre 2004 et 2011. *Étude d'impact du programme PHC Balaton*. 2016. Institut français de Budapest.

¹⁴ Angelica K., porteur de deux Balaton entre 2002 et 2007. *Étude d'impact du programme PHC Balaton*. 2016. Institut français de Budapest.

¹⁵ Muriel H., porteur de deux Balaton entre 2013 et 2014. *Étude d'impact du programme PHC Balaton*. 2016. Institut français de Budapest.

dans 15% des cas¹⁶. Elle est même de plus en plus négative au fil du temps (24% pour les Balaton 2005-2008 et 5% pour 2012-2015). Au total, seuls 17 Balaton ont été prolongés par des programmes européens : 7 COST, 7 PCRD, 1 ITN, 1 TAMOP et 1 RBUCE-UP¹⁷. Deux explications cumulent leurs effets : beaucoup de Balaton sont portés par de petites équipes de recherche qui n'ont pas les moyens humains et scientifiques de candidater à de grands programmes de recherche européens ; seule une coopération bien établie entre les équipes de recherche française et hongroise permet de répondre à des appels à projets européens¹⁸.

L'insuffisante ouverture vers les sciences humaines et sociales

L'objectif ici est manqué. On relève en moyenne un seul Balaton par an entre 2005 et 2015 dans le domaine des sciences humaines et sociales. Les thèmes retenus concernent l'archéologie, les langues, la francophonie, la poésie, la préhistoire, l'histoire, l'économie et sont le plus souvent axés sur une étude comparée entre France/Hongrie ou une étude des relations entre les deux pays¹⁹. Peut-être la rareté des Balaton est-elle due à un nombre de candidatures très inférieur à celui des demandes en sciences dures ? Les sources ne permettent pas de le savoir. Le partenaire hongrois a contribué à cette priorité donnée aux sciences dures et du côté français, certains le regrettent : « il est impératif de continuer à financer des travaux à caractère plus fondamental et pas uniquement des recherches très finalisées, contrairement à la tendance actuelle qui voit le partenaire hongrois privilégier de plus en plus la recherche appliquée »²⁰. Mais il est aussi très vraisemblable que les projets émanant de laboratoires de chimie, physique, biologie, technologie, agronomie etc. soient mieux reçus car les retombées en matière d'innovation en médecine ou en économie sont plus « visibles » ou perçues comme plus « utiles ». Les « transferts technologiques et les valorisations industrielles » sont plus fréquents dans ces domaines. Ce décalage entre les sciences humaines et sociales aux moyens financiers et matériels limités et les autres sciences disposant de budgets beaucoup plus considérables n'est pas spécifique aux PHC : il est une caractéristique et une constante dans la recherche en France. Certains le regrettent quand ils sont sondés à l'image de cette archéologue préhistorienne qui écrit : « mon souhait principal est le maintien de la représentativité de toutes les disciplines dans les attributions

¹⁶ 109 réponses seulement ont été reçues sur 205 questionnaires envoyés.

¹⁷ COST : Coopération européenne en sciences et technologie; PCRD : Programmes-cadres pour la recherche et le développement technologique; ITN : *Innovative Training Networks*; TAMOP : Programme opérationnel du renouveau social (Europe-Hongrie); RBUCE-UP : Rencontre sur la mobilité internationale des chercheurs.

¹⁸ Conclusions de la note de l'Ambassade de France en Hongrie, « Étude d'impact du Partenariat Hubert Curien franco-hongrois », ND-2016-516008, 15 juillet 2016, rédigée par Sylvie Tourmente et Paul Angles. 2-3.

¹⁹ À titre d'exemples : « Recherche archéologique sur deux sites majeurs de l'âge du fer européen : Bibracte/Mont Beuvray en France et Băta-Öreghegy en Hongrie » (2013); « Quelques problèmes constractifs fondamentaux de la syntaxe du hongrois et du français » (2010); « La francophonie et les relations littéraires, culturelles en France, en Hongrie, en Europe centrale et dans les Balkans » (2005); « Comparaison des comportements technologiques et de subsistance des Néandertaliens et Homo Sapiens en Hongrie et en France » (2006); « L'agriculture hongroise dans l'Union européenne : premières expériences et défis futurs » (2008).

²⁰ Sylvain P., porteur d'un Balaton en 2010-2011. *Étude d'impact du programme PHC Balaton*. 2016. Institut français de Budapest.

de financement, notamment celles des sciences humaines ou comme la mienne, celles à la croisée des sciences naturelles et humaines »²¹.

Un bilan très positif pour la recherche scientifique mais plus maigre en matière de transferts de technologie

Les chercheurs ayant participé à un Balaton entre 2005 et 2015, sollicités en 2016 par l'Institut français de Budapest pour en connaître l'impact, sont quasiment unanimes pour saluer les effets positifs de leurs expériences pour la recherche scientifique. Les Balaton s'avèrent une réussite pour la rencontre entre de jeunes chercheurs doctorants ou post-doctorants, pour la venue de professeurs invités dans les Universités, pour la réalisation de thèses en co-tutelle, pour l'organisation de colloques internationaux, pour identifier de nouveaux partenaires, pour créer de nouveaux accords ERASMUS et enfin, pour l'essor de la production scientifique sous forme d'articles dans des revues ou d'ouvrages collectifs. La plupart des bénéficiaires de Balaton vantent les mérites de ces financements « petits » mais souples par comparaison avec l'immense majorité des contrats de recherches, notamment les appels d'offres internationaux de l'ANR ou européens.

En revanche, l'apport des Balaton en matière technologique et économique est nettement plus réduit : peu de porteurs de projets y font allusion. Parmi les rares exemples, on peut citer la coopération entre le Centre national de Recherche Météorologique (France) et un laboratoire du service météo hongrois (NMO), en 2012-2013, qui a permis d'améliorer « la prévision opérationnelle des nuages bas » ou celle entre les Universités Paul Sabatier de Toulouse et Péter Pázmány de Budapest qui a conduit à un « échange de matériel biologique (Human Brain Tissue Bank en Hongrie, souris transgénique en France) »²².

Étude de cas : les Balaton entre les historiens de Budapest ELTE et Bordeaux Moutagne

Une certaine originalité

Elle est due au cumul de trois caractéristiques : l'ancienneté, la fréquence et la rareté de la discipline.

Les Balaton entre historiens de l'Université ELTE de Budapest et de Bordeaux Moutagne figurent parmi les premiers, dès 1997. L'origine du premier Balaton vient d'un universitaire de Pau, Julian Montemayor, historien moderniste qui, à l'occasion d'un séjour à Budapest, a eu des contacts avec une historienne hongroise moderniste, Éva Ring, à l'université ELTE. Très vite, Julian Montemayor, quittant provisoirement l'enseignement

²¹ Marylène P.-M., porteuse d'un Balaton en 2006-2008. *Étude d'impact du programme PHC Balaton*. 2016. Institut français de Budapest.

²² François B., porteur d'un Balaton en 2012-2013 et Caroline F., porteuse d'un Balaton en 2006-2008. Source : *Étude d'impact du programme PHC Balaton*. 2016. Institut français de Budapest.

pour des postes culturels à l'étranger, a passé le relais à son collègue et ami de l'université de Bordeaux Montaigne, Philippe Loupès, lui aussi historien moderniste²³.

L'ancienneté est d'autant plus intéressante que les porteurs du premier Balaton ont posé les jalons et créé les contacts qui n'ont plus cessé ensuite. Ainsi, elle constitue un atout majeur pour le bilan des actions grâce à la continuité. Car la deuxième originalité des Balaton entre historiens de l'Université ELTE de Budapest et de Bordeaux, c'est leur fréquence. Aux premiers (1997-1998 et 2000-2001), s'ajoutent deux autres Balaton (2004-2006 et 2008-2009)²⁴.

Les Balaton entre Bordeaux 3 et ELTE présentent une double rareté : les sciences humaines et à l'intérieur de celles-ci, l'histoire moderne et contemporaine. Les thèmes ont varié : du « modèle bourbonien et sa diffusion en Europe » (1997-1998) aux « Hongrois en France et Français en Hongrie » (2008-2009) en passant par « passé reconstruit » (2000-2001) et « le monde universitaire en France du XVIII^e siècle à nos jours » (2004-2005).

Un bilan globalement positif grâce aux relations nées des Balaton

Il faut distinguer les résultats directs des Balaton, en lui-même très positif, et la dynamique qu'ils ont suscitée en matière de coopération scientifique bilatérale grâce aux contacts noués. L'apport premier immédiat, c'est l'ouverture internationale. Le premier Balaton met en place, pour la première fois, pour les historiens de Bordeaux, un contact et une collaboration avec un État d'Europe centrale alors qu'auparavant, les liens internationaux étaient fondés sur la géographie et l'histoire de la ville, vers le monde méditerranéen (ibérique et maghrébin), les îles britanniques, l'Allemagne et l'Afrique noire. Au fil des Balaton, ce sont plus d'une quinzaine de chercheurs français et hongrois qui ont pu voyager grâce aux financements accordés²⁵. S'y ajoute plus d'une dizaine de Hongrois ayant participé aux colloques organisés à Budapest dans le cadre des missions Balaton²⁶. Un des objectifs attendus des PHC n'a pas été réalisé dans le cadre de ces échanges : aucun jeune chercheur, doctorant ou post-doctorant, n'a été intégré dans une équipe Balaton.

Les seconds résultats concrets des Balaton sont constitués par les publications scientifiques qui en découlent, à partir de 2005 avec une amplification en 2010-2011. Ainsi, a été publié en France un livre sur l'histoire de la Hongrie écrit par un professeur d'histoire moderne français, François Cadilhon, avec une préface d'une professeure hongroise, Éva Ring et une postface d'un professeur hongrois, János Kalmár²⁷. Au moins une douzaine d'articles écrits par les participants aux Balaton sont parus dans la revue hongroise *Öt Kontinens*

²³ Témoignage de Julian Montemayor (mars 2018).

²⁴ Le deuxième Balaton a été porté par deux professeurs d'histoire moderne, Michel Figeac et Éva Ring; le troisième par Bernard Lachaise, professeur d'histoire contemporaine et Éva Ring; le quatrième par deux professeurs d'histoire contemporaine, Bernard Lachaise et István Majoros.

²⁵ Par ordre alphabétique : côté français, 7 historiens modernistes, 4 contemporanéistes (François Cadilhon, Marguerite Figeac, Michel Figeac, Bernard Lachaise, Sébastien Laurent, Philippe Loupès, Jean-Pierre Moisset, Julian Montemayor, Dominique Picco, Eric Suire, Françoise Taliano des Garets), côté hongrois (Béla Borsi-Kálmán, Péter Hahner, János Kalmár, Ilona Kovács, Lilla Krász, István Majoros, Olga Penke, Éva Ring).

²⁶ Par ordre alphabétique : Csilla Bakody, Gyula Benda, Gábor Czoch, Gábor Gelléri, Dóra Kerekes, Gusztáv Kecskés, József, Mihály Kiss, Sarolta Klenjansky, Béla Köpeczi, Viktoria Müller, György Székely.

²⁷ CADILHON, François (2005) : *La Hongrie moderne 1450-1850*. Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.

(Cinq continents. Les cahiers du Département d'Histoire moderne et contemporaine de la faculté des Lettres de l'Université Eötvös Lorand de Budapest), revue qui a fait entrer cinq Français dont trois Bordelais dans son comité de rédaction²⁸. Plusieurs mémoires de Master et trois thèses sont issus des Balaton²⁹. Trois universitaires hongrois sont venus à l'Université de Bordeaux Montaigne comme professeurs invités³⁰. Enfin, les relations personnelles, amicales nouées entre historiens d'ELTE et de Bordeaux 3, sont aussi à mettre à l'actif des Balaton car elles sont fortes, en particulier entre Éva Ring, Ilona Kovács, János Kalmár et István Majoros, d'une part, et Philippe Loupès, François Cadilhon, Michel Figeac et Bernard Lachaise, d'autre part.

Grâce aux Balaton, la coopération scientifique a connu de nombreux prolongements. Des accords ERASMUS ont été conclus en Histoire entre Bordeaux Montaigne/ELTE (2008) et Bordeaux Montaigne/Pécs (2010)³¹. Sans aboutir à des programmes ambitieux avec financements européens, les premiers Balaton ont constitué une porte vers l'Europe centrale et le CEMMC (Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain) de Bordeaux Montaigne a noué, grâce à Michel Figeac, de nombreux accords et d'autres PHC avec la Pologne et la République tchèque. Des Hongrois ont participé à Bordeaux au colloque sur « le rayonnement de la France en Europe centrale du XVII^e siècle à nos jours » en 2008 ou à des manifestations à Bordeaux autour de François Fejtő et de la Hongrie contemporaine³². Des Bordelais, enseignants et étudiants de Master, ont participé à des colloques internationaux à Budapest à l'initiative du département d'histoire ou du Centre interuniversitaire d'études françaises (CIEF) de l'Université ELTE, de l'Institut français de Budapest ou de la Maison de la Terreur en partenariat avec l'Institut français et la Fondation Charles de

²⁸ Par ordre alphabétique : Catherine Horel, Élisabeth du Réau (Paris), François Cadilhon, Michel Figeac, Bernard Lachaise (Bordeaux).

²⁹ Deux ont été soutenues : Olivier Maurin, « La Hongrie et les Pays-Bas méridionaux au temps de la guerre de Succession d'Espagne » (2016) sous la direction de François Cadilhon; Christopher Pichonnier, « La France et la Hongrie, 1989-2004 » (2017) sous la direction de Bernard Lachaise et une en cours : Matthieu Aubert, « Les Esterhazy, les Bourbons et les Habsbourg 1770-1830 » sous la direction de François Cadilhon.

³⁰ Éva Ring, János Kalmár (Université ELTE) dans l'UFR d'Histoire et Ilona Kovács (Université de Szeged) dans les deux départements d'Histoire et de Lettres de la nouvelle UFR Humanités.

³¹ L'accord avec ELTE est placé sous la responsabilité de François Cadilhon et celui de Pécs de Bernard Lachaise puis Nicolas Patin.

³² FIGEAC, Michel – DUMANOWSKY, Jaroslaw dir. (2010) : *Le rayonnement de la France en Europe centrale du XVII^e siècle à nos jours*. Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (parmi les auteurs, Lilla Krász, János Kalmár et István Majoros). Une rencontre autour de la vie et de l'œuvre de François Fejtő a été organisée à Bordeaux Montaigne en 2009 avec Pierre Kende et István Majoros. Le journaliste Thomas Schreiber et le directeur de l'Institut hongrois de Paris, Balázs Ablonczy sont intervenus en 2011 et 2012.

Gaulle et à Pécs à l'invitation de l'Institut d'histoire de la faculté des Lettres³³. Des contacts fructueux ont été établis avec des chercheurs hongrois comme Gergely Fejérdy, Gusztáv Kecskés et Zoltán Garadnai³⁴. Enfin, aux publications issues de ces manifestations scientifiques s'ajoutent des articles scientifiques écrits par des Hongrois et des Bordelais dans des ouvrages en France, le plus souvent autour des relations franco-hongroises³⁵.

En conclusion, il apparaît excessif de juger l'impact des Balaton comme un « instrument privilégié de la coopération scientifique » car les insuffisances dans la réalisation des objectifs attendus initialement, la modestie des financements qui facilitent les contacts mais ne donnent pas les moyens d'un programme de recherche – encore moins en sciences dures – ne le permettent pas. Et surtout, les Balaton ne sont qu'un aspect des relations culturelles et scientifiques entre la France et la Hongrie : les institutions nationales (Universités, établissements d'enseignement supérieur, CNRS, Académie des Sciences, Instituts français de Budapest et hongrois de Paris) ou dans l'Union européenne participent par de multiples autres initiatives au service de la coopération scientifique (autres programmes financés, conférences, colloques, etc.).

Pourtant, le bilan des Balaton peut être présenté comme une réussite et la première des preuves est la perception très largement positive qu'en ont les bénéficiaires. C'est une coopération qui a pour elle désormais la durée – elle a atteint l'âge adulte –, une gestion accessible malgré quelques lourdeurs pour de petites équipes de recherche, des coûts

³³ À Budapest, François Dubasque (docteur en histoire de l'Université Bordeaux Montaigne, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Poitiers) et Bernard Lachaise ont participé avec 9 étudiants bordelais (Antoine Baptiste, Marianne Brasseur, Baptiste Bruzel, Jean-Baptiste Chort, Laure Delmouly, Caroline Ithurburu, Alexandre Gourlaouen, Guillaume Ortolan et Romain Richaud) à deux colloques internationaux organisés avec le soutien du « Europe for Citizens » Programme par Zoltán Maruzsa, l'un sur « The Molotov-Ribbentrop Pact » (2009) et l'autre sur « Shows trials, concentration and labour camps and the fate of political refugees before and after World War II » (2011). Les actes ont été publiés en anglais en Hongrie. François Dubasque et Bernard Lachaise ont communiqué lors du colloque « Présidence hongroise 2011 : regards croisés sur la place de la Hongrie dans l'Union européenne » (2011), organisé par le CIEF et les textes sont parus dans la revue *Őt Kontinens*. Bernard Lachaise a participé à deux colloques d'histoire organisés par l'Université de Pécs, à l'initiative de Krisztián Bene, sur « Les dimensions des relations franco-hongroises de l'époque moderne à l'intégration européenne » (2013 et 2015). Les actes du premier ont été publiés sous la direction de Krisztián Bene et Ferenc Dávid, Éditions Codex/Université de Pécs (2014). Il a participé à la conférence internationale « Au service de la France. Charles de Gaulle 1890–1970 » (2013) dont les textes sont parus en hongrois dans *Hogy jobban értsük a huszadik századot. Konferenciák 2012–2013*, Korrajz. A XX. Század Intézet Évkönyve (2014). Il a participé à la conférence à l'Institut français de Budapest le 21 octobre 2013 sur Guy Turbet-Delof (premier directeur de l'Institut entre 1947 et 1958). Enfin, trois historiens bordelais (François Cadilhon, Caroline Le Mao, Michel Figeac) ont participé au colloque franco-hongrois « Histoire de tous les jours. Historiographie XVII^e-XXI^e siècles », organisé à ELTE en 2013 et publié dans *Őt Kontinens* en 2014.

³⁴ Bernard Lachaise a participé à plusieurs colloques avec eux et les deux derniers ont siégé, à Bordeaux, au jury de thèse de Christopher Pichonnier.

³⁵ Ainsi, MAJOROS ISTVÁN (2015) a publié : Coupable ou victime ? Quelques remarques sur la politique étrangère de Napoléon III. In AUDIGIER, François – LAURENT, Sébastien-Yves dir. : *Un historien du politique. Mélanges en l'honneur de Bernard Lachaise*. Paris, Riveneuve Éditions. Bernard LACHAISE (2011) : a publié : L'enseignement du français en Hongrie. *Revue d'histoire diplomatique*. Éditions Pedone, revue N° 1. 2011; « France-Hongrie au Parlement sous la V^e République : histoire d'une amitié ». In LACHAISE, Bernard – RICHARD, Gilles – GARRIGUES, Jean dir. (2012), *Les territoires du politique. Hommages à Sylvie Guillaume*. Rennes, PUR, 2012; Christopher PICHONNIER a publié : « La visite de Jacques Chirac en Hongrie (16-17 janvier 1997) ». In AUDIGIER–LAURENT 2015. 246–263.

modestes à une époque où les budgets sont plutôt contraints, des résultats concrets – de très nombreuses publications –, la mise en contact précoce et durable de chercheurs confirmés ou débutants et de multiples rencontres tout simplement humaines entre Hongrois et Français. Si l'ouverture vers le multilatéral est sûrement insuffisante, la réussite dans l'établissement et la consolidation d'une relation bilatérale franco-hongroise n'est pas négligeable. Alors que d'autres projets culturels, ambitieux, envisagés par les dirigeants français et hongrois depuis les années 1980 au moins, sous les présidences de François Mitterrand et de Jacques Chirac en France, sont restés dans les cartons comme par exemple, une Université française à Budapest, les Balaton se sont succédé régulièrement³⁶. Il faut, comme le désire en 2016 l'immense majorité des porteurs de ce PHC, souhaiter longue vie aux Balaton ce qui rejoint la conclusion de l'Ambassade de France en Hongrie : « le PHC Balaton a sa logique propre dans la construction de liens durables entre équipes françaises et hongroises »³⁷. L'exemple de la coopération entre historiens de Bordeaux Montaigne et ELTE longuement développé, atypique à certains égards, en fournit une preuve incontestable.

Bibliographie

- ALLAIRE, Françoise (1995) : Les relations culturelles franco-hongroises depuis 1989. *Revue d'Europe centrale*, Vol. 3, N° 2. 2^e semestre. 224–225.
- CADILHON, François (2005) : *La Hongrie moderne 1450-1850*. Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.
- FIGEAC, Michel – DUMANOWSKY, Jaroslaw dir. (2010) : *Le rayonnement de la France en Europe centrale du XVII^e siècle à nos jours*. Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- France-Hongrie au Parlement sous la V^e République : histoire d'une amitié (2012). In LACHAISE, Bernard – RICHARD, Gilles – GARRIGUES, Jean dir. : *Les territoires du politique. Hommages à Sylvie Guillaume*. Rennes, PUR.
- LACHAISE, Bernard (2011) : L'enseignement du français en Hongrie. *Revue d'histoire diplomatique*. Éditions Pedone, revue N° 1.
- LAREDO, Philippe – WALDTEUFEL, Philippe (1998) : *Évaluation du PAI Balaton*. Centre de sociologie de l'innovation, École nationale supérieure des mines de Paris, juillet 1998, 3–4.
- MAJOROS ISTVÁN (2015) : Coupable ou victime ? Quelques remarques sur la politique étrangère de Napoléon III. In AUDIGIER, François – LAURENT, Sébastien-Yves dir. : *Un historien du politique. Mélanges en l'honneur de Bernard Lachaise*. Paris, Riveneuve Éditions.
- PICHONNIER, Christopher (2015) : La visite de Jacques Chirac en Hongrie (16-17 janvier 1997). In AUDIGIER, François – LAURENT, Sébastien-Yves dir. : *Un historien du politique. Mélanges en l'honneur de Bernard Lachaise*. Paris, Riveneuve Éditions: 246–263.
- PICHONNIER, Christopher (2017) : *La France et la Hongrie (1989-2004)*. Thèse de doctorat sous la direction des professeurs Bernard Lachaise et István Majoros, Université de Bordeaux III et Université Eötvös Loránd de Budapest, juin 2017.

³⁶ Sur l'échec de l'Université française, projet initialement voulu par Viktor Orbán en 2000, voir PICHONNIER 2017, 160.

³⁷ Note de l'Ambassade de France en Hongrie, « Étude d'impact du Partenariat Hubert Curien franco-hongrois », ND-2016-516008, 15 juillet 2016, rédigée par Sylvie Tourmente et Paul Angles, 1.

Page laissée intentionnellement vide

La France et le groupe de Visegrád (V4) : potentiel investissement ou opportunité manquée ?

Ferenc Robák

La France et le groupe Visegrád : des retrouvailles dans la phase finale de la guerre froide

Au cours des années 1970 et 1980, les États-Unis ont fait tout leur possible pour démolir l'Empire soviétique. Pour autant, ils ne croyaient pas que l'Union soviétique se serait si radicalement et si rapidement affaiblie au point d'abandonner sa zone d'influence. Les États-Unis ont été tellement surpris qu'ils ont tenté de différer l'adhésion des nouvelles démocraties. Lors du sommet de l'OTAN de janvier 1994, le président Clinton, pour justifier son opposition à accorder le statut de membres aux nouveaux candidats, a soulevé l'argument selon lequel cette décision conduirait à la confrontation avec la nouvelle Russie. Le Royaume-Uni s'occupait de maintenir ses relations atlantiques exclusives en ne laissant pas perdre le profit de sa participation aux Communautés européennes, tout en veillant à l'équilibre entre les grandes puissances européennes. Ainsi, l'Europe centrale a échappé à l'attention des deux puissances anglo-saxonnes.

Si des arguments géostratégiques ont surtout été avancés, le refus de leur adhésion rapide aux Communautés européennes a également été motivé par des intérêts économiques à court terme. Les membres du club pouvaient penser que leurs entreprises profiteraient de l'effondrement du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM ou COMECON selon l'acronyme anglais) sans avoir besoin d'accorder l'adhésion à ces pays dont les économies manquaient cruellement de capitaux. Seule la RFA a concentré son attention sur cette région ; d'une part en raison de ses liens historiques, d'autre part pour profiter d'avantages géopolitiques grâce à des investissements économiques à long terme.

La France n'avait pas d'intérêts directs en Europe centrale. Sa politique étrangère était guidée par des considérations géopolitiques plus larges. En Europe, la France a cherché l'équilibre en conciliant la puissance économique allemande, l'alliance militaire avec le Royaume Uni et la coopération historique avec l'URSS. Le président Mitterrand a voulu croire jusqu'au dernier moment à l'assurance donnée par Gorbatchev, selon laquelle l'Union soviétique ne laisserait jamais bousculer le *statu quo* en Europe centrale et n'abandonnerait jamais la RDA. Ainsi, la France n'était pas préparée à la vague des changements démocratique, à la réorientation politique et économique de ces pays et s'est contentée d'être présente dans la zone d'influence soviétique grâce à ses relations culturelles et linguistiques. Elle

a suivi avec sympathie les agissements des dissidents mais elle a méticuleusement pris le soin de ne pas provoquer les Soviétiques.

C'est avec la Pologne et la Hongrie qu'il a été le plus tenté de distendre les liens avec l'Union soviétique. Ces tentatives ont été motivées par les traditions historiques. L'URSS avait écrasé l'insurrection de 1956, mais elle n'avait pas pu empêcher les réformes économiques et sociales et l'éloignement progressif du modèle soviétique. Elle a laissé expérimenter ce nouveau modèle en Hongrie parce qu'elle n'avait pas d'importance géostratégique et parce qu'il n'avait plus les moyens de financer les coûts liés au choc pétrolier. Ainsi la Hongrie a pu introduire une certaine forme de libéralisation en maintenant le système du parti unique. Notons que la Chine a étudié avec beaucoup d'attention ce modèle. *A contrario*, l'Union soviétique n'a jamais laissé la Pologne s'aventurer sur un tel terrain.

La France a réagi à l'effondrement rapide de l'Union soviétique de deux façons. D'une part, elle a essayé de tenir les PECO à l'écart des Communautés européennes parce qu'elle se doutait que leur éventuelle adhésion renforcerait les positions de l'Allemagne réunifiée. L'auteur de ces lignes – diplomate à l'époque à l'ambassade de Hongrie à Paris – avait été invité à l'École militaire pour livrer son analyse sur une possible résurrection de la « *Mittel-europa* ». La politique française a visé d'une part à retarder la réunification de l'Allemagne, et d'autre part à créer pour les PECO une organisation qui serait un « *COMECON* » sans l'Union soviétique.

En même-temps la France a voulu rattraper le retard pris dans la région. Elle a offert un partenariat spécial aux deux « premiers de la classe » : Pologne et Hongrie. Ce traitement spécial s'est concrétisé par l'importance des crédits budgétaires accordés à ces deux pays par le Quai d'Orsay et par Bercy pour promouvoir la transition démocratique. Par exemple la Fondation France-Pologne et les Initiatives France-Hongrie. Leurs activités concernaient essentiellement les collectivités locales et l'intensification des liens entre institutions. C'est à cette époque que les PECO ont rejoint l'organisation de la Francophonie comme membres ou comme observateurs.

Après la période des grands changements la France a rejoint le chancelier Kohl dans le souhait d'élargir la Communauté européenne aux nouvelles démocraties. Elle était apparemment d'accord avec le « principe de regatta » selon lequel les candidats ont la possibilité d'adhérer un par un à l'organisation dès lors qu'ils remplissent des conditions prescrites (une méthode d'intégration plus lente et plus progressive). La Tchécoslovaquie a rejoint avec un peu de retard les deux bons élèves en raison de la scission du pays. C'est ainsi qu'un groupe de pays d'Europe centrale s'est constitué sous le nom de « *Coopération de Visegrád* » à l'initiative du premier ministre hongrois József Antall.

Au début des années 1990, les pays du groupe de Visegrád se sont mis au travail avec beaucoup d'énergie pour intégrer la famille européenne. L'approfondissement des relations avec l'Allemagne et la France a été crucial. Par le développement de la présence économique de la France, ils ont voulu diversifier et équilibrer la structure de la propriété privée à la suite de l'introduction de l'économie de marché, avec le souci d'éviter la prédominance des investissements allemands – pour autant eux aussi bien accueillis.

Dans cette phase la France a été un partenaire disponible pour répondre à ces aspirations, indépendamment de la couleur politique des gouvernements. Au début des années 1990, la moitié des investissements directs français destinés à la région a ciblé la Hongrie.

Le capital français a continué sa route vers les autres marchés de la région, essentiellement à partir du tremplin hongrois. Les relations stratégiques entre la Pologne et la France avaient une longue histoire et, au moins depuis des traités de Versailles, la coopération entre la France et les pays entourant la Hongrie avait elle aussi été solide. Mais l'ouverture vers la Hongrie a été le résultat d'une ambition qui a dépassé les traditions historiques et qui a inspiré une politique répondant aux intérêts nouveaux de la France dans la région. Au delà des seuls investissements industriels, la construction de l'impressionnant bâtiment de l'Institut culturel français de Budapest est aussi la preuve de cette ouverture.

Les années 2000 : après les retrouvailles, la routine et les conflits

L'enthousiasme et l'élan qui avaient suivi l'adhésion ont bientôt laissé la place à la sobre réalité quotidienne. Le capital français privé a pu profiter des possibilités évidentes mais l'État n'a plus ambitionné comme auparavant l'élargissement de son influence politico-économique.

L'intérêt de la France envers la région s'est lui aussi affaibli, les investisseurs ont rationalisé leur portefeuille en abandonnant certaines activités (p.ex. le secteur agroalimentaire en Hongrie). La France s'est concentrée à surmonter ses difficultés économiques et à défendre ses intérêts en dehors de l'Europe. Dans les circonstances de la crise financière mondiale, son déficit budgétaire a mis sa réputation et son crédit à la merci de l'Allemagne. La France a rejoint le commandement intégré de l'Alliance atlantique et, conformément à la politique néo-conservatrice, a pris plus de responsabilités dans certaines régions du monde stratégiquement importantes pour elle. La France a été active dans la guerre en Libye, et dans le traitement des conflits militaires subsahariens.

Après une période passionnée entre la France et les PECO sur la base d'une coopération mutuellement avantageuse, certains conflits sont apparus. Il est devenu évident qu'après la libération du joug soviétique, certains PECO ont donné au moins la même importance aux relations atlantiques qu'à leur adhésion à l'organisation européenne. Ainsi, en février 2003, quelques candidats à l'Union européenne ont pris position en faveur de l'intervention des États-Unis en Irak. C'est dans ce contexte que le président Chirac a déclaré que ces pays avaient « manqué une occasion de se taire ». Le fait que le président français a choisi Budapest en février 2004 pour prononcer son grand discours européen à l'aube de l'élargissement majeur est vraisemblablement la conséquence du refus de la Pologne et de pays baltes de participer au sommet de l'Union européenne consacré à l'Irak.

À côté des divergences sur les questions stratégiques, des différends se sont manifestés sur le plan économique également. Les PECO ont souhaité accueillir des investissements à haute valeur ajoutée. La France est restée prudente dans des circonstances de tensions sociales et d'actions des syndicats à cause du chômage important. L'entrée de la main d'œuvre des PECO a suscité des troubles sur le marché du travail français, surtout dans le domaine des services. Ce phénomène de l'apparition d'une main d'œuvre bon marché dès l'adhésion des nouvelles démocraties en 2004 a présenté un grand problème. Le « plombier polonais » est devenu le symbole du *dumping* social en France et a créé une atmosphère défavorable à l'occasion du référendum de mai 2005 sur le traité établissant une constitution pour l'Europe.

Un nouvel espoir après des présidences de stagnation

Le nouveau président français Emmanuel Macron a hérité du problème de la délocalisation industrielle vers l'Est et d'un malaise social, conséquence de l'apparition massive de main d'œuvre détachée des PECO. Le cas de la fermeture de l'usine Whirlpool d'Amiens, le licenciement de plus de 200 employés, et sa délocalisation en Pologne, est devenu central dans la campagne électorale. Pour traiter la grogne, les candidats à l'élection présidentielle ont promis des mesures adéquates.

La nouvelle équipe présidentielle a voulu trouver une solution. C'est ainsi qu'un compromis a été trouvé à l'automne au sein du Conseil de l'Union européenne sur la modification de la « directive services » de 1997.

Le président français fraîchement élu a rencontré ses homologues du groupe de Visegrád en marge du Conseil européen de juin 2017. Avant le sommet, Emmanuel Macron a accordé un grand entretien sur les questions européennes. C'est en réponse à une question concernant la division est-ouest qu'il a critiqué « certains dirigeants européens » qui ont abandonné les principes de l'Europe, qui lui tournent le dos, et qui ne pensent qu'« à dépenser les crédits sans respecter les valeurs ». Ajoutant, « L'Europe n'est pas un supermarché ». Après une telle préparation médiatique, il n'est pas surprenant que certains partenaires aient accueilli avec réserve les propositions avancées lors des négociations entre la France et le V4.

Lors du sommet France-V4, c'est la question du marché de travail – centrale dans l'opinion publique française – qui a été essentiellement discutée par les partenaires au détriment d'un travail sur l'avenir de la coopération au regard des intérêts communs. Cette situation montre bien l'impuissance relative des dirigeants politiques du XXI^e siècle, sous la pression permanente de leurs opinions. La périodicité électorale de 4 ou 5 ans ne permet pas de projeter une vision ou de réfléchir aux intérêts à long terme. L'évolution rapide des contenus et des moyens des médias implique naturellement des cercles de plus en plus larges dans la prise des décisions. Les messages simplistes, facilement digérables, souvent manipulés ou déformés ont plus d'influence qu'une argumentation sobre basée sur une expertise fiable. Selon mon opinion, les relations France-V4 souffrent aussi de ce phénomène.

Les intérêts européens communs à la base du discours de la Sorbonne

Malgré les difficultés, quelles sont les perspectives des relations France-V4? Prenons un par un les éléments du président français développés lors de son discours sur l'Europe à la Sorbonne en septembre 2017.

L'introduction du président Macron – selon laquelle il faudrait concentrer nos efforts sur la construction d'une « Europe forte » plutôt que de nous complaire dans des querelles internes – a pu recevoir un accueil très favorable en Europe centrale. Il faut mentionner sur ce point que c'est à la demande explicite du premier ministre que la devise de la présidence hongroise de l'Union européenne en 2011 a justement été « Europe forte ».

La consolidation de la souveraineté européenne tient en six éléments selon le président Macron.

1) Garantir la sécurité en renforçant la défense commune y compris dans le monde numérique.

Dans ce domaine la situation est sans équivoque : les pays du groupe de Visegrád ont salué le renforcement de la défense commune européenne, l'intensification de la coopération entre les armées des pays membres. Et ce n'est pas un hasard si la Convention européenne contre la cybercriminalité porte le nom « Budapest », car les pays du V4 sont très actifs pour élaborer et faire respecter des règles en ce domaine.

2) Maîtriser les frontières de l'Europe en préservant nos valeurs.

C'est sans doute la question qui provoque les débats les plus houleux et qui génère les plus forts malentendus entre la France et le V4. La Hongrie a essayé d'attirer l'attention sur le fait que seule une réponse communautaire peut être efficace en la matière. L'auteur de ces lignes dirigeait à cette période la représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe et il a été le seul à soutenir la proposition maltaise de mise à l'ordre du jour la question de l'immigration lors de la session ministérielle de mai 2015. L'évolution de la situation en Ukraine a totalement détourné l'attention des pays membres. L'approche fondamentale des pays du V4 est restée la même au moment de la crise migratoire : d'abord contrôle des frontières puis ensuite mise en œuvre de protocoles pour gérer les arrivés des candidats à l'immigration. Au regard des mesures adoptées, la différence entre la position de la France et celle des pays du V4 apparaît comme négligeable. Tout le monde est d'accord pour protéger les réfugiés menacés dans leur intégrité physique, filtrer les migrants économiques et stabiliser les pays d'émigration.

Au fond du problème on trouve le fait que cette question est devenue un des thèmes principaux de la communication politique dans la majorité des pays européens. Certains politiciens accentuent la nécessité de la défense des frontières, d'autres celle de partager le fardeau de l'accueil des réfugiés sur la base du principe de solidarité. Les positions se sont détachées des réalités, elles ont été déformées par les exagérations extrêmes, les divergences entre les approches se sont accentuées, tandis que les autorités de ces pays ont essayé d'appliquer des mesures qui répondent aux règles et aux valeurs communes européennes. On peut espérer une accalmie après la fin des campagnes électorales, dans un contexte où les attaques terroristes deviennent plus rares. On peut donc constater qu'en ce qui concerne le deuxième point du plan d'action développé par le président français il n'y a pas une réelle divergence entre les partenaires.

3) Accentuer la coopération européenne en matière de politique étrangère afin de stabiliser les zones de crise. Cela passe par la conclusion de partenariats avec ces pays notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'énergie.

Quoique l'affinité du V4 envers la politique africaine décrite par Emmanuel Macron ne soit pas si intense en raison d'un héritage historique différent, les défis de l'immigration ont

renforcé leur sensibilité et leur conviction de la nécessité de prendre part beaucoup plus intensément aux efforts à la maîtrise de cette situation.

4) La capacité à répondre à l'enjeu de la transition écologique. Cet objectif passe par la construction d'un marché unifié de l'énergie en Europe et impose de favoriser les interconnexions. Il implique également de sauvegarder les capacités qui assurent la souveraineté alimentaire européenne.

La production d'énergies renouvelables non hydrocarbonées se développe dans les pays d'Europe centrale. De plus, l'intensification des interconnexions est une priorité dans cette région en raison de la nécessité de réduire la dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie. En ce qui concerne la politique agricole commune, c'est sans doute la Hongrie qui soutient le plus fortement les projets français. Ainsi on peut constater qu'il n'y a pas de divergence irréconciliable sur ce point non plus.

5) Maîtriser et accompagner la révolution numérique qui s'étend aux administrations publiques, à l'économie et à tous les domaines de la vie sociale.

Les pays entrés dans l'Union européenne en 2004 sont plutôt avantagés dans ce domaine. En raison de leur éloignement de l'Europe occidentale au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, ils ont été au XXI^e dans l'obligation de réaliser un saut technologique et d'enjamber certaines phases successives de développement. Ainsi, en raison de l'insuffisance des réseaux téléphoniques, la qualité des services de communications électroniques est parfois supérieure à celles des pays occidentaux. L'extension du réseau numérique a par exemple été un peu retardé en France en raison du Minitel, système révolutionnaire à son époque mais qui a posé ultérieurement un obstacle au développement de solutions concurrentielles plus performantes. Les membres du V4 sont des partenaires fiables et peuvent être des pionniers dans ce secteur d'activité.

6) Assurer la puissance économique industrielle et monétaire. Le président français souhaite confier un rôle accru à la zone euro avec comme objectif la réduction du taux de chômage, l'harmonisation de la fiscalité, l'adoption d'une politique sociale commune.

Le développement économique est naturellement une priorité dans les pays du groupe de Visegrád. La dynamique de leur croissance dépasse la moyenne de l'Union européenne ; en raison de l'aide communautaire d'une part, de la nécessaire modernisation des infrastructures d'autre part. Mais la différence entre les stades de développement peut susciter des conflits. L'adhésion à la zone euro doit être sérieusement préparée pour des économies encore fragiles. Les effets du chômage sont aussi différents. La réunification des deux parties de l'Europe est un acte historique immense mais qui n'efface pas des contradictions sur le plan économique. Il est possible de trouver des compromis comme cela a été le cas concernant la question des travailleurs détachés. Il faut donc continuer les négociations

dans les domaines qui ne sont pas encore sous la régulation des acquis communautaires mais qui sont très importantes pour le développement européen, et notamment la fiscalité. Il existe en effet des écarts très importants en matière d'impôts sur les sociétés dans les pays exportateurs de capital et ceux accueillants des investissements. Néanmoins, il existe aussi des paradis fiscaux parmi les pays riches d'Europe occidentale. Les membres du V4 réalisent des efforts considérables pour rattraper le retard historique sur le plan économique et social. Mais l'évolution est lente et on peut estimer que l'harmonisation des salaires et des allocations sociales demandera encore un certain temps. Parmi les six points évoqués par le président français, c'est ce dernier qui cristallise l'affrontement de perceptions différentes. Les avantages d'une coopération économique avec les PECO sont évidents pour la France, puisque ces liens facilitent l'accès de ses produits à des marchés non négligeables.

Il est évidemment possible de renforcer les relations commerciales avec le V4. La France n'occupe que la septième place parmi les partenaires de la Hongrie, la cinquième en Tchéquie et en Pologne, et seulement la trentième (!) en Slovaquie. Concernant les investissements directs, la France est cinquième en Hongrie et en Tchéquie et seulement treizième en Slovaquie. La Pologne bénéficie d'une attention française plus importante en raison de son poids démographique et de la taille son marché. La France occupe la troisième ou quatrième place parmi les investisseurs. Elle se place même à la deuxième place après l'Allemagne si on prend en compte la contribution des filiales.

Un autre facteur de cohésion entre la France et le V4 est la dimension culturelle, scientifique et éducative en relation avec la promotion du multilinguisme. Chacun des pays de Visegrád soutient profondément la préservation des valeurs culturelles communes. Chacun voit un potentiel dans le multilinguisme pour diversifier l'influence des puissances dominantes, pour établir un équilibre. Chacun considère que la coopération en matière éducative est essentielle dans la construction européenne. La France ne doit pas oublier la période des années 1990. Elle a alors contribué au rayonnement en Europe centrale de la culture, de la langue, ou encore des conceptions de l'administration publique française. Il ne faudrait pas perdre ces résultats, laisser sans soutien les bonnes volontés qui sympathisent avec la France. L'auteur de ces lignes s'est senti assez seul lorsqu'il a suggéré de créer un groupe francophone au sein des représentants permanents au Conseil de l'Europe.

Les pays du V4 ne peuvent qu'approuver l'intention du président français d'intégrer les pays des Balkans occidentaux lorsque ces derniers auront rempli les conditions d'adhésion ; c'est un facteur important de la stabilité et de la sécurité du continent.

Les idées du président français – concernant le développement de l'espace politique européen ou la préparation des élections européennes à venir – seront débattues probablement au niveau des partis politiques européens et non dans les cadres du dialogue est-ouest.

Déficit de démocratie comme obstacle du développement des relations entre la France et les V4?

L'analyse du discours de la Sorbonne démontre bien la manière dont le monde virtuel de la communication peut empêcher, malgré la convergence des intérêts communs, certains progrès nécessaires et atteignables. L'élément le plus important de la conclusion du discours se résume dans l'allégation que les tendances supposément antidémocratiques observées

dans certains pays marqueraient la fin de la construction européenne et qu'en conséquence la tâche la plus importante est de dompter ces tendances pour sauvegarder la démocratie.

Sans doute les systèmes politiques dans les pays de l'Union européenne montrent des différences considérables, mais la définition de ce que sont les valeurs européennes de démocratie est assez approximative dans les acquis communautaires. Ce n'est pas un hasard si les institutions européennes buttent sur des obstacles lors de l'examen de la situation de la démocratie, y compris depuis la mise en œuvre du Traité de Lisbonne. Les grands partis européens ne sont pas d'accord non plus sur le modèle à suivre. Tant que les élections sont libres et que la justice fonctionne, les partis au pouvoir peuvent être destitués. Les références récurrentes et les comparaisons avec l'Europe des années 1930 apparaissent davantage comme une stigmatisation que comme une analyse sincère de la situation réelle.

Les experts comme les mécanismes politiques de suivi du Conseil de l'Europe ont examiné pendant des années le système politique de la Hongrie et ils n'ont pas trouvé d'éléments qui puissent susciter de l'anxiété concernant la situation de la démocratie. La Commission de Venise, sollicitée par le gouvernement polonais lui-même, quant à la situation de la Cour Constitutionnelle n'a pas livré de conclusion définitive exempte d'équivoque. Le Parlement européen a lancé lui aussi des investigations à la suite des mesures prises par les autorités hongroises et polonaises. Celles-ci sont encore en cours et se déroulent dans les cadres des discussions entre les partis européens. Il n'est donc pas possible d'établir une position univoque qui pourrait justifier le classement de ces deux pays parmi les États « non démocratiques ».

Il ne faut pas oublier que malgré le processus d'unification de l'Europe, on n'a pas encore atteint le modèle des États-Unis d'Europe. Les pays membres ne partagent qu'une partie de leur souveraineté avec les autres partenaires européens. Certaines responsables politiques dissimulent cette situation qui permet de condamner aisément « Bruxelles » sans avoir à justifier ses propres choix.

On a pu constater lors de l'examen de la question migratoire que les faits réels et les éléments de communication sont très éloignés. La position des pays du V4 quant à l'action à mener à ce sujet n'est pas essentiellement différente de la position de ceux qui les critiquent. Des considérations liées à la politique intérieure les motivent assez souvent. Ils pourraient être facilement dissimulés dans les rangs de discours public européen, déclarant les valeurs de l'accueil des réfugiés en pratiquant les mêmes actions. Ils pourraient accepter la redistribution des immigrés déjà arrivés selon les quotas établis puisque ces réfugiés qui arrivent de zones de conflits armés ne peuvent pas être forcés à rester dans un pays désigné où ils ne veulent pas vivre. Dans le cas où ils seraient contraints à rester, l'acquis de la libre circulation des personnes pourrait ainsi être violé, ce qui pourrait provoquer la fin du système de Schengen. Car c'est cette libre circulation qui constitue l'acquis le plus compréhensible et le plus populaire pour tout citoyen européen.

La proposition relative à l'organisation de consultations citoyennes sur l'avenir de la construction européenne est utile. Mais tout comme le débat sur la « constitution » européenne l'a été, celui-ci a surtout démontré qu'il est très difficile d'élaborer une conclusion acceptable pour tous les pays membres sur un thème si compliqué. Il ne faut pas oublier que le référendum de 2005 a échoué en raison de l'opposition des citoyens de deux « anciens » pays de l'Union européenne tandis que les citoyens des « nouveaux » pays membres sont toujours apparus comme les plus pro-européens. Et cela doit davantage à la liberté retrouvée

qu'au versement des fonds de cohésion. Le programme Erasmus est beaucoup plus précieux pour les habitants de ces pays que les investissements réalisés grâce à la contribution communautaire. Il ne faut donc pas en faire systématiquement une question idéologique.

Ma constatation est la suivante : le monde virtuel de la communication est utile à la publicité de tous ces débats. Une analyse sérieuse n'en est pas moins nécessaire qui doit partir des intérêts réels des États européens. Plusieurs responsables politiques des PECO croient, en raison même de leur perception d'un phénomène au prisme de la communication, que « La République en Marche » est extrêmement libérale. Pourtant, les élections récentes ont montré que la nouvelle majorité occupe le centre en bousculant au moins provisoirement les vieux schémas traditionnels gauche-droite. De la même manière, on oublie que le premier ministre hongrois a lui-même cherché, il y a quelques années, à occuper l'espace au centre du spectre politique. Il y a peut-être là la recette à une gouvernance stable et durable.

Le V4 comme potentiel du renforcement de la position de la France dans la construction européenne

À la fois la France et les pays du V4 devraient comprendre qu'ils ont besoin les uns des autres et qu'ils devraient renforcer leurs relations afin de dépasser les malentendus. La France ne doit pas compter sur des divergences possibles qui pourraient survenir entre les partenaires centre-européens. La coopération de Visegrád est très viable entre autres parce qu'elle a pu éviter l'institutionnalisation lourde, et qu'elle n'a pas forcé ses membres à prendre une position là où il n'y avait pas de consensus. On peut constater aussi qu'au sein de l'Union européenne ce genre de coopération régionale joue un rôle important en articulant les positions différentes, facilitant ainsi l'harmonisation des intérêts des 28 au lieu de les traiter un par un.

On a pu apprécier hautement dans le discours de la Sorbonne le constat selon lequel la France ne peut plus prétendre à un rôle dominant et dicter sa volonté mais peut ambitionner de lancer des initiatives qui stimulent le dynamisme de la construction européenne. Les PECO sont conscients du rôle positif du couple franco-allemand qui sera potentiellement renforcé après le Brexit. Dans ce rôle de *leader*, la France doit respecter la sensibilité et les intérêts de ses partenaires et rompre avec l'attitude qui fut celle de Jacques Chirac en son temps. Cette approche émotionnelle ne peut pas être efficace. Il ne serait en conséquence pas opportun de tirer une conclusion erronée de la constatation des divergences lors du sommet de 2017. Tenter d'exclure les États qui adoptent une position différente en cherchant à les marginaliser lors des négociations de haut niveau ou en les négligeant lors des visites officielles effectuées dans la région seraient une mauvaise réponse.

Les membres du V4 ne peuvent qu'être d'accord avec la deuxième conclusion du président Macron selon laquelle en prenant garde au maintien de la démocratie et de l'État de droit, il faut aussi veiller à renforcer le marché commun, le simplifier pour rendre plus efficaces les mécanismes. Car la convergence seule peut servir au mieux les intérêts communautaires. Cela implique de prendre davantage en considération les suggestions des « nouveaux » membres parce qu'ils ont encore une vision fraîche des mécanismes européens.

Ce serait une faute historique grave que de ne pas exploiter ces possibilités mutuellement avantageuses de coopération entre la France et le V4. L'évolution récente et plutôt

positive des relations franco-hongroises malgré la persistance de conflits importants laisse de la place à l'optimisme. La reprise du dialogue, la visite du ministre des affaires européennes et celle de fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères à Budapest donnent l'espoir que s'ouvre un nouveau chapitre des rapports communs dans une période d'accalmie, par exemple après les élections législatives hongroises.

La première année du président Emmanuel Macron

Gergely Fejérdy

Dans les médias, Emmanuel Macron est souvent décrit comme « Jupiter » ou comme le « président des riches ». Selon un sondage *Elabe* publié le 14 avril 2018, 44% des Français jugent son action décevante, tandis qu'en janvier ce chiffre n'atteignait que 21%. Pourtant, depuis Mitterrand, Macron est le premier chef d'État français à maintenir sa cote de confiance au-dessus de 40%. Un an après leur élection la cote de confiance de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy était de 37% et de 25% pour François Hollande. L'actuel locataire du palais de l'Élysée est soutenu par une minorité très engagée, mais la plupart des Français, sans se ranger derrière lui, ne rejettent pas non plus systématiquement ses projets politiques.

À l'étranger, son image est plus positive. Après la période Hollande, la France peut donc se réjouir d'une nouvelle confiance internationale. L'affaiblissement d'Angela Merkel, le Brexit, la perte de confiance dans les États-Unis de Trump rend la France incontournable en Europe. Les réformes engagées et le déficit public passé en-dessous de 3% en 2017, lui confèrent plus de crédibilité. Une année est une période très courte pour donner une image complète de l'action du président Macron, mais des tendances s'esquissent déjà.

Un président français élu dans des circonstances exceptionnelles

Emmanuel Macron est élu le 7 mai 2017, avec 66% des voix¹. Cette victoire ne suscite qu'une surprise limitée, car sa rivale Marine Le Pen, la présidente du Front national, n'avait en réalité que très peu de chances de l'emporter après sa catastrophique prestation lors du débat télévisé du 3 mai 2017. C'est en fait dans les semaines qui ont précédé le premier tour qu'Emmanuel Macron crée la surprise. Alors que tout concourait à ce qu'un responsable politique de droite soit élu, c'est finalement un jeune homme de 39 ans sans expérience réelle en politique qui accède à la présidence. La perte par François Fillon, vainqueur de la primaire de droite, de sa stature morale², puis l'hésitation d'Alain Juppé à prendre la relève

¹ Le manuscrit a été finalisé le 22 avril 2018.

² Un an après qu'éclate, le 27 janvier 2017, le scandale concernant le candidat aux élections présidentielles, les chaînes télévisées France 5, le 29 janvier 2018, et BFMTV, le 4 février 2018, diffusent une émission d'enquête dans laquelle Robert Bourgi, un riche avocat et homme d'affaires proche de Jacques Chirac puis de Nicolas Sarkozy reconnaît clairement avoir joué un rôle important dans la chute de Fillon. Voir aussi le livre de l'ancien directeur de campagne du candidat, Patrick Stéfani, paru en novembre 2017 : STÉFANI, Patrick – BARJON, Carole (2017) : *Déflagration. Dans le secret d'une élection impossible*. Paris, Robert Laffont.

ont été décisives.³ En mars 2017, le maire de Bordeaux, favori jusqu'en décembre 2016, apparaît encore comme en capacité de mener la campagne de droite avec succès. Emmanuel Macron connaît justement à cette période des difficultés suite à ses déclarations du mois de février 2017. Lors d'un voyage en Algérie, il admet que selon lui la France s'est rendue coupable de crime contre l'humanité à l'époque coloniale. Juppé choisit finalement de rester en retrait. Après la victoire du 3 mai 2017 et la prise de pouvoir le 14 mai, Macron cherche à dominer la scène politique en poussant les partis traditionnels vers une crise définitive et en utilisant une communication très efficace, qui a déjà fait ses preuves durant la campagne présidentielle⁴.

Les premières décisions de Macron mettent au pas les forces politique traditionnelles – la composition de la nouvelle Assemblée nationale

Le 15 mai 2017, Emmanuel Macron choisit comme premier ministre Édouard Philippe, homme politique du centre droit. Cette décision secoue durement la droite, qui a mieux résisté au choc de la défaite que le Parti socialiste, déchiré et partiellement absorbé par le nouveau mouvement du chef de l'État⁵. La participation de deux membres de LR, Bruno Le Maire et Gérald Darmanin, au gouvernement Philippe installé le 17 mai 2017 fissure davantage encore le parti.

Contre toute attente, Macron remporte largement les élections législatives et obtient ainsi une marge de manœuvre politique considérable⁶. Le 18 juin, il emporte 309 sièges sur 577⁷. Le 8 mai 2017, le mouvement du président s'était transformé en parti sous le nom de La République en marche (LREM). Le Mouvement Démocrate (Modem) dirigé par François Bayrou allié à LREM obtient 41 sièges, permettant au président Macron de commencer son mandat avec une majorité absolue à l'Assemblée nationale⁸. De plus, certaines formations politiques de droite modérée ainsi que les socialistes membres du groupe baptisé « Nouvelle Gauche » annoncent qu'ils n'excluent pas de donner leur appui à la majorité pour certaines

³ CALMELS, Virginie (2018) : *J'assume*. Paris, L'Observatoire. 197–198.

⁴ Macron s'est préparé très consciencieusement à la présidence. Le 23 février 2017, il a commandé des études de l'Ipsos pour tester quelles personnalités seraient les plus adaptées dans son futur gouvernement. Devant la confrontation de sa popularité et l'accord d'une douzaine de personnalités de gauche et de droite, Macron a décidé de la composition de son gouvernement avant même d'être élu.

⁵ Le Parti socialiste continue d'exister, et s'est choisi un nouveau premier secrétaire, Olivier Faure, le 29 mars 2018. Le nombre de ses adhérents a cependant sensiblement diminué. De nombreux anciens responsables politiques socialistes ont rejoins LREM, comme par exemple l'ancien Premier ministre Manuel Valls, Jean-Yves Le Drian, l'actuel ministre des Affaires étrangères, Richard Ferrand président du groupe de la majorité à l'Assemblée nationale, etc. Le candidat qui avait remporté les primaires socialistes, Benoît Hamon, a quant à lui fondé son propre mouvement politique sous le nom de *Génération's*.

⁶ Avant le 11 juin 2017, il semblait possible que LREM et LR forment un gouvernement commun. Les élections législatives se sont caractérisées par une très faible participation, à 42,62% au second tour.

⁷ Actuellement le groupe LREM dispose de 311 députés à l'Assemblée nationale. Cp. www2.assemblee-nationale.fr/instances/liste/groupe_politiques_effectif (Consulté le 31. 07. 2018.)

⁸ Le Conseil constitutionnel a annulé les résultats dans huit cas particuliers, et a ordonné d'organiser des élections partielles.

réformes annoncées par le président. Le Front national n'obtient que six sièges à l'Assemblée nationale et un au Sénat, tandis que la France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon gagne 17 mandats au Palais Bourbon.

Quant aux membres de l'Union des démocrates et indépendants (UDI), ils optent pour l'alliance, ce qui conforte encore la marge de manœuvre du président de la République. Un nouveau parti, fondé le 26 novembre 2017 avec la participation du premier ministre, « Agir. La droite constructive », rejoint bientôt cette formation politique centriste. Ce parti a été créé, après de longues hésitations, par les membres de LR qui soutiennent la politique du chef de l'État et s'opposent à Laurent Wauquiez – à l'époque candidat à la présidence du parti puis élu en décembre 2017 à sa tête. Macron ne réussit toutefois à détacher qu'un petit groupe du parti de la droite modérée⁹. Malgré les scandales et les rivalités internes, LR reste une des forces les plus vives de l'opposition au jeune chef de l'État, qui s'est particulièrement révélée lors des élections sénatoriales et des élections partielles.

Un caillou dans la chaussure de Macron, les résultats des élections sénatoriales

Lors des élections sénatoriales du 24 septembre 2017, les forces qui soutenaient Macron sont battues¹⁰. Le parti de centre droite (LR) non seulement conserve sa majorité mais renforce encore sa position, en disposant de 149 sénateurs. En dépit des pronostics pessimistes, les socialistes obtiennent un assez bon résultat : ils restent la deuxième force politique du Sénat. LREM ne compte finalement que 24 sénateurs, moins qu'avant les élections. Le Front national n'obtient aucun nouveau siège et la France Insoumise n'a pu faire entrer au Sénat aucun de ses candidats. Si parmi les sénateurs LR, certains sont prêts à coopérer de manière constructive avec le président, la chambre haute française devient bien la citadelle de l'opposition. La réélection de Gérard Larcher (LR) comme président du Sénat ne fait que renforcer cette situation. La nouvelle composition du Sénat met ainsi Macron devant un défi considérable, certains de ses projets exigeant une modification constitutionnelle – comme celui portant par exemple sur la réforme des institutions françaises. Or, pour modifier la loi fondamentale, le texte doit être voté par 3/5 des deux chambres – au moins 355 députés et 200 sénateurs donc 555 élus – ou un référendum doit être organisé. Cette dernière solution n'est toutefois pas sans risque. Macron reste donc prudent sur cette question et tente de convaincre les sénateurs projet par projet.

Le chef de l'État a également suivi avec beaucoup d'intérêt les résultats des élections législatives partielles. Parmi les huit députés nouvellement élus, on trouve un socialiste, un indépendant soutenu par les forces diverses de gauche, trois membres de LR et trois issus de la majorité (LREM). Le parti de Macron ne remporte aucune de ces élections en métropole, et perd un siège à l'Assemblée nationale par rapport aux résultats de juin 2017.

⁹ Il faut noter que plusieurs personnalités de la droite modérée ont rejoint le parti de la majorité : c'est le cas de l'organisateur très apprécié de la primaire de la droite, Thierry Solère, qui a soutenu Bruno Le Maire, ou encore de plusieurs membres du gouvernement, comme Gérard Darmanin ou Sébastien Lecornu.

¹⁰ Depuis 2003, les sénateurs sont élus pour 6 ans. La moitié du Sénat est renouvelée tous les trois ans.

Les premières réformes de Macron

Le président Macron lance immédiatement un vaste programme de réformes. Le chef de l'État installe au gouvernement des responsables politiques de gauche et de droite¹¹, ainsi que des personnalités issues de la société civile et de l'entreprise¹². La composition du nouveau gouvernement est présentée le 18 mai 2017, et dès le lendemain, Macron se lance dans la réalisation d'une partie de ses promesses de campagne : le rétablissement de l'autorité de l'État, le soutien à la transition écologique, une avancée rapide sur la question des travailleurs détachés, la préparation de la réforme du code de travail, la réalisation d'une nouvelle loi relative à la moralisation et la transparence de la vie publique, l'introduction des réformes promises dans les écoles dès la rentrée scolaire 2017.

La loi antiterroriste

Dès le lendemain de la formation de son gouvernement, Macron souligne par la bouche de son ministre de l'Intérieur qu'il souhaite se concentrer sur la lutte antiterroriste et mettre fin à l'état d'urgence déclaré le 13 novembre 2015 et prolongé à plusieurs reprises. Cette évolution se fait en deux étapes. Le 24 mai 2017, le conseil de défense décide de demander au Parlement une prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 1^{er} novembre, prolongation votée par l'Assemblée nationale et le Sénat le 11 juillet. Seconde étape, Macron annonce le 24 mai 2017 qu'il va créer sous son autorité une « task force » particulière dont le rôle sera de coordonner la lutte antiterroriste. Le Centre national du contre-terrorisme est mis en place le 7 juin 2017 sous la direction de Pierre de Bousquet de Florian. La loi antiterroriste est adoptée à l'automne 2017, mettant fin à l'état d'urgence. Ce projet de loi a été attaqué par l'opposition, et un grand nombre des Républicains ainsi que par l'extrême gauche. Un compromis est finalement trouvé et le texte définitif est promulgué par Macron le 30 octobre 2017. La nouvelle loi entre en vigueur le 1^{er} novembre et l'état d'urgence est ainsi supprimé¹³. Après l'attaque terroriste de Carcassonne et Trèbes le 23 mars 2018, la loi a été critiquée par l'opposition qui réclame plus de rigueur.

La loi de la moralisation et la transparence de la vie publique

Au vu des scandales ayant émaillé la campagne présidentielle de 2017, Macron met au premier plan l'adoption rapide d'une nouvelle loi organique sur la moralisation et la transparence de la vie publique¹⁴. De manière symbolique, c'est le premier projet de loi présenté

¹¹ Plusieurs membres de l'équipe Hollande sont de nouveau nommés au gouvernement : Jean-Yves Le Drian, Annick Girardin ainsi que le maire socialiste de Lyon, Gérard Collomb, nommé ministre de l'Intérieur.

¹² Ainsi par exemple : Muriel Pénicaud ministre de Travail, François Nyssen ministre de la Culture, Élisabeth Born ministre du Transport ainsi que Nicolas Hulot ministre d'État à la Transition écologique.

¹³ Le 30 octobre 2017, le ministre de l'Intérieur souligne que l'état d'urgence a permis d'empêcher 32 attentats potentiels dont 13 en 2017.

¹⁴ Il faut noter que, au cours des 30 dernières années, 12 lois ont été adoptées au sujet de la moralisation et de la transparence de la vie publique.

devant l'Assemblée nationale par le gouvernement. Mais avant même que le texte ne soit adopté, le président est contraint d'engager un remaniement ministériel, car l'irréprochabilité de certains ministres est mise en cause. Macron confie en effet la préparation du texte à François Bayrou, alors ministre de la Justice, mais celui-ci doit démissionner au mois de juin 2017, la presse incriminant l'irrégularité de l'emploi par son parti, le Modem, d'assistants pour ses députés européens. Le scandale conduit plusieurs autres ministres à démissionner : Marielle de Sarnez, ministre chargée des Affaires européennes, ainsi que Sylvie Goulard, ministre des Armées¹⁵. Richard Ferrand, ministre de la Cohésion des territoires et surtout ancien directeur de campagne de Macron, doit également faire de même : il est en effet suspecté de détournement de fonds publics dans le cadre de l'acquisition et la rénovation d'un bien immobilier par un membre de sa famille, et lui est également reproché d'avoir employé son fils en tant qu'assistant parlementaire, et d'avoir touché illégalement un salaire venant de son ancien travail. Si l'innocence de Richard Ferrand¹⁶ est finalement établie, ces différentes enquêtes ont affaibli les déclarations le nouveau président de la République.

C'est dans ces circonstances que le 21 juin 2017, Emmanuel Macron procède à un remaniement ministériel. Douze nouveaux membres sont nommés dans le deuxième gouvernement d'Édouard Philippe. Après le départ des ministres Modem, Nicole Belloubet devient le nouveau Garde des sceaux, Nathalie Loiseau la nouvelle ministre chargée des Affaires européennes, Florence Parly, la nouvelle ministre des Armées. Macron nomme une nouvelle fois des responsables politiques issus de la droite modérée, en confirmant son intention de couper l'aile gauche du parti Les Républicains. C'est ainsi que Jean-Baptiste Lemoyne arrive au ministère des Affaires étrangères, Sébastien Lecornu auprès du ministre de la Transition écologique.

Après quelques modifications, et malgré l'opposition des Républicains, le projet de loi organique préparé par Bayrou est finalement adopté le 9 août 2017 à l'Assemblée nationale¹⁷. La nouvelle loi interdit par exemple aux députés d'employer des membres de leur famille¹⁸, elle contrôle plus sévèrement les dépenses des élus et renforce les critères nécessaires pour pouvoir se présenter aux élections législatives. Le texte entre définitivement en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Parallèlement, Macron lance la réforme institutionnelle dont l'un des objectifs est la réduction du nombre des parlementaires. Le projet comporte par ailleurs plusieurs mesures qui exigent un changement constitutionnel. Or sur cette réforme, les deux chambres du

¹⁵ En janvier 2018, Sylvie Goulard est nommée second sous-gouverneur de la Banque de France tandis que Marielle de Sarnez, restée députée, obtient la présidence de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

¹⁶ À l'automne 2017, l'association *Anticor* attaque la décision du parquet de Bretagne qui a classé sans suite l'affaire concernant la location de locaux – appartenant à l'épouse de Ferrand – par les Mutuelles de Bretagne dont il était directeur. En janvier 2018, une nouvelle enquête est ouverte, mais cette fois-ci par le Parquet national financier (PNF).

¹⁷ Pour les détails voir : www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-organique-projet-loi-ordinaire-retablissant-confiance-action-publique.html (Consulté le 31. 07. 2018.)

¹⁸ Certains membres de LREM (comme Christophe Arend, Bertrand Sorre, Valérie Bazin-Malgras, etc.) obéissent de manière « astucieuse », à la loi de la moralisation de la vie publique. En embauchant mutuellement les membres de leurs familles, ils ne respectent toutefois pas l'esprit de cette loi qu'ils ont pourtant votée.

Parlement sont partagées. Ce projet n'arrivera donc pas à son terme à l'été 2018 (comme le président l'avait promis devant le Congrès de Versailles au mois de juillet 2017), mais plutôt au printemps 2019.

La réforme de la loi de travail

Autre promesse de campagne, la réforme du code du travail est programmée parmi les premières mesures. Le gouvernement Philippe en présente le premier projet le 31 août 2017, et obtient du Parlement la possibilité de faire passer cette réforme par ordonnance. Cette méthode est critiquée par l'opposition. L'Assemblée nationale vote le texte qui comporte cinq ordonnances, le 28 novembre 2017. Le 21 décembre 2017, le Code du travail est complété par une nouvelle ordonnance, et au printemps 2018 un nouveau supplément est en préparation¹⁹. Une partie du nouveau Code du travail entre donc en vigueur dès le 23 septembre 2017, l'autre le 1^{er} janvier 2018²⁰. La gauche radicale de Jean-Luc Mélenchon ainsi que les socialistes ont voté contre cette réforme, tandis que la majorité des Républicains a soutenu le projet. Les manifestations organisées par les syndicats au mois de septembre 2017 n'ont pas mobilisé les masses. Le 12 septembre 2017, seulement 223 000 personnes sont descendues dans la rue.

Les réformes économiques²¹

Parallèlement à la réforme du Code du travail, le gouvernement annonce en septembre 2017 un programme pour relancer l'économie. Le projet pour les micro-entreprises et les auto-entrepreneurs est dévoilé le 5 septembre 2017. Six jours plus tard le gouvernement dévoile un plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE). L'objectif de Macron est de créer les conditions de la croissance, la création d'emplois ainsi que la progression des exportations. Le chef de l'État met l'accent sur le numérique et l'innovation²². Il cherche également à baisser les charges pour les entreprises. Il a transformé l'ISF en « impôt sur la fortune immobilière » et créé un prélèvement forfaitaire de 30% sur les revenus du capital. Le gouvernement annonce dès l'été 2017 le projet de réforme de la formation professionnelle. En matière fiscale, la taxe d'habitation est progressivement supprimée. Mais pour garder l'équilibre du budget en 2018, une hausse de la CSG est introduite, qui touche les retraités, et les taxes sur le carburant et le tabac augmentent. Les Républicains soulignent notamment qu'en 2017 les dépenses publiques ont augmenté de 7,3 milliards d'euros, tandis qu'à la fin de la même année la dette publique de la France atteint 98% de PIB.

¹⁹ Cp. www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036240557&categorieLien=id (Consulté le 31. 07. 2018.)

²⁰ Le texte du Code du travail peut être consulté sur Internet : www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006072050 (Consulté le 31. 07. 2018.)

²¹ Voir l'analyse en détail sur le site du *think tank* IFRAP : www.ifrap.org/budget-et-fiscalite/evaluation-des-mesures-economiques-bilan-de-lan-i-demmanuel-macron (Consulté le 31. 07. 2018.)

²² Dans le gouvernement, Philippe a été créé un secrétariat d'État au numérique.

La réforme de l'éducation

Le 4 septembre 2017, à l'initiative du ministre de l'Éducation nationale, le nombre d'élèves par classe est réduit à 12 dans les écoles primaires des zones prioritaires. Est également annoncé le projet de réforme du baccalauréat et le rétablissement des classes bilingues supprimées durant le précédent quinquennat. En février 2018, le ministre de l'Éducation nationale fait de nouvelles propositions. Parallèlement, un système voilé de sélection à l'entrée de l'université se met en place. Cette réforme, baptisée du nom de la ministre de l'Enseignement supérieur, la loi Vidal, entraîne dès le mois de février 2018 le blocage de certaines universités. Le même mois, le projet de réforme de la formation professionnelle est dévoilé, Macron souhaitant y consacrer durant son quinquennat 15 milliards d'euros.

Des réformes complexes mais cohérentes

Emmanuel Macron a lancé ou a commencé des consultations pour mettre en place plus de trente réformes différentes. Ce rythme est inhabituel, comparé aux prédécesseurs du président, et ne va pas sans créer des difficultés. Par ailleurs, plusieurs thèmes mis à l'ordre du jour divisent profondément la société. C'est le cas de la politique migratoire. Un projet de loi sur ce sujet a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, mais l'opposition l'a vivement critiqué. Au printemps 2018, les réformes lancées comme le projet concernant la SNCF, ou dans le domaine de la justice et la santé provoquent opposition et mécontentement à différents degrés.

La chance de Macron réside dans le fait que la France bénéficie d'une conjoncture européenne et mondiale favorable et que les « lois Macrons » – adoptées en juillet 2015 sous la précédente législature – produisent des résultats économiques. Pour la première fois depuis 2006, le déficit public de la France passe sous la barre des 3% du PIB et le chômage baisse. La politique « socio-libérale » du président de la République suit un scénario écrit par trois économistes en 2014²³. Selon les études les ambitions du chef de l'État français pour réformer la France sont cohérentes et montrent une orientation encourageante, mais elles ne sont pas assez profondes.

Un bilan rapide des actions européennes et étrangères de Macron

Durant la première année de sa présidence, Macron a parcouru 160 000 km. En 2017, il a effectué plus de quinze déplacements à l'étranger.

Sa première année de présidence ne lui a toutefois pas permis de réaliser sa promesse de parcourir les 27 pays de l'Union. Macron aime se présenter comme un européen engagé, mais en réalité sa vision est celle d'une Europe dirigée par la France. Il en esquisse sa

²³ AGHION, Philippe – CETTE, Gilbert – COHEN, Élie (2014) : *Changer de modèle. Nouvelles idées pour une nouvelle connaissance*. Paris, Odile Jacob.

conception le 26 septembre 2017 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne²⁴. En raison de l'instabilité de certains de ses partenaires européens ou de l'opposition d'autres, les grands projets qu'il défend ne se réalisent pas comme il l'avait souhaité. On peut citer l'exemple de la problématique des travailleurs détachés.

Durant sa première année, Macron s'est montré pragmatique en matière de politique internationale. Sa maîtrise parfaite de l'anglais facilite la communication directe. Parmi les actions diplomatiques par lesquelles Macron a déjà imprimé sa marque, on peut citer la défense de l'accord de Paris sur le climat, le renforcement de la coopération franco-allemande, ainsi que la relance des relations franco-russes. Le président français témoigne également d'une certaine ouverture à l'égard des États-Unis de Donald Trump, tout en défendant l'accord nucléaire conclu en 2015 avec l'Iran. Concernant la crise syrienne, Macron tente de mener une politique plus réaliste que son prédécesseur, en définissant comme « ligne rouge » toute utilisation d'arme chimique²⁵.

En guise de conclusion

Par sa communication ainsi que la mise en scène de certains événements, Macron a imprimé un style. Selon son entourage proche, le président est avant tout un « acteur », et c'est la raison pour laquelle il « joue très bien son rôle de chef de l'État ». On peut ajouter qu'il est également un philosophe influencé par les pensées de Paul Ricœur dont il a été l'assistant²⁶.

Macron veille particulièrement à ne pas commettre les mêmes erreurs que ses prédécesseurs. Après son élection il a également tout fait pour se départir des critiques stigmatisant sa « jeunesse », son « absence d'autorité », ou encore son « inexpérience ».

Il met également l'accent sur sa fonction de chef des armées françaises. Le jour de la passation de pouvoir, Macron a ainsi remonté les Champs-Élysées à bord d'un véhicule militaire, et s'est rendu le même jour à l'hôpital militaire de Percy. Son premier voyage à l'étranger après son élection a été un déplacement au Mali, auprès des forces françaises. Mais il a commis une erreur en cherchant à imposer son autorité, provoquant le 19 juillet 2017 la démission du chef d'état-major des armées, le général Pierre de Villiers, en raison de la réduction des dépenses militaires. Cet événement a considérablement détérioré ses relations avec l'armée.

Cela n'a du reste pas été l'unique décision qui a eu une influence négative sur la première année de Macron. La baisse des APL, le gel des ressources budgétaires des collectivités locales, la limitation de la vitesse sur certaines routes nationales à 80 km/h, ainsi que l'augmentation de la CSG que payent autour de 60% des retraités ont provoqué de vives réactions parmi les Français.

²⁴ Cp. www.elysee.fr/declarations/article/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique/ (Consulté le 31. 07. 2018.)

²⁵ GOMART, Thomas – HECKER, Marc (2018) : *Macron, an I. Quelle politique étrangère ?* Études de l'IFRI. Avril 2018. 66.

²⁶ COUTURIER, Brice (2017) : *Macron un président philosophe. Aucun de ses mots n'est le fruit du hasard*. Paris, L'Observatoire.

Il n'en demeure pas moins que l'action du président est considérée comme cohérente, même chez les personnes qui ne le soutiennent pas. Macron est omniprésent, il apparaît au cœur de toutes les réformes. Le président exige de son entourage, comme de lui-même, une performance maximale. Le cercle de ses conseillers supporte difficilement cette pression exceptionnelle ; ne restent donc à ses côtés que ceux qui sont motivés par leur perspective de carrière.

Le président est un homme « éternellement optimiste » qui pense que la France peut bénéficier du processus de mondialisation. La vision politique de Macron s'appuie sur sa propre expérience et ses propres succès. Certains l'ont accusé de diriger la France comme une entreprise. D'après certains analystes, la politique de Macron, basée sur une communication axée sur le succès, souvent dépendante de son auditoire et dans certains cas contradictoire et superficielle, serait ainsi condamnée à long terme à l'échec.

Le chef de l'État est à la fois conservateur et réformateur, moderne et classique. Il n'est ni de droite ni de gauche, mais les deux à la fois. Il est difficile de définir par le terme de « centriste » ou de neutre la tendance de Macron. Il est ainsi un chef d'État difficile à cataloguer, et dont la chute à court terme n'est pas vraisemblable, en raison de circonstances particulièrement avantageuses.

Le mouvement syndical, et son aile radicale FO et la CGT, ne bénéficie plus d'un soutien aussi massif que dans les années 1990. Malgré des manifestations spectaculaires à l'occasion de défilés et des grèves, les syndicats peinent à mobiliser : ces derniers mois le nombre des manifestants n'a pas atteint 250 000 personnes. Cette situation permet une adoption des réformes sans beaucoup d'opposition.

Autre avantage de taille pour le président, il forme avec Édouard Philippe un binôme qui fonctionne bien, et dans l'entourage comme dans le parti de Macron, il ne se trouve aucun adversaire potentiel. Le président s'efforce du reste d'écraser dans l'œuf toute tentative de ce genre. Les entretiens donnés par ses ministres à la presse sont ainsi strictement contrôlés. Macron s'appuie également fortement sur son épouse Brigitte, populaire, à la fois très présente et discrète.

Enfin, le président a réussi à se forger une image positive dans l'opinion publique internationale. Les médias jouent en l'espèce un rôle crucial. La presse lui conserve en général son soutien. Si le président tente de garder une distance plus importante avec les journalistes²⁷, il a le souci de ne pas s'attirer la colère des médias influents.

Le bilan de la première année est donc contrasté. Dans les prochains 48 mois, il dépendra des fruits des réformes et des résultats des élections européennes de 2019 et des municipales de 2020. Plusieurs signes montrent que Macron ne compte pas seulement sur un mandat présidentiel, mais seul l'avenir montrera le temps dont il disposera.

²⁷ En avril 2018, on a révélé que le président Macron, comme son prédécesseur avant lui, recevait de manière régulière des journalistes de *Challenges* (Nicolas Domenach et Maurice Szafran) avec l'objectif de sortir plus tard un livre sur son action à la tête de l'État.

Bibliographie

- AGHION, Philippe – CETTE, Gilbert – COHEN, Élie (2014) : *Changer de modèle. Nouvelles idées pour une nouvelle connaissance*. Paris, Odile Jacob.
- CALMELS, Virginie (2018) : *J'assume*. Paris, L'Observatoire.
- COUTURIER, Brice (2017) : *Macron un président philosophe. Aucun de ses mots n'est le fruit du hasard*. Paris, L'Observatoire.
- GOMART, Thomas – HECKER, Marc (2018) : *Macron, an I. Quelle politique étrangère ? Études de l'IFRI*. 66.
- STÉFANINI, Patrick – BARJON, Carole (2017) : *Déflagration. Dans le secret d'une élection impossible*. Paris, Robert Laffont.

Les intérêts hongrois dans la politique européenne d'Emmanuel Macron

Anita Szűcs

Les relations franco-hongroises n'ont jamais été caractérisées par un partenariat stratégique solide. Avec l'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne en 2004, la politique étrangère des deux États a néanmoins connu un rapprochement dans un cadre institutionnel désormais commun. Dès son arrivée au pouvoir, Emmanuel Macron a pris des initiatives autour de l'approfondissement de l'intégration européenne. Depuis une décennie, la Hongrie apparaît comme un État d'abord favorable au renforcement des relations intergouvernementales.

Le 26 septembre 2017, à la Sorbonne, Macron a présenté dans un discours remarqué sa vision de l'Union européenne. Depuis la fin de la guerre froide, et plus précisément encore depuis le début de l'Union économique et monétaire, la diplomatie française n'avait jamais fait un tel pas. Ce discours a défini les thématiques et l'agenda de la réforme de l'Union européenne voulue par Macron. Si l'initiative française n'a pas été saluée par la Hongrie, la présente étude a pour ambition de démontrer que les intérêts des deux États convergent dans de nombreux domaines.

Le discours de Macron ne constitue par une rupture nette avec la politique européenne de la France depuis de Gaulle. Cependant, son initiative vise d'abord à redéfinir l'Union européenne comme communauté politique avant d'être un outil au service de la projection d'influence de la France sur le continent.

Macron n'a pas seulement insisté sur l'amélioration de l'efficacité de l'Union européenne, mais il l'a aussi redéfinie en tant que système politique complexe. L'Union est un abri qui doit nous protéger des menaces de la mondialisation – en garantissant la sécurité, la liberté et la prospérité des citoyens européens. C'est par le renforcement de sa souveraineté que l'Union pourra obtenir des États membres les outils nécessaires à la résolution des difficultés qui nécessitent une coopération transnationale et intergouvernementale.

Une Europe forte et souveraine

Macron a déjà pris des mesures concrètes dans six domaines qui tous concernent la Hongrie et face auxquels sa réaction a varié du soutien au rejet ouvert.

La sécurité

L'assurance de la sécurité est la tâche la plus importante de chaque communauté politique. Le président français a cité deux principales menaces dues aux mutations du système international après la guerre froide, et il y a ajouté un nouveau type de défi sécuritaire, celui dû au changement climatique.

La première menace vient de la réorganisation géopolitique globale. Pendant la guerre froide, les États-Unis assuraient la sécurité de l'Europe, alors que dans le nouveau système global, les Américains ont recentré leur politique en direction du maintien de la paix et de la sécurité au niveau international. Depuis l'initiative dite « guerre des étoiles » lancée par Ronald Reagan en 1983, la création d'un filet de sécurité pour l'Ouest, et parallèlement la création de capacités indépendantes européennes, est apparue nécessaire et constitue encore aujourd'hui la base de la politique étrangère et de sécurité commune de la France. Les mesures prises en ce domaine en Europe ont toujours été dominées par la France, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, et cette situation a renforcé l'image d'une communauté fortement influencée par les intérêts français¹.

Le président Macron est resté sur cette ligne dans son discours. Il a pris à bras le corps les éléments de la Stratégie Globale de l'Union européenne, en cours de négociation depuis le traité de Lisbonne, et leur a donné un soutien politique. Pour 2020, il a prévu un budget commun pour une force européenne d'expédition et d'intervention, et une doctrine commune pour agir. La proposition de Macron concernant la recherche et le développement en matière de défense européenne, partie intégrante du plan de défense et d'action européen élaboré en novembre 2016, démontre un engagement politique visant la réalisation « d'une coopération structurée permanente et inclusive » définie en juin. Ce plan d'action impose aux États de constituer une liste de leurs exigences et engagements, ainsi que des projets concrets visant le développement de leurs compétences. Dans son discours, Emmanuel Macron a confirmé l'ordre du jour débattu depuis longtemps, relatif à la cohérence d'une armée commune et à la définition d'une culture stratégique commune. Il a par ailleurs proposé d'accueillir dans les armées nationales des experts d'autres pays européens partenaires, dans les domaines de planification, de soutien aux opérations et de renseignement.

La Hongrie a toujours activement supporté la coopération en matière de défense, même si ses capacités sont limitées. Pour Budapest, sa sécurité est assurée non seulement par l'OTAN mais aussi, de façon complémentaire, par la communauté européenne. Dans ce domaine, la Hongrie est traditionnellement partisane de l'approfondissement de l'intégration européenne. Budapest a adhéré à la coopération renforcée en novembre 2017. Au sein du groupe de Visegrád, la Hongrie est un membre actif du groupement de combat, créé, entre autres, avec l'appui de la France.

Le deuxième défi déterminant pour l'Europe est la menace terroriste. En raison de sa politique étrangère active, la France est spécialement menacée. Avant le début de la guerre civile en 2011, la France a joué un rôle actif dans la déstabilisation du régime d'Assad et

¹ GOMART, Thomas – HECKER, Mark (2018a) : Macron, an I. Quelle politique étrangère ? *Études de l'IFRI*, avril 2018. Cp. www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/gomart_hecker_macron_an_i_2018.pdf (Consulté le 31. 07. 2018.)

lors des interventions internationales ultérieures². La prolifération des groupes terroristes a contribué à faire progresser la menace. Le discours de Macron a souligné la nécessité de répondre à ces nouveaux défis.

La première proposition concrète concerne la surveillance de la communication des terroristes sur Internet et la lutte contre leurs financements. Ce combat dépasse les capacités individuelles des États membres. Un outil parfait contre le terrorisme et le crime organisé pourrait être le Parquet européen unique. L'autre proposition appelle au renforcement d'une culture stratégique commune. Les mesures de la lutte contre le terrorisme seraient complétées par une formation militaire commune et la création d'une Académie européenne du renseignement. Les deux propositions visent la cohérence et la coopération entre les services de renseignement nationaux.

En la matière, il n'y a pas d'unanimité : lors de son audition en mai 2018, le ministre László Trócsányi n'a pas soutenu l'adhésion de la Hongrie au Parquet européen. En revanche, la Hongrie participe à la lutte contre le terrorisme. Le pays lutte également contre le blanchiment d'argent (MONEYVAL), bien que les rapports indiquent que ce domaine ne constitue pas une priorité³.

Le troisième défi est le changement climatique. La proposition du président Macron consiste en la création d'une force européenne de protection civile. À noter que la Hongrie participe d'ores et déjà à la coopération de protection civile qui existe actuellement au niveau européen.

Le renforcement des frontières extérieures

Le renforcement des frontières extérieures est un des éléments de la défense commune souligné par Macron dans son discours de la Sorbonne. Pour lui, la crise migratoire ne représente pas une crise parmi d'autres, mais un défi tenace auquel notre époque fait face.

L'Europe doit assumer un rôle plus actif dans le soutien des législations relatives à la politique d'immigration de chaque État membre. Concomitamment à l'accélération des procédures d'asile, il prévoit d'introduire des visas biométriques et de faciliter l'accès aux données relatives aux criminels recherchés. Il a aussi suggéré la création d'un Bureau européen d'appui en matière d'asile, dont la mission serait d'accélérer l'examen des demandes des États membres, d'assurer l'accueil pour ceux qui ont droit au statut de réfugié, et de gérer le renvoi de ceux qui ne sont pas éligibles à cette protection.

Au sujet de la crise migratoire, l'affrontement des deux États est le sujet le plus médiatisé. Cependant, le renforcement de la police des frontières européennes et des unités nationales de garde-frontières demeure un élément central de la politique de défense des deux pays. Depuis le début de la crise, la Hongrie s'est concentrée sur la défense de ses frontières plutôt que de gérer le flux des migrants. Dans ce domaine, et notamment au sujet du renforcement de Frontex, les intérêts des deux pays sont identiques, bien que la Hongrie ne soutienne pas le règlement migratoire en cours de préparation.

² GOMART, Thomas – HECKER, Mark (2017) : L'agenda diplomatique du nouveau président. *Études de l'IFRI*, avril 2017. Cp. www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/ifri_agenda_diplomatique_nouveau_president_2017.pdf (Consulté le 26. 07. 2019.)

³ Études économiques de l'OCDE, *Hongrie*, 2017.

Le traitement de la question de la sécurité nationale doit être accompagnée du traitement de l'intégration sociale afin d'endiguer la montée du radicalisme. Dans ce domaine, la Hongrie ne dispose pas d'une expérience approfondie.

Politique étrangère commune

La création d'une politique étrangère commune passe par la politique de sécurité et de défense. Macron a émis le souhait d'élargir le contenu de cette politique à la crise migratoire et a en conséquence proposé de stabiliser les pays d'origine en améliorant l'efficacité de l'aide au développement.

Le partenariat stratégique avec l'Afrique occupe donc une place importante dans le discours de la Sorbonne. Si l'Europe se désintéresse de l'Afrique, elle devra supporter toutes les conséquences des problèmes de ce continent. En améliorant la qualité de l'enseignement et les conditions de santé, l'Union pourra engager un dialogue équitable avec le continent. C'est dans ce sens que le président a recommandé la création d'une aide européenne au développement, qui serait financée par la taxe européenne sur les transactions financières.

Au cours des dernières années, la Hongrie a renforcé ses relations avec le continent africain. Des bourses universitaires ont été offertes à 400 étudiants d'Afrique du Nord et à 45 étudiants subsahariens souhaitant poursuivre des études dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie alimentaire, de la gestion de l'eau, de la production pharmaceutique et de l'industrie énergétique.

La Hongrie en revanche rejette la taxe sur les transactions financières. Le moteur de la croissance hongroise repose sur l'installation de multinationales étrangères. L'État reste donc très prudent. Une atténuation de la rigidité de la position hongroise reste possible en raison de l'amélioration de la compétitivité des groupes industriels combinée avec l'engagement au maintien de leur présence dans la région.

Gestion des défis environnementaux

La protection de l'environnement et le développement durable sont passés au premier plan de la politique extérieure française après 2005, quand le pays est devenu exportateur net d'électricité. La feuille de route définie par l'Union européenne suit les acquis de l'Accord de Paris sur le climat au niveau européen⁴. L'introduction de la baisse des émissions de dioxyde de carbone et de la taxe carbone ne servent pas uniquement l'assurance d'un environnement durable, mais elle est également liée aux grands projets industriels communs qui appuient le dynamisme de l'économie européenne.

La politique environnementale de la Hongrie est assez contradictoire. Dernièrement, le gouvernement hongrois a mis au second plan l'industrie énergétique basée sur les ressources renouvelables, et se dirige de plus en plus vers l'énergie atomique. Étant donné que

⁴ GOMART, Thomas – HECKER, Mark (2018b) : Macron, Diplomat. A New French Foreign Policy? *Études de l'IFRI*, avril 2018. www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/gomart_hecker_macron_diplomat_new_french_foreign_policy_2018.pdf/. (Consulté le 09. 08. 2019).

l'approvisionnement énergétique hongrois est assuré en grande partie par des turbines à gaz, la Hongrie ne s'oppose pas à la taxe carbone.

La deuxième proposition du président Macron concerne la réorganisation de la politique agricole et le renforcement de la sécurité agroalimentaire. La Hongrie n'a eu qu'un accès limité au cadre financier pluriannuel 2004-2013, et la première période dont elle profite pleinement est le cadre 2014-2020. La Hongrie ne souhaite évidemment pas voir diminuer les aides. Afin de garantir la sécurité alimentaire, Macron prévoit d'établir un institut scientifique indépendant. Les intérêts français et hongrois coïncident dans ce sens et se renforcent mutuellement. Les ministères de l'agriculture des deux États entretiennent traditionnellement de très bonnes relations. La contribution de l'agriculture au PIB hongrois demeure importante, bien qu'elle ait diminué depuis le changement du régime. La politique agricole commune joue donc un rôle déterminant dans la sauvegarde de l'image agricole des régions rurales, tant en Hongrie qu'en France.

La numérisation

L'innovation est le socle de la performance économique. Depuis de Gaulle, la France est très engagée sur cette question. Pendant la présidence de Mitterrand, le pays a atteint le niveau européen avec ses programmes-cadres de recherche, notamment les programmes Eurêka et Esprit, impulsant la recherche des circuits intégrés. Pour Macron, la maîtrise de la technologie digitale et son utilisation dans la croissance européenne jouent le même rôle⁵. La création de l'Agence européenne pour l'innovation, dont les principaux objectifs seraient la recherche et le développement de l'intelligence artificielle, consoliderait la compétitivité européenne. Les forces économiques françaises et allemandes, notamment la construction aéronautique et automobile se développent grâce à la digitalisation, les deux pays ont donc été forcés à une adaptation technologique rapide⁶. Ce n'est pas un hasard si le ministère des Affaires étrangères français a renforcé la diplomatie digitale au sein de la politique étrangère depuis l'élection de Macron, en créant un département indépendant.

L'initiative de Macron vise à assurer la compétitivité du marché européen tout en protégeant les produits intellectuels européens⁷. Celui-ci envisage une Europe protectionniste conforme aux traditions économiques françaises. Pour Paris, les économies européennes entrelacées et croissantes doivent être protégées. La compétitivité des entreprises européennes ne peut pas se fonder sur les mécanismes du marché, mais sur la participation active de l'Union et la protection contre les acteurs externes. La taxation des entreprises installées en Europe doit avoir comme finalité la valeur ajoutée et non le profit. Un Parquet européen du commerce garantirait le respect des règlements de l'Union européenne. Les entreprises hongroises développent leur activité principalement dans les marchés des PECO.

⁵ DARNIS, Jean-Pierre (2017) : « Macron's Foreign Policy : Not a Zero Sum Game. *Istituto Affari Internazionali*. Vol. 17, N° 2. juillet. Cp. www.iai.it/sites/default/files/iaicom1702.pdf (Consulté le 26. 07. 2019.)

⁶ GOMART-HECKER 2017.

⁷ ABRAHAM, Laurent – BOULLÉ, Jérémy – CLAVEL, Julia – DJENE, Stean (2017) : Europe2017. Emmanuel Macron. Analysis of the European political programmes of the French presidential candidates. *Argo Explainer*, N° 3. mai 2017. Cp. http://argothinktank.org/wp-content/uploads/2017/05/ArgoExplainer_Macron_EN.pdf (Consulté le 26. 07. 2019.)

Par conséquent nos rapports commerciaux avec des pays tiers seraient éventuellement affectés. Pays fournisseur des entreprises allemandes, la Hongrie a intérêt à pouvoir influencer le règlement européen. La production automobile évolue de plus en plus vers la digitalisation, ce qui affectera directement les investissements allemands dans la région, et les centres de production automobile installés dans le pays. Parce que l'industrie automobile est la principale source de la croissance économique hongroise, le développement du contexte digital et de l'innovation exige une attention spéciale de la part de la diplomatie économique du pays.

La couverture d'Internet en Hongrie est une des plus développée de la région, cependant la culture digitale du pays, notamment, dans l'administration, l'éducation et la communication reste plus faible que dans le reste de l'Europe.

Une des priorités fixées par la Hongrie est le développement de programmes scientifiques et techniques après le Brexit. Dans le prochain cadre financier pluriannuel qui débutera en 2020, la Hongrie a l'ambition de bénéficier au moins partiellement des positions laissées vacantes après la sortie de la Grande Bretagne⁸.

Pouvoir industriel et financier

La dette souveraine en Europe a focalisé l'attention sur la coopération économique et monétaire, restée inachevée depuis les années 1990. La monnaie unique et la politique monétaire commune sont passées de la compétence nationale à l'Union, mais les mécanismes efficaces de lutte contre les crises cycliques n'ont pas été mis en place à ce moment-là. L'Europe a donc payé un prix social et politique très élevé⁹. L'augmentation de la stratification des couches sociales a fait que les partis extrémistes ont gagné en force et ont paralysé les forces modérées de la droite et de la gauche avec leur rhétorique anti-européenne. Ce processus a touché à la fois la Hongrie et la France. La stabilisation efficace de l'économie est la condition pour la consolidation de politiques partisanes modérées. Le discours du président Macron a évoqué la question du populisme.

Le point le plus intéressant du discours portait sur la multiplication des intérêts français sur la scène économique à travers l'établissement d'une gouvernance économique capable d'affronter les crises. La coopération renforcée dans la zone euro reposera sur la création d'un nouveau budget communautaire qui fait l'objet de débats tendus entre les États membres. Il faut souligner par ailleurs que le clivage entre les acteurs n'est pas dû à une volonté politique différente mais essentiellement en raison de la confusion autour de la méthodologie à appliquer à ce projet. Pour la France, l'enjeu demeure la stimulation de la croissance économique et la restructuration de l'économie.

Dans son discours à la Sorbonne, le président a parlé de la nécessité de doter l'Europe d'un nouveau budget communautaire. Les anciens débats autour de la gouvernance économique européenne indiquent que les Français préféreraient un budget communautaire qui ne serait pas constitué des seules contributions des États membres. Si un tel budget existe déjà, celui-ci, pour mettre en œuvre des « thérapies de choc » en cas de crise, devrait disposer d'un

⁸ EGEDY Gergely – GÁLIK Zoltán (2017) : *Nagy-Britannia és az európai integráció – a csatlakozástól a Brexitig*. Budapest, L'Harmattan. 193.

⁹ GÁLIK Zoltán (2017) : Az euróövezet új gazdasági kormányzasi rendszerének alapkérdései. *Grotius*. Cp. www.grotius.hu/publ/displ.asp?id=EDCYUQ (Consulté le 31. 07. 2018.)

montant plus important. Ce budget devra être financé soit par la taxe sur les transactions financières demandée par la France depuis longtemps, soit par la création d'un éventuel financement extérieur, une option à laquelle Paris est ouvert sous certaines conditions. C'est le point le plus sensible du débat sur l'approfondissement. Les mesures, les institutions (les autorités macro- et micro-prudentielles, le mécanisme européen de stabilité), les mécanismes (les procédures en cas de déficit excessif, les sanctions judiciaires et automatiques) et les règles (le pacte fiscal, le paquet de mesures dit du « six-pack », le pacte double) qui formeraient la base de ce nouveau mécanisme, ont pourtant déjà été mis en place, même si de manière séparée, dans le contexte de la crise grecque. D'après les idées françaises et allemandes, la création d'une nouvelle zone euro doit être fondée sur la convergence des États membres et des finances publiques saines. La présidence de M. Macron montre que cette condition fondamentalement allemande a déjà été acceptée par la France.

Les mécanismes de gestion de crise complémentaires à la discipline des finances publiques, les règles, et les institutions sont déjà en place. Cependant il manque encore une construction politique fédératrice qui poursuivrait ce qui a été lancé à Maastricht à travers le Pacte de stabilité et qui renforcerait la gouvernance économique. Avec le discours de Macron, ce moment est arrivé. Tant l'Allemagne que la Commission ont bien reçu le discours détaillant cette feuille de route. Des débats houleux sont attendus après les élections allemandes mais la volonté politique d'avancer est cependant présente chez la partie allemande.

Malgré le fait que la Hongrie n'est pas membre de la zone euro, elle a tout intérêt à participer à cette construction. Lors des négociations d'adhésion, le gouvernement hongrois a consenti à être lié par l'introduction de l'euro. Le moment, la méthode et l'adoption de la monnaie unique sont des questions ouvertes et sensibles. Plonger dans l'attentisme est une attitude rationnelle tant que les pertes dues à l'adhésion sont plus importantes que les gains. Pour l'instant, l'économie hongroise remplit les conditions d'adhésion : le déficit public en 2016 était de 1,8%, tandis que la dette publique reste élevée à 74% du PIB mais montre une tendance à la baisse. La Hongrie ne s'est pas affiliée au MCE II, néanmoins, ces dernières années, la monnaie hongroise et l'euro évoluaient de concert. Les conditions de l'adhésion à la zone euro définies par la banque centrale hongroise révèlent les inquiétudes politiques hongroises. Mais l'enjeu n'est pas négligeable. L'analyse des coûts et avantages de l'appartenance de la Hongrie à la zone euro montre qu'en dénonçant la politique monétaire indépendant les gains sont présents dans plusieurs domaines¹⁰.

1. La crise et ses effets ont prouvé que rester en dehors la zone euro a des coûts alternatifs. La dette souveraine a gravement touché la Hongrie, et la croissance comprise entre 2 et 3% a chuté à -2%. Le régime monétaire flexible a stabilisé le pays, on peut toutefois se demander s'il l'a placé sur la voie du développement durable. L'économie mondiale produit des crises de nature cyclique. Le pouvoir politique hongrois devrait considérer quels sont les avantages d'une politique monétaire indépendante en cas de crise. La Hongrie est en effet soumise aux macro-processus des pays partenaires de la zone euro, sans pour autant posséder aucune influence sur les mécanismes de leur politiques anticycliques. L'intérêt de la Hongrie est de pouvoir modeler les réformes institutionnelles de la zone euro.

¹⁰ Ministère de l'Économie et des Finances, *Échanges commerciaux franco-hongrois en 2016*. Cp. www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/File/435480 (Consulté le 26. 07. 2019.)

2. L'intégration de l'économie hongroise à l'économie européenne se situe autour de 80%. Elle est caractérisée par des relations étroites et intenses. L'économie hongroise est fortement intégrée aux chaînes de production allemandes et européennes. L'interdépendance suscite davantage de vulnérabilité côté hongrois. Dans les procédures économiques intégrées et pour le secteur trans-nationalisé des entreprises hongroises, la base de compétitivité est déjà l'euro et non plus le forint. Nous ne pourrions pas générer une réelle compétitivité hongroise en restant en dehors de la zone euro¹¹.
3. Une part importante des investissements hongrois est assurée par les Fonds européens de cohésion et de développement régional, sur lesquels la croissance du pays est fondée. La convergence hongroise est sans doute contradictoire. Le niveau de vie et le revenu par habitant restent à la traîne du niveau de développement des pays occidentaux. Si l'Union européenne adopte un nouveau budget communautaire, comment le gouvernement hongrois pourra-t-il influencer la direction des transferts déterminés par ce budget, sans être membre du pouvoir décisionnel ? Avec l'activation de l'article 7 du traité sur l'Union européenne, l'Union pourra suspendre le soutien déterminé par le budget actuel. De plus, selon les nouveaux plans, l'aide financière serait subordonnée à des conditions politiques. L'accès restreint au cadre financier pluriannuel doit encourager le gouvernement hongrois à accéder au nouveau budget et à sa répartition.

La Commission européenne envisage la possibilité de créer un paquet facilitant l'adhésion à la zone euro. Le contenu de ce paquet pourra influencer la position de la politique hongroise concernant l'adhésion à la zone.

Une Europe unie

Le troisième élément déterminant du discours de Macron porte sur la lutte contre le populisme et le renforcement de l'idée européenne.

L'Union européenne représente une communauté particulière : il ne s'agit pas d'un État, mais d'une coopération dotée de compétences supranationales plus étroites que celles des organismes intergouvernementaux. Une communauté politique n'arrivera à une souveraineté forte que si son unité est le fruit d'une volonté commune. Dans le discours de Macron, la plus grande valeur de l'Union est l'unité. Le lien entre les États membres et la clé de l'intégration des citoyens sont la solidarité et la culture. Afin d'affirmer la légitimité de la communauté politique, le président français a proposé le renforcement de ces éléments-là.

Solidarité

Au sujet de la solidarité, le président Macron a repris la définition du marché unique de Jacques Delors : « la compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui

¹¹ *Échanges commerciaux franco-hongrois en 2016.*

unit ». La solidarité ne peut être éclipsée ni par la compétition, ni par la coopération. De ce fait, Macron soutient la proposition de la Commission européenne concernant la création de l'Autorité européenne de l'emploi, qui veillerait au respect des règles.

Macron a présenté deux propositions pour le renforcement de la solidarité. La première proposition porte sur l'harmonisation des taxes des entreprises (uniquement entre la France et l'Allemagne les quatre premières années). La seconde concerne la mise en œuvre d'une véritable convergence sociale par l'harmonisation des modèles sociaux.

L'harmonisation de la fiscalité des entreprises est inscrite à l'agenda européen depuis les années 1980. La définition d'une assiette commune n'a progressé qu'à petits pas sans réelle volonté politique.

La Hongrie est principalement intéressée par le renforcement de la compétitivité des produits allemands. Les avantages du traité franco-allemand en termes de compétitivité pourront avoir un effet positif pour Budapest également. Cependant, l'harmonisation fiscale sur les sociétés nuirait à l'avantage compétitif des entreprises hongroises. Macron souhaite définir un taux commun avec l'élaboration du cadre financier pluriannuel en 2020. D'après sa proposition, cela conditionnerait l'accès aux fonds européens de cohésion. L'argument du président envoie un message à la Hongrie : « on ne peut prétendre aux fonds structurels s'ils financent la baisse de la fiscalité sur les sociétés ».

La deuxième proposition porte sur l'harmonisation des modèles sociaux. Pour définir un socle social européen, il invite à négocier un salaire minimal adapté à la réalité économique de chaque pays, qui convergerait progressivement afin d'arriver au socle déterminé.

Culture et connaissance

Pour Macron, le ciment le plus fort sera toujours celui de la diversité culturelle. Le besoin qui nous pousse à comprendre autrui nous rend plus tolérants, développe nos compétences et renforce notre unité. Ce sont le multilinguisme et la connaissance des cultures nationales qui nous rendent européens. Ses propositions en matière de mobilité concernent la création d'un réseau d'universités européennes, l'éducation en deux langues et le financement de nouvelles bourses.

Le développement de la connaissance linguistique des étudiants, ainsi que les bourses de mobilité font partie des objectifs et des moyens de la politique de l'enseignement hongroise.

Une Europe démocratique

Pour Macron, la pierre angulaire de l'Europe est la restauration de sa légitimité. Sans le soutien des masses, animé par les seules élites, le projet européen ne peut qu'échouer. Le déficit démocratique est devenu chronique, ce qui constitue un risque sur la viabilité de la communauté politique à long terme¹².

¹² J. Kiss László (2016) : Népszavazások Európája : Európa-politika többség nélkül és a többség ellen? *Világpolitika*, Vol. 1, N° 1.

Le premier pas de la proposition de Macron vise l'organisation d'une convention démocratique. Les citoyens des États membres débattront pendant 6 mois autour de la mission de l'Union, leurs attentes et les problèmes de son institutionnalisation. Les États membres résumeront les résultats, et les incluront dans leur programme de réformes. D'autre part, des propositions devront être formulées quant au devenir des sièges du Parlement européen libérés après le départ des représentants britanniques.

Le gouvernement hongrois a fait un geste symbolique en se dissociant de la convention.

Une autre proposition pour une Europe plus démocratique, non évoquée dans le discours de la Sorbonne, portait sur la constitution de listes transnationales afin de pouvoir remplir les sièges des euro-députés britanniques.

En guise de conclusion : l'Europe de 2024

Le président français a présenté une feuille de route qui, dans un certain sens, refaçonne la réflexion autour de l'Union européenne. Les réformes institutionnelles, jouant traditionnellement un rôle important dans l'approfondissement de l'intégration européenne, ont été marginalisées dans ce discours.

L'importance du discours de Macron réside non seulement dans la création d'un agenda, mais également dans l'articulation claire de la multiplication des intérêts français sur la scène européenne. La réception de ces propositions par les États membres a été mitigée. Le soutien de la Commission et de l'Allemagne ne garantit pas le renforcement de l'image de la France au sein de l'Union européenne, notamment au sujet de la réforme de la zone euro. Néanmoins, la France n'a pas perdu sa capacité d'initiative. Durant la rencontre entre Macron et Merkel, en avril 2018, il est devenu encore plus clair que, malgré les contraintes de la politique intérieure allemande, les deux pays sont fortement engagés vers l'approfondissement de l'intégration européenne. Et si Budapest n'est pas la seule à résister à une partie des propositions, les valeurs comme les intérêts de la Hongrie l'obligent à participer au renforcement de l'Union européenne.

Bibliographie

- ABRAHAM, Laurent – BOULLÉ, Jérémy – CLAVEL, Julia – DJENE, Stean (2017) : Europe2017. Emmanuel Macron. Analysis of the European political programmes of the French presidential candidates. *Argo Explainer*, N° 3. mai 2017. Cp. http://argothinktank.org/wp-content/uploads/2017/05/ArgoExplainer_Macron_EN.pdf (Consulté le 26. 07. 2019.)
- DARNIS, Jean-Pierre (2017) : « Macron's Foreign Policy : Not a Zero Sum Game. *Istituto Affari Internazionali*. Vol. 17, N° 2. juillet. Cp. www.iai.it/sites/default/files/iaicom1702.pdf (Consulté le 26. 07. 2019.)
- EGEDY Gergely – GÁLIK Zoltán (2017) : *Nagy-Britannia és az európai integráció – a csatlakozástól a Brexitig*. Budapest, L'Harmattan.
- GÁLIK Zoltán (2017) : Az euróövezet új gazdasági kormányzási rendszerének alapkérdései. *Grotius*. Cp. www.grotius.hu/publ/displ.asp?id=EDCYUQ (Consulté le 26. 07. 2019.)

- GOMART, Thomas – HECKER, Mark (2017) : L'agenda diplomatique du nouveau président. *Études de l'IFRI*, avril 2017.
- GOMART, Thomas – HECKER, Mark (2018a) : Macron, an I. Quelle politique étrangère ? *Études de l'IFRI*, avril 2018. Cp. www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/gomart_hecker_macron_an_i_2018.pdf (Consulté le 26. 07. 2019.)
- J. Kiss László (2016) : Népszavazások Európája : Európa-politika többség nélkül és a többség ellen? *Világpolitika*, Vol. 1, N° 1.

Page laissée intentionnellement vide

Transformations et engagements de l'armée française

Beatrix Fregan

L'armée française est très orientée vers des opérations hors de ses frontières. Le rapport du 20 mai 2015 des députés Guy-Michel Chauveau et Hervé Gaymard intitulé « Engagement et diplomatie : quelle doctrine pour nos interventions militaires ? » a dressé un bilan des opérations extérieures (OPEX) réalisées de 1962 à 2015. Ces opérations ont pour seuls points communs de se dérouler hors des frontières nationales, sous l'égide du ministère de la Défense. Elles sont diverses quant aux effectifs engagés ou à leur durée. Leur cadre juridico-politique est également variable ; qu'il s'agisse de décisions nationales ou d'opérations bi- et multilatérales sous mandats divers (ONU, UE, OSCE) et sous commandements parfois extérieurs (ONU, OTAN, UE).

Une classification des opérations extérieures effectuées de 1962 à 2015 est possible selon leur type. La protection des pouvoirs en place, la répression, le maintien de l'ordre sont des causes importantes des interventions, notamment dans les pays d'Afrique ayant généralement passé des accords de coopération et de défense avec la France. Sur trente-neuf interventions de ce type, trente ont concerné l'Afrique, quatre l'Europe, quatre l'Asie, une l'Amérique. Les pays les plus concernés ont été le Zaïre-RDC (cinq interventions), la République Centrafricaine-RCA (quatre interventions), le Tchad (trois interventions), le Gabon (trois interventions), Djibouti (trois interventions). L'Europe est intervenue à trois reprises en ex-Yougoslavie et une fois en Albanie. L'Afghanistan a nécessité trois interventions et l'Irak une opération. En termes d'effectifs, la RCA a mobilisé 2 300 hommes (opération Almandin 1996-1999). Le Tchad a nécessité 2 500 soldats en 1969-1972 (opération Limousin), 2 200 hommes et des avions pour l'opération Tacaud en 1978-1980, 3 500 hommes en 1983-1984 pour l'opération Manta.

Les interventions dans les Balkans ont nécessité des effectifs importants : de 2 200 hommes en 1992-1996 dans le cadre de la FORPRONU à 7 100 en 1995. En Afghanistan, les effectifs ont également été conséquents : 2 900 en 2011 et 4 000 en 2002-2014 pour l'opération Pamir.

Plusieurs interventions eurent clairement pour mission de stopper un putsch ou une insurrection (Gabon 1964, Tchad 1978, Comores 1994) ou d'aider à remplacer le pouvoir en place (RCA 1979-1981, Comores 1989, Côte d'Ivoire 2010).

Les conflits frontaliers et les tentatives de déstabilisation ont occasionné quatre interventions en Afrique et neuf au Moyen Orient. C'est l'opération Daguet après l'invasion du Koweït par Saddam Hussein qui a été l'OPEX la plus importante en termes d'effectifs : 14 300 hommes. Le Tchad a été attaqué par la Libye d'où l'opération Épervier : de 1 500 hommes en 1987 à 950 en 2014 à N'Djamena. Le Cameroun a subi une attaque du Nigéria en 1994. Djibouti fut partiellement envahi par les rebelles éthiopiens en 1991 (2 200 hommes).

Les opérations menées au Moyen Orient ont consisté en la présence de forces aéronavales dans le Golfe et en mer Rouge, et en interventions aériennes pour la protection des Kurdes puis des Chiites attaqués par Saddam Hussein. En Europe, la principale action de protection extérieure fut l'opération Trident au Kosovo de 1998 à 2014 avec environ 6 000 hommes.

Certaines opérations ont consisté à évacuer les ressortissants français face à des troubles locaux. Ce fut le cas au Congo-Brazzaville en 1997 (Pélican), en Guinée-Bissau en 1998-1999 (Iroko), au Liban en 2006-2008 (Baliste). L'opération Licorne en Côte d'Ivoire (2002-2014) était à l'origine justifiée par la protection des expatriés.

La France a été amenée à s'interposer entre des forces adverses ou à intervenir pour cause humanitaire : treize opérations dont quatre en Afrique, quatre au Liban, deux en Bosnie et deux en Asie. L'opération la plus importante fut Salamandre en Bosnie en 1995-1996. Il y eut aussi Turquoise au Rwanda en 1994 (3 000 hommes), Didon au Liban en 1982-1984, EUFOR au Tchad en 2007-2009, MIPRENUL au Cambodge en 1991-93 (1 500 hommes).

Enfin, une importante catégorie d'opérations est la surveillance de cessez-le-feu et l'observation d'accords de paix : huit actions de ce type ont été menées, dont quatre en Afrique, trois au Proche et Moyen Orient, une en Europe. La mobilisation la plus importante fut pour Daman au Liban en 1978 (900 hommes). Au début du mois de février 2015, la France avait environ 10 200 militaires engagés en opérations extérieures, sur quatre principaux théâtres : la bande sahélo-saharienne (opération Barkhane), la République centrafricaine (opération Sangaris), l'Irak (opération Chammal) et le Liban (FINUL).

La loi de programmation militaire 2014-2019 prévoit une opération majeure et deux ou trois actions de gestion de crise.

De plus, la Marine nationale est engagée de façon régulière sur cinq théâtres extérieurs. En France métropolitaine, l'opération Sentinelle mobilise 10 000 hommes, conformément au plafond prévu par la loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019.

Le pouvoir politique a évidemment été confronté à la réalité des événements : printemps arabes, attentats en France, guerre civile en Syrie et en Irak, afflux de réfugiés. Il a fallu à la fois répondre à la pression des médias et répondre aux obligations opérationnelles.

Sur le plan budgétaire, la provision OPEX de la LPM 2014 était de 450 M€. Le surcoût OPEX de 2014 a été de 1200 M€ et de 1120 M€ en 2015. Les surcoûts plus élevés de 2015 sont dus aux opérations Barkhane (484 M€), Chammal (235 M€), Sangaris (148 M€). De 2008 à 2015, les coûts des OPEX ont constamment dépassé les prévisions : de 240 à 620 M€ par an.

Le Livre Blanc de 2013 distingue trois catégories d'intérêts : des intérêts vitaux, des intérêts stratégiques et des responsabilités internationales et recense trois objectifs des interventions extérieures :

- Protéger les ressortissants français ;
- Défendre les intérêts stratégiques et ceux des partenaires et alliés ;
- Exercer des responsabilités internationales.

Il définit des zones prioritaires pour la défense et la sécurité de la France : la périphérie européenne, le bassin méditerranéen, une partie de l'Afrique – du Sahel à l'Afrique équatoriale –, le Golfe arabo-persique et l'Océan indien.

Le rapport Chauveau-Gaynard a aussi énoncé les conditions qui devraient être réunies pour décider d'une action extérieure.

- La mise en cause des intérêts stratégiques de la France ;
- Un soutien de la communauté internationale : Nations unies, Europe, et partenaires locaux ;
- Des objectifs politiques clairement définis ;
- Une stratégie de sortie de crise, c'est-à-dire une perspective de solution politique ;
- Un effet positif pour la population civile.

Sur le soutien international, le rapport Chauveau-Gaymard suggère qu'il soit davantage fait appel au soutien de l'Europe. La Politique de sécurité et de défense commune est peu opérationnelle, ses instances réagissent difficilement et sont peu réactives. Toutefois des modalités pragmatiques existent : d'abord la mutualisation de moyens à quelques pays, effective dans l'*European Air Transport Command* (EATC) pour le transport stratégique ; ensuite avec les Groupements tactiques de l'Union européenne (GTUE), unités de deux mille hommes en alerte mobilisables par roulement. Sous réserve d'être financées par l'Union, ces formations devraient être déployées en premier lors des crises. Une des conditions essentielles pour obtenir la participation des pays européens est de les associer en amont à l'analyse des situations et à la planification des opérations. En général, la France a eu plutôt tendance à prendre seule l'initiative.

La force française de frappe a longtemps fait l'objet d'un consensus national, mais son utilité commence à être contestée. En 1980 la force de frappe comportait 500 ogives nucléaires. Elle était mobilisée grâce à 6 sous-marins lanceurs d'engins (SNLE), 18 missiles balistiques enterrés sous le plateau d'Albion, et 60 missiles air-sol véhiculés par Mirage IV, Mirage 2000-N, Jaguar et Super-Étendard. Le plateau d'Albion a été fermé en 1996. De nos jours la France dispose de 300 ogives et sa dissuasion comprend deux composantes :

- Navale : avec 4 SNLE pouvant lancer chacun 16 missiles M51 ;
- Aérienne : 20 Rafale et 20 Mirage 2000-N ravitaillés par C135 et portant des missiles ASMP ; ces missiles peuvent aussi être lancés par les Rafale du porte-avions Charles de Gaulle.

Le coût de la force de dissuasion est évalué à 23 Md€ sur la durée de la LPM 2014-2019. La modernisation de la force de dissuasion devrait coûter 31,6 Md€ pendant les quinze prochaines années, selon les auteurs du rapport au Sénat sur l'avenir des forces nucléaires françaises du 12 juillet 2012.

Au niveau des forces terrestres, l'infanterie joue un rôle central. Le Livre Blanc de 2013 définit d'ailleurs un modèle d'armée fondamentalement orienté vers les interventions extérieures, dans lesquelles la marine et l'aviation constituent des forces d'appoint. Il est prévu :

Un échelon national d'urgence de 5 000 hommes projetable à 5 000 km en sept jours comprenant des forces spéciales, des blindés et hélicoptères, un groupe naval, dix avions de chasse, des avions de transport et de patrouille maritime ;

Pour intervenir sur deux ou trois théâtres distincts dont un comme chef de file : des forces spéciales, une brigade interarmes de 6 à 7 000 hommes avec blindés et hélicoptères, un groupe naval, 12 avions de chasse ;

Pour une opération de coercition majeure sous préavis de six mois : des forces spéciales, deux brigades interarmes soit 15 000 hommes, 45 avions de chasse, un groupe naval avec porte-avions.

En 2015, elle était organisée en sept brigades interarmes dont deux pour l'entrée en premier sur un théâtre, trois multi-rôles pour la gestion de crise (suivi après stabilisation), et deux brigades légères pour milieux spécialisés et difficiles. Le Livre Blanc prévoit aussi 200 chars lourds, 2 700 véhicules blindés, 140 hélicoptères de reconnaissance et d'attaque, 115 hélicoptères de manœuvre ou transport, 30 drones tactiques.

La loi de programmation militaire 2014-2019 a envisagé à échéance de 2020 18 552 équipements FELIN (fantassin à équipements et liaisons intégrés), 13 LRU (lance-roquettes à tubes multiples), 77 canons CAESAR, 175 postes de missiles antichars, 378 camions.

Le Livre Blanc prend aussi en considération le renseignement comme base de l'action militaire. Il consiste à recueillir l'information en vue d'éclairer la décision politique et stratégique, puis de permettre la planification et la conduite des opérations. Un Conseil national du renseignement présidé par le chef de l'État est chargé de définir la stratégie nationale en la matière. Au niveau fonctionnel, la coopération entre services est assurée dans le cadre de la communauté du renseignement qui comprend la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE, ministère de la Défense), la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI, ministère de l'Intérieur), la Direction du renseignement militaire (DRM, ministère de la Défense), la Direction du renseignement et de la sécurité de la Défense (DRSD, ministère de la Défense), la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED, ministère des Finances), et le service de traitement du renseignement et d'action contre les services financiers clandestins (TRACFIN, ministère des Finances). Le Livre Blanc mettait l'accent sur l'importance du renseignement humain ainsi que sur la qualification de ceux qui analysent et exploitent. Il en résultait une volonté d'augmenter les effectifs en quantité et qualité.

La loi de programmation militaire 2014-2019 a prévu d'augmenter les autorisations d'accès des services de renseignement à diverses sources, tout en augmentant les possibilités de contrôle de leurs activités par le Parlement. C'est ainsi que les services pourront accéder à des fichiers administratifs, des fichiers de police judiciaire, aux données de connexion téléphonique pour la géolocalisation. Un suivi parlementaire de ces activités s'exerce déjà grâce à la Délégation parlementaire au renseignement créée en 2007. Celle-ci se voit confier en outre un rôle de contrôle et d'évaluation et peut adresser au gouvernement des observations et des recommandations. Elle a accès à un certain nombre de documents et de rapports et peut procéder à des auditions. D'autre part, les interventions ne devraient pas se faire sans une forte participation des forces armées locales, du pays concerné quand c'est possible et des pays voisins. Dans ce domaine la France devrait jouer davantage un rôle de conseil et de formation. Là aussi le partage des rôles avec l'UE est important, c'est le cas au Mali avec EUTM Mali. La question des objectifs est fondamentale : autant des objectifs militaires peuvent être relativement clairs, autant les situations politiques sont souvent complexes et mouvantes. D'où la nécessité de réfléchir en profondeur sur les risques d'une intervention armée.

Le Livre Blanc et la loi de programmation militaire prévoient un nombre important de moyens techniques destinés au renseignement électromagnétique (ROEM) ou image (ROIM). Le programme CERES confié à Airbus permettra de lancer des satellites d'écoute à échéance de 2020. Ils pourront capter des signaux radio et radar, permettant notamment de localiser les systèmes anti-aériens, les centres de commandement, d'intercepter les activités

radio des armées. Ce programme chiffré à 450M€ concernera également TAS (Thalès Alenia Space) chargé des stations au sol et de la charge utile des satellites.

Pour ce qui est de l'observation optique, les armées disposent actuellement des satellites Pléiades lancés en 2001 et des Helios 2 lancés en 1995. Le programme MUSIS prendra la suite en 2017 avec deux satellites ESO ; il s'agit d'une coopération avec l'Italie et l'Allemagne pour les images radar, Airbus ayant en charge le satellite et Thalès l'optique.

Les moyens spatiaux sont complétés par des vecteurs aériens récents ou classiques : des drones MALE ayant une double capacité électromagnétique et image et des drones tactiques. Les supports classiques sont des avions légers, et des Rafale équipés de *pods* d'observation. Les moyens de renseignement sont de plus en plus sophistiqués et coûtent donc cher. C'est particulièrement le cas des systèmes satellitaires qui doivent être périodiquement renouvelés. Aussi le ministère recherche des coopérations interétatiques. C'est pourquoi dès 2008 s'est fait sentir le besoin d'installer un coordinateur national du renseignement. Placé auprès du Président de la République, il est chargé de coordonner l'action des services de renseignement.

Les décideurs de la Défense ne manquent pas de souligner le poids de la production d'armes dans l'économie. Les industries d'armement réalisaient en 2012 un chiffre d'affaires de 15 Md€ par an. Et l'ensemble des dépenses représentait 0,6 % du PIB.

La particularité de ce secteur est d'être très concentré. Cinq grandes entreprises ont reçu les deux tiers des commandes d'armes du ministère en 2013 : Airbus Group, DCNS, Thalès, Safran et Dassault. Mais il y a aussi 4 000 entreprises qui ont une activité de Défense, souvent en sous-traitance. Actuellement de nombreux programmes se poursuivent en coopération : pour l'aviation, les hélicoptères NH90 et Tigre, l'avion de transport A400M ; pour la marine, les frégates FREMM avec l'Italie ; pour l'armée de terre, le LTU (lance-roquettes), avec l'Allemagne, le Royaume Uni et l'Italie, sur un châssis américain.

Depuis la fin du service militaire décidée en 1997, les gouvernements ont tenté diverses actions pour établir un lien entre l'armée et la jeunesse.

L'idée originale était d'intégrer au parcours scolaire un enseignement de Défense. Dans l'esprit des gens, le service militaire ne servait pas qu'à apprendre le maniement des armes, il devait aussi inculquer ou rappeler des principes d'esprit civique, de discipline, de courage et de solidarité. L'école étant censée porter l'idéal républicain, une partie au moins de ces notions pouvait être dispensées par l'Éducation nationale en plus de la connaissance théorique du rôle de l'armée. En pratique il a fallu quelques années pour qu'un protocole fût établi entre les ministères concernés. Il définit un parcours de citoyenneté.

L'armée met à profit ses compétences pédagogiques pour donner aux jeunes des milieux défavorisés des possibilités de formation professionnelle. Elle contribue ainsi au plan « Égalité des chances » conçu pour favoriser l'insertion sociale de ces jeunes.

Ce dispositif ne fonctionne que marginalement, car il suppose une formation des enseignants, or celle-ci n'est pas obligatoire. Par ailleurs, chaque jeune doit participer à une « Journée Défense et Citoyenneté », nommée à l'origine « Journée d'appel de préparation à la Défense ». Ce changement de dénomination illustre le balancement qui s'est produit entre un contenu strictement militaire et une ouverture aux questions civiques.

Le programme des « Cadets de la Défense » a été institué en 2008 pour les adolescents de 14 à 16 ans. Il vise à favoriser le développement personnel, la sociabilité et le civisme. Le temps est pris en dehors du temps scolaire deux après-midis par mois et cinq jours pendant

l'été. L'encadrement est assuré par des réservistes et des professeurs d'histoire-géographie. Le programme coûte en moyenne 1 000 € par jeune et est supporté par les unités accueillantes. En 2015, cette action n'a concerné que 300 jeunes, dans 11 centres. Le service militaire adapté (SMA) créé en 1961 est un véritable dispositif de formation professionnelle généraliste à destination des jeunes de l'outre-mer sans qualification. Les stages sont de 6 à 12 mois en internat, sous statut militaire. L'encadrement est militaire, les formateurs sont des engagés recrutés pour cette fonction. Le cursus comprend une remise à niveau scolaire (il y a 43% d'illettrés), une formation militaire et citoyenne, une formation professionnelle, des cours de secourisme et de conduite automobile. Trente cinq filières différentes ont été créées, choisies en fonction des besoins locaux en main d'œuvre. Ce programme a eu beaucoup de succès : 5 700 jeunes formés en 2014, avec un taux d'embauche en fin de stage de 77%. La réussite résulte en partie d'un fort partenariat avec les entreprises locales, les administrations et les collectivités locales. Le coût est de 37 000 € par jeune. En 2005, le premier ministre demandait l'extension du système de service militaire adapté à la métropole, au bénéfice des jeunes des banlieues. Ainsi fut créé l'Établissement public d'insertion de la défense (EPIDE), devenu ensuite établissement d'insertion pour l'emploi. Les volontaires doivent avoir de 16 à 25 ans. Le parcours est de 8 mois en internat. Le statut est civil, mais dans un système de discipline s'inspirant du modèle militaire. L'encadrement comprend des éducateurs, des enseignants, et d'anciens militaires. Le programme comporte une remise à niveau scolaire, un volet éducatif (comportement), et l'élaboration d'un projet professionnel. Il ne propose pas de formation professionnelle mais des stages dans des entreprises partenaires. En 2015, les 18 centres EPIDE pouvaient accueillir 3 500 jeunes, pour un objectif initial de 20 000. Le taux de réussite est de 50% (en 2014), ce qui correspond soit à des embauches soit à des entrées en formation.

La loi de 2015 actualisant la LPM 2014-2019 a prévu d'expérimenter un nouveau service militaire volontaire à but d'insertion professionnelle. Il s'adresse à des jeunes de 17 à 26 ans, et sa durée est de 6 à 12 mois, sous statut militaire. La partie professionnelle est dispensée par des intervenants extérieurs. Le coût estimé est de 40 000 € par jeune. Pendant deux ans l'expérimentation ne porte que sur 300 jeunes. L'objectif est de 16 000 jeunes par an. Le test de maniement de la langue française est important pour la connaissance de la jeunesse. Près de 10% des participants présentent des lacunes graves en français. Pour ceux qui sont scolarisés, leurs établissements reçoivent les résultats. Les non scolarisés se voient proposer des possibilités de formation et d'engagement par l'armée ou sont guidés vers les services d'orientation et d'emploi. Globalement, cette journée est plutôt une réussite. Instituée en 1872, la réserve concernait tout citoyen ayant effectué son service militaire, qui restait mobilisable jusqu'à 35 ans. Elle était un des symboles du lien entre la nation et l'armée. L'effectif théorique était de trois millions d'hommes en 1990. En 1996, la suppression du service militaire mit fin aux obligations de réserve et les lois de 1999 et 2006 créèrent une réserve purement volontaire. L'objet était de renforcer les capacités des forces armées, d'entretenir l'esprit de Défense et de renforcer le lien nation-armée.

Le réserviste a un statut militaire, il effectue des périodes de trente jours maximum par an qui sont rémunérées. L'employeur ne peut s'y opposer. Le délai de convocation est fonction de la gravité des crises : de un jour à un mois. En 2014, on comptait 28 000 réservistes soit un peu plus de la moitié de l'objectif visé. Ils sont employés surtout pour des besoins ponctuels. Il n'y a pas d'unités de réservistes. L'armée les utilise peu pour la

protection du territoire : ils sont seulement 300 affectés à l'opération Sentinelle. Selon le rapport Dubois-Pueyo¹, le faible résultat de la réserve est dû à la priorité donnée à l'armée d'active, les crédits de la première étant régulièrement amputés au profit de la seconde. La loi de programmation militaire 2014-2019 a énoncé l'intention de s'appuyer sur la réserve pour renforcer la Défense et la sécurité nationale. Pour cela des ressources budgétaires doivent être affectées à la formation et à l'entraînement ainsi qu'au déploiement opérationnel des réservistes. De plus, la réserve opérationnelle doit venir soutenir les armées dans certains domaines, en particulier pour la cyberdéfense.

La réserve citoyenne fait partie de la réserve militaire. Elle a vocation à être un relais vers la société civile, notamment en direction de la jeunesse des quartiers sensibles. Une partie doit être structurée pour la cyberdéfense. L'effectif actuel est de 3 500 personnes.

La loi de programmation militaire de 2013 considère comme une priorité le développement de l'esprit de défense et de sécurité comme manifestation d'une volonté collective de la nation. D'où le souhait que la population reconnaisse le métier des armes et soutienne l'action des armées. À cette fin, la LPM rappelle et renforce un certain nombre de dispositifs existants pour sensibiliser et informer sur les questions de Défense, en privilégiant notamment la jeunesse. La préoccupation va manifestement au-delà de l'aspect militaire : il s'agit aussi de combler le vide créé par la suppression du service obligatoire, et de donner à la jeunesse mal insérée des banlieues une possibilité d'acquérir les principes de citoyenneté qui leur font défaut. L'armée est par nature un corps spécifique au sein de l'État, avec des droits et des usages différents de ceux du monde civil. De fait, la reconnaissance et l'image de l'armée dans l'opinion sont fonction du rôle effectif qu'elle joue. Après les attentats de janvier 2015, la population a clairement manifesté sa reconnaissance à l'égard des forces de sécurité. Par conséquent, en plus de ce rôle prééminent de protection, il est important que l'armée poursuive et amplifie son activité de formation et d'insertion. L'armée cherche visiblement à étendre son rôle à de nouveaux champs comme la sécurité civile, la cyberdéfense. Une excellente façon d'améliorer son image est de contribuer à la formation des jeunes, en partenariat avec les institutions spécialisées.

¹ Commission de la Défense. A.N., 9/12/2015.

Page laissée intentionnellement vide

Le « plombier polonais ». La France, l'Union européenne et la question migratoire

Edina Vajkai

La question est actuellement au centre de l'intérêt public en raison des flux qui ont commencé à atteindre l'Europe à partir de 2015.

Il est toutefois important de souligner que ce processus n'a pas commencé à cette époque-là et que les racines de ce phénomène plus profondes et anciennes. L'expérience et le poids du passé jouent un rôle fondamental dans la définition de la politique d'immigration actuelle.

J'ai choisi de présenter ici trois événements clés qui ont été déterminants à cet égard : le cas du « plombier polonais » en 2005, la question des roms en 2010, et naturellement les effets de la crise migratoire de 2015 en France.

Une nécessaire clarification préalable

Afin de mieux comprendre le contexte européen, il faut clarifier certaines notions fondamentales. Il faut d'abord distinguer qui est considéré comme étranger dans l'Union européenne, qui est immigré, qu'est-ce qu'une personne ressortissante d'un pays tiers, et qui jouit du bénéfice de la libre circulation.

Distinguer ces notions est important notamment parce que les médias maltraitent souvent la terminologie : les journalistes, et parfois également les responsables politiques abusent des concepts liés à la migration. L'opinion publique comme l'homme de la rue sont influencés et utilisent alors les termes « migrant », « réfugié » et « immigré » dans le mauvais sens. Par exemple, dans le langage usuel, on utilise souvent le mot « réfugié » pour ceux qui sont arrivés en Europe avec le flux migratoire de 2015. En revanche, sur le plan juridique, un réfugié est une personne qui, après avoir déposé une demande d'asile auprès de l'autorité compétente, a obtenu un statut de réfugié. Ceux qui ont franchi la frontière sont des demandeurs d'asile après avoir déposé une demande d'asile. À défaut, ils sont des immigrants sans statut susceptible de leur fournir une protection internationale. En outre, s'ils demeurent illégalement dans le pays, ils deviennent des « immigrés clandestins ».

Selon la définition de la Commission européenne, est étranger une personne qui n'est pas ressortissante d'un des États membres de l'Union¹ : Selon l'INSEE (Institut national

¹ Portail de l'UE sur l'immigration. Glossaire. Commission européenne. Cp. http://ec.europa.eu/immigration/glossaire_fr (Consulté le 09.08.2019).

de la statistique et des études économiques), l'étranger est une personne résidant en France qui ne possède pas la nationalité française². Ce statut est donc fortement lié à la nationalité. Une personne étrangère au sein de l'Union est certainement étrangère en France. En revanche, selon la définition de l'INSEE, un étranger en France n'est pas forcément étranger dans un autre pays de l'Union européenne dont elle n'a pas la nationalité. (Par exemple : selon l'INSEE, un autrichien est étranger en France, mais selon la définition de la Commission européenne, il ne se considère pas comme un étranger par exemple en Italie.) C'est évidemment la répercussion de la citoyenneté européenne, et aussi le résultat du processus d'intégration européenne.

Un immigré est une personne résidant en France et née dans un pays étranger. La définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration repose sur deux critères : la nationalité et le lieu de naissance. Cependant, si un immigré obtient la nationalité française, il n'est plus considéré comme étranger³.

Conformément à la définition de l'UE, l'immigré est « une personne [qui] établit sa résidence habituelle sur le territoire d'un État membre pour une période atteignant ou supposée atteindre douze mois au moins, après avoir eu précédemment sa résidence habituelle dans un autre État membre »⁴. Selon cette définition, une durée minimum de 12 mois est requise, condition qui n'apparaît pas dans la définition utilisée par l'INSEE. La détermination d'une durée minimum de douze mois est cohérente avec la définition de « l'immigré de longue durée » de l'ONU⁵.

La différence entre le ressortissant d'un pays tiers et une personne jouissant du droit à la libre circulation est aussi d'une grande importance, parce que ce sont les deux catégories principales au sein de l'Union européenne. Leurs droits, obligations et possibilités quant au séjour, l'accès à l'emploi, etc., sont différents. Un ressortissant d'un pays tiers est quelqu'un qui n'est pas citoyen de l'Union, qui ne bénéficie pas du droit à la libre circulation, et qui doit justifier de son identité à l'aide d'une pièce émise par un pays tiers⁶.

À l'inverse, une personne qui jouit du droit à la libre circulation est citoyen de l'Union, et n'a pas besoin d'un visa ou permis d'entrée si elle veut voyager dans l'un des pays membres. Conformément au Traité sur le fonctionnement de l'Union, on considère comme citoyen européen toute personne possédant la nationalité d'un État membre. La citoyenneté européenne s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne peut jamais la remplacer. La citoyenneté européenne signifie aussi des possibilités et des droits élargis, notamment celui de séjourner sur le territoire des États membres, le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen et aux élections municipales, le droit de bénéficier de la protection des autorités diplomatiques et consulaires de tout État membre dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État ; et le droit d'adresser des pétitions au Parlement européen.

² INSEE (2012) : *Fiches thématiques. Population immigrée*. 96. Cp. [/www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1374019/IMMFRA12_g_Flot1_pop.pdf](http://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1374019/IMMFRA12_g_Flot1_pop.pdf) (Consulté le 31. 07. 2018.)

³ INSEE 2012, 95.

⁴ Commission européenne (2012) : *Glossaire 2.0 sur l'asile et les migrations*. Réseau européen des migrations, 84. Cp. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/european_migration_network/docs/emn-glossary-fr-version.pdf (Consulté le 31. 07. 2018.)

⁵ United Nations (2012) : *Toolkit on international migration*. 2. Cp. www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/others/docs/toolkit_DESA_June%202012.pdf (Consulté le 31. 07. 2018.)

⁶ Commission européenne 2012, 182.

Les bornes de la politique migratoire de la France

C'est bien l'évolution de la situation internationale et l'adaptation continue de la France à cette nouvelle donne qui explique les variations de sa politique migratoire.

Après 1945, le défi le plus important était de remplacer la main-d'œuvre disparue à la suite des deux guerres mondiales. C'était donc l'époque de l'immigration de travail : la France a établi des programmes avec l'objectif d'attirer dans le pays une force de travail nombreuse. La décolonisation a également joué un rôle majeur au regard de l'immigration en France. De nombreux colons français sont revenus en France et de nombreux travailleurs nord-africains se sont installés en France pour travailler. Après 1973 et la crise pétrolière, la France a mis fin à sa politique encourageant l'immigration de la main-d'œuvre. Après qu'elle a suspendu les programmes visant à faciliter l'emploi des étrangers, la France a alors essentiellement autorisé le rapprochement familial, c'est-à-dire l'installation en France des proches des immigrés installés dans le pays dans les deux décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale⁷.

L'évolution de la législation reflète cette évolution. En 1986⁸ et 1993⁹, les lois Pasqua ont introduit des règles plus strictes et ont durci les conditions d'entrée et de séjour pour les étrangers et immigrés. Les étudiants étrangers qui avaient poursuivi des études en France, n'ont plus eu le droit de rester sur le territoire après avoir obtenu leurs diplômes. La loi leur a rendu très difficile la possibilité de trouver un travail en France. Le rapprochement familial est devenu lui aussi plus difficile : la période d'attente pour le dépôt des demandes est passée de un à deux ans. Celui ou celle qui voulait se marier avec un citoyen français, mais qui auparavant séjournait de façon illégale en France, n'a plus eu le droit d'obtenir un titre de séjour après le mariage. En cas de refus de demande d'asile, le concerné n'avait plus le droit de former un recours, et l'acquisition de la nationalité française n'était plus automatique pour les personnes nées en France de parents étrangers.

La loi Guigou¹⁰ a abrogé certaines dispositions des lois Pasqua. Elle a notamment rétabli le « droit du sol ». En conséquence, les descendants nés en France de parents étrangers ont pu obtenir la nationalité française s'ils remplissaient les conditions nécessaires (par exemple : une durée minimum de séjour en France). Au cours des années suivantes, le phénomène de fuite des cerveaux est devenu plus fort et, dans cet esprit, la loi Reseda¹¹ (loi Chevènement) a été adoptée, en promouvant l'embauche de personnes diplômées et hautement qualifiées.

En 2006, Nicolas Sarkozy, en tant que ministre de l'Intérieur, a introduit à travers les lois de 2003¹² et de 2006¹³ une « politique d'immigration choisie » et a ainsi mis l'accent sur

⁷ HAMILTON, Kimberley – SIMON, Patrick – VENIARD, Clara (2004) : *The challenge of French diversity*, Migration Policy Institute, Institut national d'études démographiques (INED), novembre 2004, En ligne Cp. www.migrationinformation.org/feature/display.cfm?ID=266 (Consulté le 26. 07. 2019.)

⁸ Loi N° 86-1025 du 9 septembre 1986.

⁹ Loi N° 93-1027 du 27 août 1993.

¹⁰ Loi n°98-170 du 16 mars 1998

¹¹ Loi n°98-349 du 11 mai 1998.

¹² Loi n° 2003-1119 du novembre 2003.

¹³ Loi n° 2006-911 du 24 juillet 2006.

l'accueil des immigrants « économiquement viables ». Parallèlement, il a durci les conditions du regroupement familial.

Dans le même temps, l'Union européenne a réalisé deux élargissements importants. En 1995, la Suède, la Finlande et l'Autriche sont devenus des États membres. Cet élargissement a probablement été le plus facile de l'histoire de l'Union en raison de la grande similitude entre ces trois pays et ceux de l'UE des valeurs et des caractéristiques politiques, économiques et sociales. L'élargissement de 2004 a été le plus important. Dix pays ont adhéré alors que certains d'entre eux venaient juste d'achever la difficile transition politique et économique des années 1990.

Ces changements ont stimulé l'intensification de la migration dans cette région et ont indéniablement contribué à l'évolution de la politique migratoire, tant en France que dans l'Union européenne.

Le « plombier polonais »

Après avoir examiné les événements historiques qui ont contribué à la formation des flux migratoires en France et l'évolution de la réglementation migratoire dans ce pays, il faut maintenant présenter les bouleversements qui ont rendu nécessaire une plus forte coopération entre la France et les pays membres de l'Union au sujet des questions migratoires. Nous distinguons à ce titre trois périodes.

En 2005, juste après la vague d'adhésion des PECO, le cas du « plombier polonais » s'est imposé sur la scène politique européenne. Pour mieux comprendre l'essentiel de cette affaire, il faut remonter à la « Directive services », souvent surnommée « Directive Bolkestein »¹⁴. Il s'agit d'un document¹⁵ présenté par l'ancien commissaire européen au Marché intérieur, Frits Bolkestein, et finalement adopté dans le cadre de la procédure de codécision à la fin de l'année 2006.

Déjà inscrite dans le traité de Rome, la liberté de circulation des services est une intense préoccupation des pays membres, et a été confirmée dans la stratégie de Lisbonne en 2000¹⁶.

La directive n'a que marginalement modifié la législation sur le marché des services au sein de la Communauté européenne mais a simplifié, pour un prestataire de services d'un État membre, les conditions dans lesquelles il peut opérer dans un autre État membre¹⁷. Le « droit applicable à une prestation de services est celui de l'État membre dans lequel l'entreprise qui fournit la prestation a son siège statutaire, quel que soit l'État dans lequel a lieu l'opération. Ainsi, l'entreprise qui fournit un service dans n'importe quel pays de

¹⁴ Directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur. Cp. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32006L0123> (Consulté le 26. 07. 2019.)

¹⁵ Une directive lie les États destinataires de celle-ci quant à l'objectif à atteindre, mais leur laisse le choix des moyens et de la forme pour atteindre cet objectif dans les délais fixés par elle.

¹⁶ Conseil européen extraordinaire de Lisbonne (mars 2000).

¹⁷ Directive 2006/123/CE.

l'Union n'est soumise qu'au droit de son pays d'origine et n'a pas à se conformer à d'autres législations nationales éventuellement plus contraignantes »¹⁸.

Qu'a donc à voir l'expression « plombier polonais » avec cette directive ? L'artisan plombier étant lui-même un prestataire de service, la réponse est plus facile. On peut relever l'expression « plombier polonais » pour la première fois dans un dossier de *Charlie Hebdo* en décembre 2004, sous la plume de Philippe Val, directeur de la rédaction.

Finalement c'est le souverainiste Philippe de Villiers, président du « Mouvement pour la France » qui a accéléré la médiatisation de ce concept dans un entretien au Figaro, en mars 2005 :

« Cette affaire est très grave, car la directive Bolkestein permet à un plombier polonais ou à un architecte estonien de proposer ses services en France, au salaire et avec les règles de protection sociale de leur pays d'origine. Sur les 11 millions de personnes actives dans les services, un million d'emplois sont menacés par cette directive. Il s'agit d'un démantèlement de notre modèle économique et social. »¹⁹

Cette expression est reprise sur un mode ironique par Frits Bolkestein dans le journal *Libération* en avril 2005. Justifiant sa directive, il explique qu'il « voudrait bien que des plombiers polonais se présentent pour faire du travail, parce que c'est très difficile de trouver un électricien ou un plombier » où il habite, dans le nord de la France.²⁰

Cette expression est devenue un élément important de la campagne électorale relative au référendum français sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe. La campagne menée par les partisans du « non » a mis l'accent sur le « danger » que le « flux » des plombiers polonais pourrait signifier sur le système de protection sociale. Pour cette raison, l'image du plombier polonais est devenue un élément d'opposition à l'immigration pour cause de dumping social. L'image du « plombier polonais » fait son apparition y compris du côté des partisans du « oui ». François Hollande, premier secrétaire du parti socialiste, a critiqué l'utilisation de cette expression en raison de son caractère xénophobe. Daniel Cohn-Bendit a attaqué les partisans du « non » en raison de leur « idée sans imagination » : « ils n'ont trouvé comme bouc émissaire que le plombier polonais »²¹.

Réagissant à ce stéréotype dégradant, l'office du tourisme de Pologne a ensuite lancé une campagne de communication présentant un mannequin torse nu habillé en plombier accompagné du slogan suivant : « Je reste en Pologne, venez nombreux ». Par l'humour, la Pologne a cherché à corriger l'image négative donnée du pays sans réussir toutefois à faire disparaître la tension suscitée avec la France.

¹⁸ *Que penser de la directive « Bolkestein » ?* (2005). Rapport d'information N° 206 au Sénat, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, déposé le 18 février 2005. Cp. www.senat.fr/rap/r04-206/r04-206.html (Consulté le 26. 07. 2019.)

¹⁹ Interview de M. Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (2005). *Le Figaro*, 15 mars 2005. Cp. <http://discours.vie-publique.fr/notices/053001438.html> (Consulté le 26. 07. 2019.)

²⁰ Le plombier polonais se rebiffe (2005). *Libération*, 27 mai 2005. Cp. www.liberation.fr/evenement/2005/05/27/le-plombier-polonais-se-rebiffe_521302 (Consulté le 26. 07. 2019.)

²¹ Passe d'arme France-Pologne : d'où vient le « plombier polonais » ? rfi. 26-08- 2017.

La question des « Roms »

Dans les pays membres de l'Union européenne, on compte le plus grand nombre des roms en Roumanie, Bulgarie, Espagne, Hongrie, Slovaquie et en France. Après 2004 et 2007, toutes ces personnes résidentes en France sont devenues citoyens européens, et ils ont obtenu le droit à la libre circulation et au séjour, conformément aux directives européennes.

En France, pendant la nuit du 16 au 17 juillet, 2010, les gendarmes ont pourchassé un jeune garçon soupçonné de vol à l'étalage, et il n'a pas survécu au tir des forces de l'ordre. Le 18 juillet, un groupe armé de haches et d'outils a attaqué une gendarmerie à Saint-Aignan. À la suite de cette attaque, une réunion a été convoquée à l'Élysée, et des décisions sérieuses ont été prises. Par exemple, il a été décidé de fermer près de 300 camps illégaux de roms et la décision de leur expulsion du territoire français a été également prise.

Un problème de double nature est apparu : le droit à la libre circulation et le séjour illégal sont devenus le centre de cette question. La plupart des personnes visées étaient des citoyens européens (notamment de Roumanie et de Bulgarie). Elles ne pouvaient donc pas faire l'objet d'une procédure d'éloignement, sauf si elles avaient commis un crime sérieux. Leur expulsion était donc contraire au droit européen. D'un autre côté, ils n'avaient pas rempli leur obligation de déclarer leur séjour au delà des trois mois de présence sur le territoire national.

En raison de de cette contradiction, la France a dû faire face à l'émoi de l'opinion publique internationale. Plusieurs organisations ainsi que les représentants des autorités religieuses ont dénoncé la politique du gouvernement²². L'ONU a aussi attiré l'attention de la France sur le fait qu'elle avait signé et ratifié la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Le Parlement européen a aussi appelé la France à mettre fin à cette pratique discriminatoire. La Commission européenne a pour sa part demandé à la France de se conformer à ses obligations en matière d'harmonisation de sa législation, à défaut de quoi une procédure d'infraction serait engagée contre elle. La France s'étant engagée à transposer dans sa législation les règles garantissant la libre circulation des citoyens de l'Union européenne, cette procédure ne fut finalement jamais lancée.

Les effets résiduels de la crise migratoire de 2015

La situation migratoire émergente en 2015 et la forte progression du nombre de demandeurs d'asile ont testé la capacité, l'attention et la réaction de l'UE et de la France. De ce point de vue, la France a essayé de tenir sur deux fronts importants. D'une part, elle a considérablement modifié sa législation sur le droit d'asile. Parmi ces mesures, on doit mentionner la diminution importante des délais de procédures : selon la nouvelle réglementation, la décision d'octroi ou de refus de la protection internationale doit être prise dans un délai de 9 mois, au lieu d'une période de deux ans en moyenne. De plus, le gouvernement Cazeneuve a proposé la création d'un système permettant une meilleure répartition des demandeurs

²² Des hommes d'Église critiquent la « guerre » contre les Roms (2010). *Le Monde*, 22 août 2010. Cp. https://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2010/08/22/des-hommes-d-eglise-critiquent-la-guerre-contre-les-roms_1401544_823448.html (Consulté le 26. 07. 2019.)

d'asile dans le pays. Dans ce contexte, le nombre des CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) a progressé, et des lieux d'hébergement supplémentaires ont été créés. Au demeurant, le renforcement des droits des demandeurs d'asile figurait pareillement dans ce programme, conformément aux normes et directives européennes.

Ces nouvelles mesures ont également concerné la situation de Calais. Grâce aux mesures prises, l'accès aux procédures d'asile pour les immigrants est devenu plus systématique et des mesures renforçant la sécurité ont été également prises²³.

D'un autre côté, la France a aussi activement participé aux initiatives européennes : la lutte contre les contrebandiers, la réalisation des quotas, l'installation de *hotspots*... Fin 2017, le président Macron a enfin lancé l'idée de l'installation de *hotspots* dans les principaux pays d'origine, notamment au Niger et au Tchad.

*

Après avoir clarifié les concepts de base de la terminologie migratoire, et après avoir examiné les bornes de la politique migratoire, il apparaît clairement que les personnes concernées dans les trois cas examinés diffèrent sensiblement. Le cas du plombier polonais concernait les ressortissants des nouveaux pays membres de l'UE et relèvait d'abord d'une hostilité teintée de xénophobie. Les roms qui possédaient déjà la citoyenneté européenne sont devenus le centre d'une polémique sur la collision entre la notion de séjour illégal et le droit de libre circulation. La situation post-2015 est bien différente parce que la population concernée vient de pays tiers. Ces trois situations révèlent néanmoins qu'une meilleure articulation entre les règles nationales et européennes est toujours nécessaire. La réaction de la France en matière migratoire a toujours suscité l'attention de l'Union européenne et a systématiquement eu un effet sur sa politique. En 2005, les Français ont voté contre la constitution européenne en raison notamment du stéréotype du « plombier polonais » et donc plus largement d'une crispation sur la question migratoire. En 2010, les mesures prises par le gouvernement français ont suscité une forte réaction internationale et européenne. Finalement, depuis 2015, la France, par sa participation active, demeure un État membre très influent pour le traitement de ces problématiques.

Bibliographie

- Commission européenne (2012) : *Glossaire 2.0 sur l'asile et les migrations*. Réseau européen des migrations, 84. Cp. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/european_migration_network/docs/emn-glossary-fr-version.pdf (Consulté le 26. 07. 2019.)
- Directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur. Cp. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32006L0123> (Consulté le 26. 07. 2019.)

²³ Gouvernement français (2015) : *La France à l'action face à la crise migratoire*, 7 septembre 2015. Cp. www.gouvernement.fr/la-france-a-l-action-face-a-la-crise-migratoire-2817 (Consulté le 26. 07. 2019.)

- Gouvernement français (2015) : *La France à l'action face à la crise migratoire*, 7 septembre 2015. Cp. www.gouvernement.fr/la-france-a-l-action-face-a-la-crise-migratoire-2817 (Consulté le 26. 07. 2019.)
- HAMILTON, Kimberley – SIMON, Patrick – VENIARD, Clara (2004) : *The challenge of French diversity*, Migration Policy Institute, Institut national d'études démographiques (INED), novembre 2004, En ligne Cp. www.migrationinformation.org/feature/display.cfm?ID=266 (Consulté le 26. 07. 2019.)
- INSEE (2012) : *Fiches thématiques. Population immigrée*. 96. Cp. www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1374019/IMMFRA12_g_Flot1_pop.pdf (Consulté le 26. 07. 2019.)
- Le plombier polonais se rebiffe (2005). *Libération*, 27 mai 2005. Cp. www.liberation.fr/evenement/2005/05/27/le-plombier-polonais-se-rebiffe_521302 (Consulté le 26. 07. 2019.)
- Que penser de la directive « Bolkestein ? »* (2005). Rapport d'information N° 206 au Sénat, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, déposé le 18 février 2005. Cp. www.senat.fr/rap/r04-206/r04-206.html (Consulté le 26. 07. 2019.)
- United Nations (2012) : *Toolkit on international migration*. 2. Cp. www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/others/docs/toolkit_DESA_June%202012.pdf (Consulté le 26. 07. 2019.)

Page laissée intentionnellement vide

Dialóg Campus est la maison d'édition de l'Université Nationale
de Service Public.



Nordex Nonprofit Kft. – Dialóg Campus Kiadó

www.dialogcampus.hu

www.uni-nke.hu

Ludovika tér 2, 1083 Budapest, Hongrie

Téléphone : +36 30 426 6116

E-mail : kiado@uni-nke.hu

Responsable de l'édition : Ildikó Petró, gestionnaire

Directrice de l'édition : Zaynab Dalloul

Lecteur-correcteur : Gábor Förköli

Mis en page par Angéla Fehér

Imprimé par Pátria Printing House

Responsable de l'impression : László Simon, directeur général

ISBN 978-615-6020-73-4 (imprimé)

ISBN 978-615-6020-74-1 (électronique)

Le présent volume est le résultat du travail d'une équipe de recherches, formée en 2017, au sein de l'Université Nationale de Service Public, pour analyser les rapports politiques entre la France et l'Europe centrale. Les membres de l'équipe de recherches et quelques chercheurs français complétant leurs rangs et élargissant l'horizon de leurs analyses se sont concentrés avant tout sur l'examen de la politique extérieure entre cette grande puissance et cette région européennes. Grâce à leurs efforts communs, le volume permet de faire la connaissance avec les points de vue français et hongrois. D'une part, les études du livre présentent certains chapitres des relations franco-hongroises dans le domaine de la politique extérieure et de la sécurité, d'autre part, elles retracent les rapports entre la France et les pays centre-européens. De plus, certains écrits analysent l'évolution de la politique française contemporaine qui doit répondre ces derniers temps à des défis dans le domaine de l'intérieur, de la sécurité, de l'intégration européenne et de la migration.

Ce livre a été publié dans le cadre du projet intitulé « Développement des services publics pour établir un bon gouvernement » (KÖFOP-2.1.2-VEKOP-15-2016-00001)

SZÉCHENYI 



HUNGARIAN
GOVERNMENT

European Union
European Social
Fund



INVESTING IN YOUR FUTURE